

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI. CONSTANTINE

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GÉOGRAPHIE ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉPARTEMENT D'ARCHITECTURE & D'URBANISME

N° d'ordre

N° de série.....

MEMOIRE DE MAGISTER

OPTION : FAITS URBAINS

THEME

APPROCHE DES ESPACES PUBLICS URBAINS :

CAS DE LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI

Présenté par :

M^r AMIRECHE Toufik

Sous la direction de :

Pr. LEKEHAL Abdelouahab

Devant le jury d'examen:

Président : M^{me} SAFIDINE DJAMILA, Pr. Université de Constantine

Rapporteur : M^r LEKEHAL ABDELOUAHAB, Pr. Université de Constantine

Membre : M^{me} BENIDIR FATIHA, M.C. Université de Constantine

Membre : M^r LAZRI YUCEF, M.C. Université de Constantine

Soutenu le : juin 2012

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PROBLEMATIQUE

Hypothèse de la recherche

Objectif de la recherche

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

PREMIERE PARTIE ESPACE PUBLIC LIEU D'INTERACTIONS HUMAINES ET FACTEUR DE COHESION SOCIALE

CHAPITRE I ESPACE PUBLIC LIEU DE L'ACTION

Introduction	07
1. Définition du concept espaces publics	07
2. Caractéristiques de l'espace public	07
2.1. Formes de l'espace public.....	07
2.2. Fonctions et usages des espaces public.....	08
Aperçue historique sur les espaces publics	08
3.1. L'agora grecque	08
3.2. Le Forum Romain.....	10
3.3. L'époque médiévale	11
3.4. La renaissance	12
3.5. La période classique	15
3.6. La période moderne	17
La perception de l'espace public urbain.....	18
4-1 Repère, mesure et lisibilité de l'espace urbain.....	18
4-2 Repères	18
4-3 Mesures	18
4-4 Lisibilité	19
4-5 Dynamique du parcours.....	21
3. Besoins et aspirations élémentaires des citoyens	21

Conclusion.....	22
-----------------	----

CHAPITRE II : TYPOLOGIE ET ROLES DES ESPACES PUBLICS URBAINS

Introduction.....	24
1- Rôles et fonctions des espaces urbains publics.....	24
1-1 Rôles des espaces urbains publics.....	24
1-2 Les fonctions que doivent assurer les espaces publics.....	25
2- La circulation urbaine.....	25
2-1 Types des circulations	26
2-2 La rue	26
2-2-1 Rôles de la rue	26
2-2-2 Le déplacement : une lecture de l'espace urbain.....	28
2-3 Typologie des voies.....	28
3- Les places publiques	29
3-1 Définition de la place	29
3-2 Origine du concept de la place.....	31
3-3 Les rôles de la place	32
3-4 Les fonctions des places publiques	32
4- Types des places publiques	33
5- Les espaces verts.....	36
5-1 Définition du concept d'espace vert.....	37
5-2 Les catégories d'espaces verts	37
5-2-1 Les jardins	38
5-2-2 squares	39
5-2-3 Les parcs.....	40
5-2-4 Les espaces bleus	41
5-2-5 Les aires de jeux.....	41
5-2-6 Les cimetières.....	43
5-3 Les composantes de l'espace vert.....	43
5-3-1 Les arbres et les arbustes	43
5-3-2 Les haies	44
5-3-3 Les plantations d'alignement.....	45
5-4 Les grands terrains gazonnées	46

5-5 Rôles et fonctions des espaces verts.....	47
6- Le mobilier urbain dans l'espace public	48
6-1 Les différentes fonctions du mobilier urbain	48
6-2 Les différentes catégories de mobilier urbain	49
Conclusion	51

CHAPITRE III : APERÇUE HISTORIQUE DES VILLES NOUVELLES

Introduction.....	53
1- Définition du concept des villes nouvelles	53
2- Objectif des villes nouvelles.....	53
3- Origine des villes nouvelles.....	54
4- Expérience internationale.....	55
4-1 L'expérience anglaise	55
4-1-1 Aperçue historique.....	55
4-1-2 L'idée des cités jardins.....	56
4-1-3 Exemples de villes nouvelles anglaises	56
4-1-3-1 Ville nouvelle de HARLOW	56
4-1-3-2 Ville nouvelle de HATFIELD.....	58
4-2 L'expérience française	59
4-2-1 Aperçue historique.....	59
4-2-2 Exemples des villes nouvelles en France	59
4-2-2-1 La ville nouvelle de CERGY-PONTOISE.....	59
4-2-2-2 La ville nouvelle de SAINT –QUENTIN –EN- Yvelines.....	62
4-3 L'expérience Algérienne.....	64
4-3-1 Programmation des villes nouvelles en Algérie.....	64
4-3-2 Exemples de villes nouvelles en Algérie.....	66
4-3-2-1 La ville nouvelle de Sidi Abdallah.....	66
4-3-2-2 la ville nouvelle de Boughzoul.....	68
Conclusion.....	70

DEUXIEME PARTIE ESPACE PUBLIC ET COMPORTEMENT DES USAGERS

CHAPITRE IV ESPACE PUBLIC DANS LA VILLE DE CONSTANTINE

Introduction	73
1- Espace public de la Medina (trame initiale)	73
1-1 Trame viaire	73
1-1-1 La rue	73
1-1-2 Les ruelles	74
1-1-3 Les impasses.....	74
1-2 Les places publiques	74
2- Les espaces publics de la ville coloniale.....	75
2-1 Place du 1 ^{er} novembre 1954.....	75
2-1-1 Lecture typologique de la place du 1er novembre 1954.....	76
2-1-2 Aménagement et perception de la place du 1 er Novembre 1954.....	78
2-1-3 Fonction de la place.....	78
2-2 L'avenue Ben Boulaid.....	79
2-2-1 Typologie de L'avenue Ben Boulaid.....	80
2-2-2 Aménagement et perception de l'avenue Ben Boulaid	81
2-3 La place Si El Haoues ou place du Bey.....	82
2-3-1 Typologie de la place Si El Haoues	83
2-3-2 Aménagement et perception de la place Si El Haoues.....	83
2-4 Le square Benacer (ex. Valée).....	85
2-4-1 Typologie du square Benacer	86
2 4-2 Morphologie du square	86
2-4-3 Morphologie du square	87
3- Les espaces publics post coloniaux	89
3-1 la place Kerkeri	89
3-1-1 Typologie de la place Kerkeri	89
3-1-2 Morphologie et perception de la place Kerkeri	91
3-1-3 usage da la place Kerkeri	92
4-1 Espaces publics de proximité.....	92

4-1-1 Placette de la cité Sakiet Sidi Youcef (ex BUM)	92
4-1-1-1 Morphologie et perception de la placette.....	93
4-1-2 Placette de la cité Ziadia	94
4-1-2-1 typologies de la placette.....	94
4-1-2-2 Morphologie et perception de la placette.....	95
Conclusion.....	96

**Chapitre V PRESENTATION DE LA VILLE NOUVELLE ET ANALYSE DE SON
ESPACE PUBLIC « CONCEPTION ET REALITE
SUR LE TERRAIN »**

Introduction	98
1- Création de la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	98
1.1. Situation.....	99
1.2. Décision de création	100
1.3. Principe d'organisation de la ville nouvelle	100
1.4. Occupation du sol.....	101
2- L'analyse démographique	102
2.1. Evolution démographique	103
2.2. Répartition de la population par unité de voisinage.....	103
2.3. Répartition Des Ménages Par Unité de Voisinage	104
3- Programme de logements dans la ville nouvelle Ali Mendjeli	105
3.1. Evolution du parc de logements	105
3.2 . Le programme de logement	106
4- Programme d'équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli	110
4.1. Programme à l'échelle de la ville	110
4.2. Programmes d'équipement par unité de voisinage	110
5 - Trame viaire	113
5.1 Accessibilité	113
5.2. Le boulevard principal	113
5.3. Le boulevard secondaire	114
5.4. La voirie	114
5-5le stationnement	114

6- Aperçu sur les espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli	114
6.1. Le centre commercial ou « souk » EL Ritedj espace de centralité	114
6-2 Le square de l'UV 07.....	117
6-2-1 Typologie du square	117
6.2.2 Morphologie et perception du square de l'UV07	119
6.2.3. Réalité des espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli.....	121
Conclusion	127

Chapitre VI LES ESPACES PUBLICS DE LA VILLE NOUVELLE ENTRE « ESPACE CONÇUE ET ESPACE VECU »

Introduction	129
1- Interprétation des résultats de l'enquête	130
1.1. Identité des usagers	130
1.2. Données socioprofessionnelles	131
1.2.1. Selon niveau d'instruction	131
1-2-2 selon l'occupation.....	132
1-2-3 selon le domaine de l'activité.....	132
1-3 Perception de l'espace public par les usage.....	133
1-3-1 Définition de l'espace public par les usagers.....	133
1-3-2 Eléments attractifs dans l'espace public	135
1-4 Pratiques des espaces publics par les usagers	135
1-4-1 Usages des espaces publics	135
1-4-2 les lieux de rencontres préférés	137
1.4.3. Fréquences d'utilisations des lieux de rencontres	138
1.4.4. Eléments gênant dans les espaces fréquentés	138
2- Espaces publics de proximités : Cas de l'unité de voisinage N° 01.....	139
2-1 Présentation de l'unité de voisinage n° 01	139
2-1-1 Situation	139
2-1-2 organisation de l'unité de voisinage n°01.....	139
2-1-3 Programme de logements.....	139

2-1-4 Programme d'équipements	141
2-2 Réalités des espaces publics de l'UV06	144
2-2-1 Aires de stationnement et circulation pitonne.....	144
2-2-2 les espaces verts	145
2-2-3 les aires jeux	148
3- Appropriation des espaces attenants aux logements	149
4- Le boulevard principal	150
4-1 Présentations du boulevard principal	150
4-1-1 Programmes de logements	150
4-1-2 Programme d'équipements	151
4-2 Réalité des espaces publics du boulevard principal	152
4-3 Proposition de l'aménagement du boulevard principal	154
4-3-1 Caractéristiques physiques de l'esplanade	154
4-3-2 Vue en 3D du boulevard	155
4-3-3 Parties réalisées du boulevard	156
4-3-4 cout global de l'aménagement	157
5-Logements promotionnel deUV05 et l'UV06	159
5-1 Programme de logements	159
5-1-1 Variantes de logements	159
5-1-2 Réalités des espaces publics dans l'habitat promotionnel	161
Conclusion	164
CONCLUSION GENERALE.....	166

Bibliographie

Liste des plans

Liste des cartes

Liste des figures

Liste des photos

Liste des tableaux

Annexes

Résumé

INTRODUCTION GENERALE

Le mode de vie, l'innovation sociale et technique, sont autant de sujets d'étude des Annales de la recherche urbaine sur les villes contemporaines dans le monde, Le développement extrêmement rapide des villes, la démographie galopante, et la croissance de la circulation automobile ont longtemps cantonné la conception des espaces publics à une approche essentiellement fonctionnelle, au détriment de la vie locale et du cadre urbain[01].

La conception ancienne de la ville était tout comme celle de la société, une conception communautaire, les définitions que l'on donnait jadis de la ville le montraient fort bien les hommes du Moyen Age qui ont repris fidèlement les idées de l'Antiquité, leurs conceptions ont continué d'avoir cours pendant très longtemps. Saint Augustin dans la Cité de Dieu avait dit: « La cité n'est rien d'autre que la multitude humaine unifiée par le lien social » [02], les phénomènes de forme et de comportement sont rassemblés et utilisés en tant que vocabulaire de l'espace public.

La politique des villes nouvelles a certes été mise en œuvre pour absorber une part significative de la croissance démographique urbaine, et pour créer des zones d'activités économiques, mais la ville nouvelle devait être aussi un cadre de vie harmonieux, attractif et favoriser la mixité sociale.

L'espace urbain étant composé d'éléments variés, il conviendra dès lors d'examiner la manière dont ces éléments peuvent être assemblés de manière à ce que l'ensemble soit aisément perçu par l'homme et offre le cadre approprié à la vie urbaine.

Selon Robert Krier, « la ville peut seulement être reconstruite sous la forme de rues, de places et de quartiers...Les rues et les places doivent avoir un caractère familier et permanent. La ville doit être articulée en espaces publics et domestiques, en monuments et tissus urbains » (3)

Les villes nouvelles dont l'ambition est d'ordre économique, ce concept de la ville nouvelle, à la fin des années 1960, ébauche un nouveau genre de vie urbaine. Les missions d'aménagement des villes nouvelles entendent répondre au malaise des grands ensembles et à l'isolement de l'habitat pavillonnaire. La ville nouvelle

rompt avec le modèle traditionnel de la grande ville, pour lui substituer une ville qui se veut moins imposante et plus verte le modèle progressiste, constituée de petites unités urbaines séparées les unes des autres, entre lesquelles seraient maintenus des espaces extérieurs composés essentiellement, de voiries, espaces publics et espaces verts. De ce point de vue, la ville nouvelle visait bien une forme d'exemplarité en matière de qualité de vie.

Favoriser la coexistence de catégories sociales distinctes était également un des objectifs de la création des villes nouvelles dans les années 1970, s'appuyaient ainsi sur la conception d'un habitat atténuant le plus possible les effets ségrégatifs. Les catégories populaires occupent des quartiers structurés par un habitat collectif et à caractère à majorité social.

PROBLEMATIQUE

A l'instar des villes algériennes, la ville de Constantine a connu un important déséquilibre, avec une démographie galopante due à l'exode rural, et une extension qui reste insuffisante par rapport à un site de plus en plus saturé qui ne répond pas à ses besoins, ce qui a poussé les autorités à transférer le surplus de population au delà de son site, elle s'est étalée sur le territoire d'autres communes. Après saturation de ses villes satellites, le report de population et pris en charge par la création d'une ville nouvelle Ali Mendjeli sur le plateau de Ain El Bey qui peut apporter une solution aux problèmes de besoins de réserves foncières, avec sa grande capacité d'urbanisation, en plus de sa position centrale entre les communes à savoir, Constantine, Ain Smara et la commune du Khroub, et qui lui procure d'indéniable atouts, tenant compte de sa taille, sa localisation et l'équilibre habitat/emploi qu'elle pourrait assurer.

Répondre à la demande de logements et à la saturation du centre historique était aussi l'objectif de l'ensemble Ali Mendjeli construit en périphérie de Constantine, en Algérie. Cette ville nouvelle avait l'ambition de créer un « pôle urbain doté d'un centre fort, structuré, attractif et créateur d'emplois, un cadre de vie décent ». Mais la réalité s'est vite écartée du projet initial : Ali Mendjeli n'est devenue qu'une simple

extension de la ville-mère. L'absence de finition et de confort caractérise les logements livrés aux nouveaux résidants, pour la plupart en provenance des quartiers populaires de Constantine. C'est du « logement neuf en ruine² » [03]. Les espaces extérieurs n'ont pas été aménagés, et les habitants évoluent dans un espace urbain dépourvu de la moindre qualité de vie.

La création de la nouvelle ville était l'issue incontournable pour répondre aux besoins de plus en plus importants, en logements, équipements, emplois et pour promouvoir une qualité de vie que la ville de Constantine n'arrive plus à satisfaire.

C'était une grande opportunité pour les maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages, société civile et tout les intervenants de faire de l'urbanisme au lieu de l'habitat, de renouer avec les nouvelles approches urbanistiques, tels que les projets de renouvellement urbain, des projets urbains tant ignorés par ces acteurs déterminants dans la production de l'espace urbains et du cadre bâti.

Devant l'urgence, la production massive de logements a précédé les infrastructures d'accompagnements et les aménagements des espaces extérieurs, à savoir, les boulevards, les places, les placettes et les espaces verts, la ville nouvelle abrite déjà près de 100.000 habitants et n'offre aucune activité aux habitants. La ville nouvelle destinée à jouer un rôle attractif pour les investisseurs publics et privés, accueille pour le moment que des programmes d'habitat social (93%).

La qualité médiocre de l'espace construit, du cadre bâti et l'environnement urbain, pose en effet le problème d'une image sociale défavorable dans des lieux d'habitations qui ne correspondent pas à celle que les habitants souhaitent donner de leur statut social. Cette mauvaise image ne provient pas seulement de la monotonie et pauvreté des formes, elle est accentuée par le relogement des habitants des bidons-villes, des « sinistrés » issus des constructions qui menacent en ruines, des zones de glissements dont souffre la ville de Constantine depuis longtemps.

Des modes de vie, des cultures ou des pratiques de la ville ont commencé à émerger dans et avec la rue pour une nouvelle vitalité, en se mobilisant pour faire

vivre l'espace urbain, Ce sont des aménagements créés par des habitants qui ont toujours vécu la ville. Ceux-ci vivent la ville et décident d'occuper l'espace public, l'espace extérieur comme bon leur semble, l'identité de l'individu est reflétée par le mode d'appropriation de l'espace, Ils exploitent ces endroits accessibles et ouverts à tous, puis se les approprient en créant, sur ce béton, leurs cultures, leurs activités, leurs espaces. Une manière d'appropriation de l'espace public dictée par des utilisateurs de différentes cités et localités caractérisée par une diversité de faits (origine géographique, appartenance sociale, voisinage...)

La diversité dans la « rue » existante qui a évolué au fil du temps, avec la juxtaposition d'habitations variées et à laquelle les habitants s'identifient parfaitement, est absente dans ces espaces, la mauvaise qualité des espaces urbains, l'insécurité, la mauvaise qualité du cadre bâti, et l'insalubrité qui marque les espaces extérieurs (espaces publics et espaces de proximités aux logements), a imposé une mobilité à l'intérieur et l'extérieur de la cité, pour la recherche d'un espace fluide, souple comme l'aurait dit Le Corbusier « un espace heureux ». .

Pour mieux comprendre l'espace public, sa conception, son usage et son appropriation, ainsi que le mode de gestion, nous nous sommes posé une série de questions afin de rendre à l'espace public son rôle et sa vocation.

- Quels sont les principales vertus de l'espace public urbain?
- Une population à majorité venue des différents quartiers de Constantine, la ville nouvelle parviendra-t-elle à travers ses espaces publics urbains à répondre aux besoins de cette population?
- S'agit-il d'espaces interstitiels?
- Quels sont les moyens nécessaires pour faire marcher un espace public urbains?
- Qui sont les intervenants dans la conception des espaces publics urbains?
- Quelles sont les règles qui s'appliquent à ce type d'espace pour lui assurer la pérennité et le protéger de la privatisation et les appropriations particulières ?
- Qui sont les gestionnaires de l'espace public urbains ?

Hypothèses de la recherche

L'espace public se caractérise par sa pluralité, tant du point de vue de la diversité des lieux qu'il occupe, des formes qu'il prend et des usages qu'il accueille.

L'espace public est un lieu où l'expression de la vie urbaine locale est très présente, services et commerces de proximité, lieux de détente, transports en commun... Son appartenance à la ville est souvent sans ambiguïté par les liaisons qu'il offre avec cette dernière.

La ville nouvelle qui est un modèle de l'urbanisme progressistes, basé sur la standardisation, des formes, la discontinuité du bâti et rationalisation des espaces extérieurs, a donné un type d'espace public urbain qui s'avère donc être un problème dans l'aménagement, la gestion et l'usage, à cause des vastes surfaces libres, qui sont généralement des espaces résiduels.

Objectifs de la recherche

- * Inventorier et analyser les décalages éventuels entre la manière de s'approprier l'espace et la morphologie du bâti et la distribution de l'habitat.
- * Etablir un constat de l'impact morphologique réel des différentes politiques de l'habitat à la ville nouvelle tout en mesurant les décalages éventuels entre ses objectifs et les réalisations.
- * Il s'agit de comprendre le rapport que les individus entretiennent avec l'espace urbain qui les entoure, et comment les individus s'approprient un même espace ou on peut en effet faire l'hypothèse que cette appropriation se fait de manière différente selon l'origine des habitants.
- * Comprendre aussi les intervenants dans la conception et le mode de gestion de ces espaces publics urbains.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Pour mieux mener cette initiation à la recherche et pour cerner le sujet notre méthodologie de recherche se présente en deux parties :

La première partie sera consacré a l'approche théorique du sujet, après une phase documentation (thèses, mémoire, articles, etc...), se basant sur une lecture exhaustive sur toutes les réflexions et concepts sur les espaces publics et une approfondie des différents composants et caractéristiques de l'espace public dans le but d'avoir des notions profondes de l'espace public pour appréhender la deuxième partie qui sera consacrée à l'étude des espaces publics de la ville nouvelle de Ali Mendjeli.

La deuxième partie sera consacrée à l'étude de quelques exemples d'espaces publics de la ville de Constantine (ville mère), et origine de la plupart des habitants de la ville nouvelle d'une part, ainsi que l'appropriation et le détournement d'usage des espaces publics dans la nouvelle ville Ali Mendjeli qui sont des réalités vécues au quotidien et des produits de comportements complexes dont les causes profondes restent difficiles discerner, mais qui restes quand même des échanges entre l'habitant et l'espace qu'il occupe pour appréhender le sens de ces comportements, et déterminer les principaux facteurs d'influences sur les espaces publics d'autre part.

Enfin, nous avons consacré beaucoup de temps pour le travail effectué sur le terrain : actualisation des plans utilisés, puis l'élaboration d'une enquête ayant ciblée 570 questionnaires.

Références

[01] *Pachaud E: Les Annales de la Recherche Urbaine (Puca, Ministère de l'Équipement), 2005.*

[02] *Lucien Jerphagnon, introduction à La Cité de Dieu, Saint Augustin, Œuvres II, Gallimard, coll. Pléiade, p. XX*

[03] *Dictionnaire Wikipedia*

PREMIERE PARTIE

ESPACE PUBLIC LIEU D'INTERACTIONS
HUMAINES ET FACTEUR DE COHESION
SOCIALE

CHAPITRE I : ESPACE PUBLIC LIEU DE L'ACTION

Introduction

Le travail de recherche de cette première partie de ce chapitre sera consacré au concept « espace public », dans le but de donner sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation, à travers des définitions des spécialistes. Pour comprendre cette expression récente, on essaiera de faire une lecture de l'espace public à travers l'histoire des villes afin de mieux appréhender cette étude.

1- Définition du concept espaces publics

L'expression "espace public", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années soixante dix.

Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus.

C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère, « l'espace public comme la partie non bâtie affectée à des usages publics, formé par une propriété et par une affectation d'usage »[04].

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée à un usage public »[05].

Par extension, de nombreux urbanistes considèrent au titre de l'espace public des lieux bâtis : gares, centres commerciaux, moyens de transport en commun et équipements collectifs.

C'est un espace ouvert c'est à dire où la circulation se fait sans entraves, composé aussi bien d'édifices que d'espaces verts que peuvent être les parcs et les jardins. L'espace public est aussi ouvert au sens où il est libre d'accès, gratuit et fréquentable par tous.

2- Caractéristiques de l'espace public

2-1 Formes de l'espace public

L'espace public est multiple par sa forme. Il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking ou d'abord de zone industrielle, de centre commercial ou de grand ensemble.

Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus planté, délaissé végétalisé, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre-plein...

Tous ces espaces, aussi différents soient-ils, participent de façon importante à l'image de la ville.

2-2 fonctions et usages des espaces publics

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine –commerce, services, détente, loisir, rencontre...

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

3- Aperçue historique sur les espaces publics

3-1 L'agora grecque

Au VI^{ème} siècle avant J-C, l'embellissement des villes, est le fait des tyrans qui avaient le pouvoir, ils font appel à des architectes et des ingénieurs pour l'aménagement et l'embellissement de leur cité. Tous les espaces extérieurs de l'agora, aux places et les voies ainsi que les édifices publics seront touchés par cet aménagement.

L'agora peut avoir différents traces, réguliers (le cas de l'agora de Milet, voir Figure N° 01, ou quelquefois irréguliers (le cas de l'agora d'Assos, voir Figure N°02.

L'agora fait aujourd'hui partie des symboles d'une convivialité un peu mythique.

Elle paraît être la première forme non rurale, non exclusivement religieuse et symbolique, d'un lieu urbain de vie publique collective consciente et organisée.

L'agora grecque était un lieu collectif d'échange politique, de tenue des assemblés et de discussions.

C'était aussi un lieu d'échanges culturels, de festivités, de commémorations et de transmissions de nouvelles.

C'était enfin un lieu d'échanges commerciaux, de marché, de ventes ambulantes ou permanentes.

Sa fonction sociale et politique acquiert de plus en plus d'importance, et les édifices publics forment une sorte de « corniche architectonique » de cette place à portiques, agrémentée d'autels, de fontaines, et de statues.

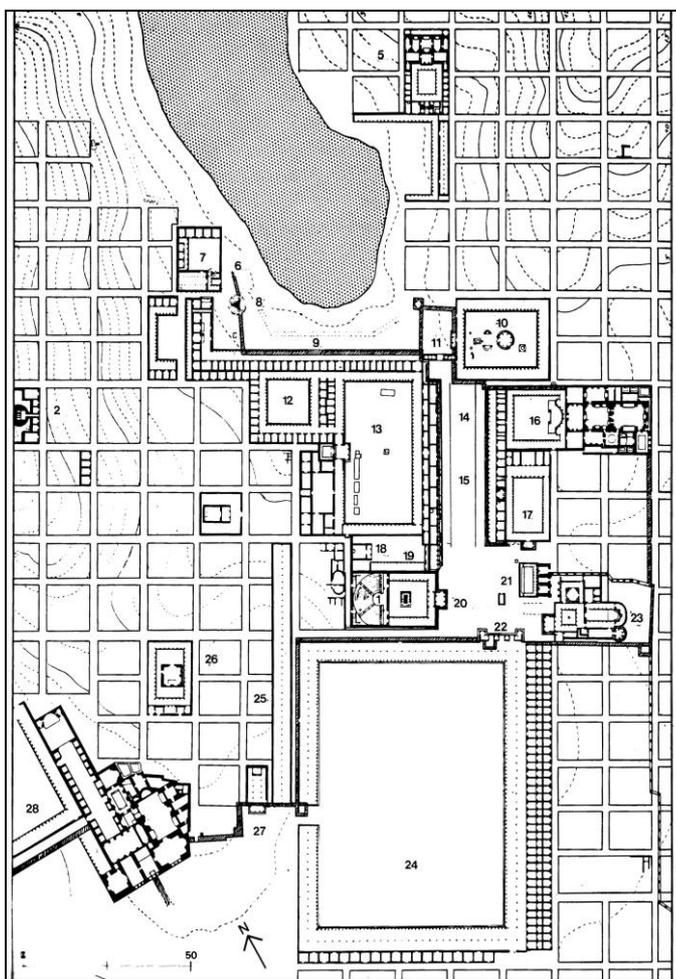
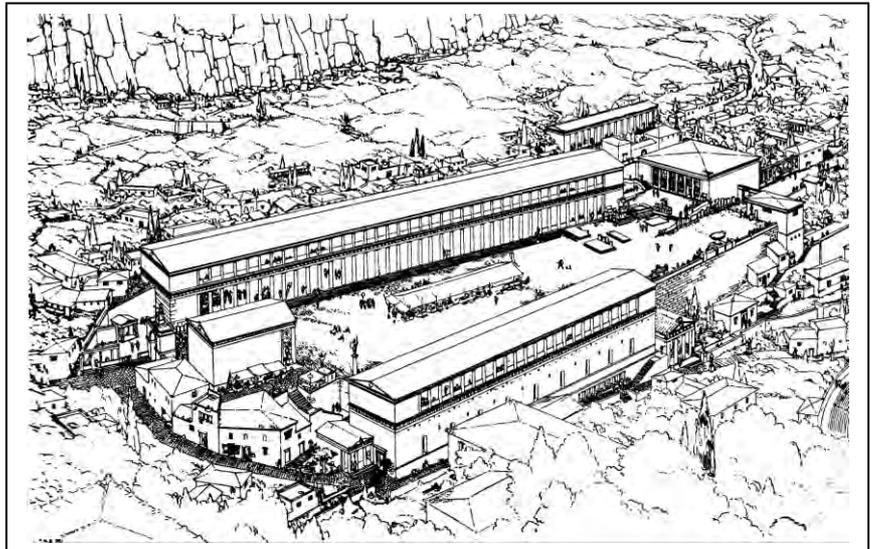


Figure 01 : L'agora de Milet est constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle-ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de l'art urbain et de la composition urbaine

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition Parenthèses 1994, p.70, 509 pages.

Figure N° 02 : Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.83, 509 pages.



3-2 Le Forum Romain

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora. A Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires. (Voir figure N° 03).

Figure N°03: Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.97, 509 pages.

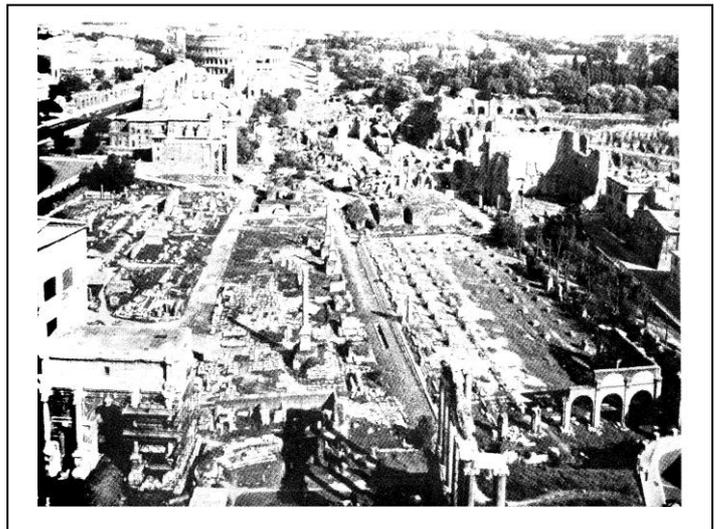


Photo N°01: Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest.

Situé entre le Capitole et le Colisée, le Forum Romain est un vaste espace regroupant de nombreuses ruines de l'époque romaine.

Il ne s'agissait pas que de simples espaces uniformes et plats, bordés de bâtiments de prestige clos sur la place. Ce sont des endroits intimement liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité. (Voir carte N°1).

3-3 L'époque médiévale

L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle [06]. L'espace urbain se développait spontanément autour du parvis (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église) des marchés et des églises.

L'habitat à cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII e siècle.

Les lieux de promenade sont souvent les cimetières qui sont assez près des édifices religieux.

Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation.

On a trois sortes de places :

- La place de l'église. (Voir photo N°03)
- La place du marché. (Voir carte N° 2 / photo N°4)

Photo N°02 : Vue aérienne de la Piazza S.Croce, avec l'église et le couvent.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.176, 509 pages.



Photo N°03 : La Piazza del Campo à Sienne avec le Palazzo Pubblico.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.240, 509 pages.

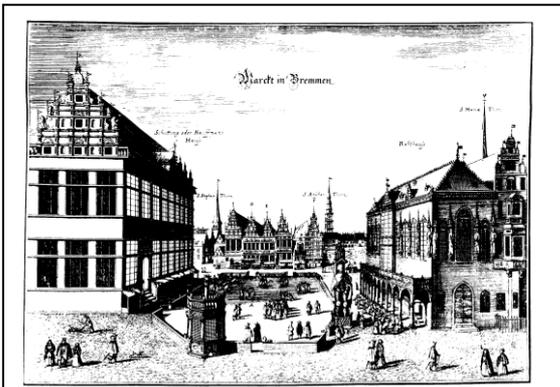
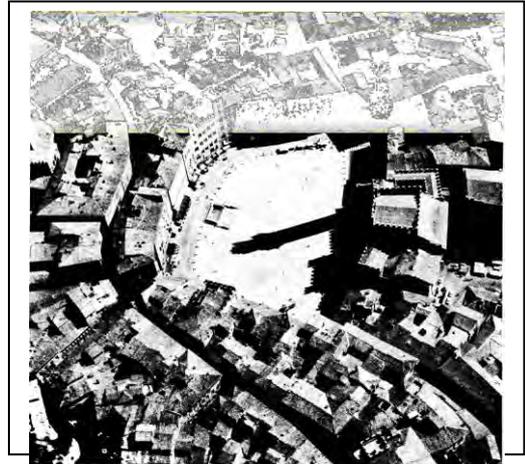


Photo N°04 : Vue de place centrale de brême (le markt) ; à gauche le palais des marchands, à droite l'Hôtel de Ville, au fond les maisons des corporations. Gravure de M.Merian , 1653.
Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville.



Photo N° 05 : Vue de la place du marché de Nuremberg.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.228, 509

La rue, lieu de travail, d'échange, de fête, lieu de la vie des familles du fait de l'exiguïté des logements, était d'abord un «espace de contact » [07].

Les villes médiévales ont un réseau viaire irrégulier. Toutefois les rues sont organisées de façon à former un espace unitaire, dans lequel il est toujours possible de s'orienter et d'avoir une idée générale du quartier ou de la ville.

3-4 la renaissance :

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne

le cadre architectural du paysage urbain. La monumentalité et les grandes places royales étaient présentes.

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines [08]. Ce n'est qu'au 17ème siècle qu'apparaissent des actions volontaires organisant ensembles édifices, places et avenues.

En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence, mettant en perspective l'espace urbain.

Les jardins de la renaissance :

C'est au 17ème siècle qu'apparaissent réellement des espaces destinés et créés pour le public. Composés essentiellement d'allées aménagées et plantées d'arbres et de jardins publics



Photo N° 06: Les jardins de Versailles à paris

Source : www.voyagesphotosmanu.com/jardins_versailles.html

Source : <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://ip-187-229.evc.net/>

Photo N° 07 : L'hôtel Condé à Paris.

Source : www.chapitre.com/CHAPITRE/fr/PAINT/per_elle-fa...



Les jardins à la française du 17ème siècle. Tout est ordonné : parterres, terrasses, fontaines, sculptures, les jardins de Versailles ont été un prototype des jardins européens pendant plusieurs décennies.

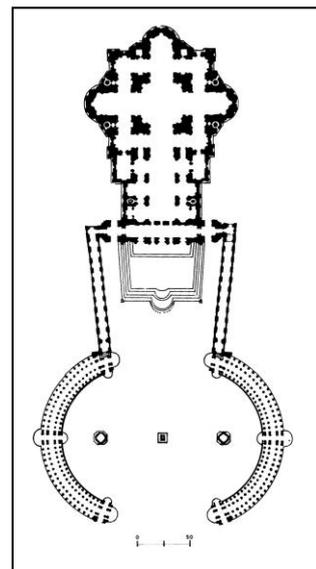
Les jardins et les parcs de la renaissance sont de véritables systèmes réguliers et fermés.

Les places de la Renaissance :

Les places de la renaissance se distinguent des places du moyen âge qui la plupart du temps spécialisées pour le commerce, ou la religion, elles sont polyvalente.

L'esthétique de la place est ramifiée par la présence d'objets, des colonnes, fontaines et de statues.

La place de la renaissance est marquée par la pureté du tracé et sa sophistication géométrique. (Voir plan N° 01 / photo N° 08).



Plan N°01: Plan de la place St- Pierre, à Rome (1574 –1656).

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.298, 509 pages.



- La place St –Pierre au début du siècle, vue des toits des maisons environnantes.



- Vue de la place St- Pierre, prise d'un ballon, au début du siècle, avant les démolitions de 1935.

Photo N° 08 : Photo de la place Saint-Pierre à Rome.

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition : Parenthèses 1994, p.298, 509

3-5 La période classique

Deux exemples peuvent être représentatifs de l'époque : la place centrale de Grammichele en Sicile et la place des Vosges à Paris.

- La place des Vosges à Paris :

La place a pris son aspect définitif en 1612, à l'origine place royale, à la révolution française, elle deviendra place des Vosges. (Voir photo N°11).

L'une des particularités de cette place c'est qu'elle est à l'origine d'une invention d'un nouveau type d'habitat ou même de quartiers.

Située sur le site à proximité de la Bastille, elle a un aspect extérieur uniforme, sa forme est un carré parfait de 140 m de côté, elle est bordée de 38 immeubles avec des façades identiques [09].

C'est vers le XVIII^e siècle que furent créés les premiers jardins et allées vertes destinés au public. (Voir photo N°09/ 10).



Photo N° 09 : Une allée promenade Tourny-Bordeau (1755)

Source : www.interconjonnettes.com/~bordeaux.html



Photo N° 10 : Photo actuel du jardin de Tourny à Bordeaux.

Source : www.evous.fr/terrasson/etvous/portraits/cham...



Photo N° 11 : Place des Vosges, Paris.

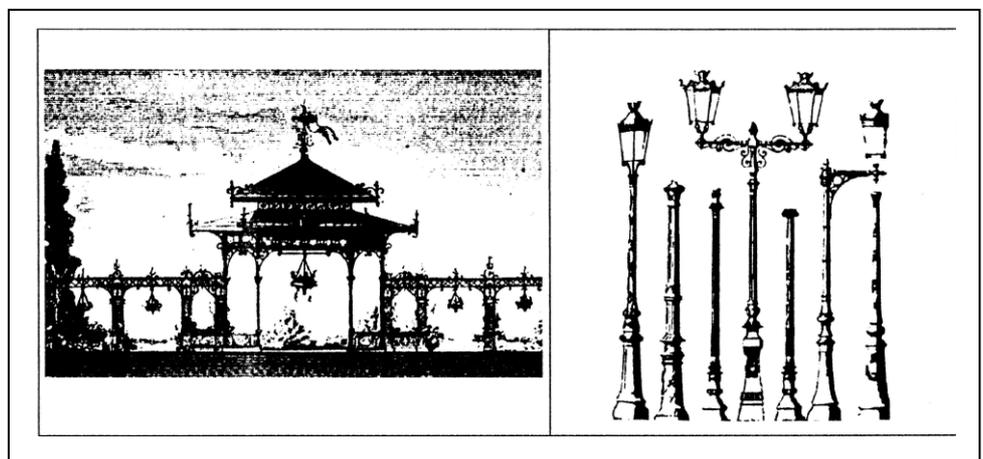
Source : louislavache.blogspot.com/2005/12/roi-henri-i...

La place des Vosges est un prototype de la place résidentielle, elle est considérée comme un ensemble résidentiel où la présence d'arcades crée un espace d'entrée pour les immeubles et forme une transition entre l'espace public et l'espace privé.

Le mobilier urbain :

Avec la révolution industrielle le mobilier urbain se modifie profondément. L'éclairage public est sensiblement amélioré (voir figure N° 04).

Figure N° 04 :
Lampadaire de Paris.
Source : DZIRI Farid,
Evolution des Espaces
Urbains Publics à
Constantine, Thèse de
magistère, Université de
Constantine 2001, p 23



3-6 La période moderne

Le 20ème siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (qui est codifié par la charte d'Athènes de 1933) celle ci fut élaborée par les CIAM (congrès internationaux d'architecture moderne) issu des utopies du 19 ème siècle.

L'urbanisme progressiste a pour objectif, contrairement au culturaliste, la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement adéquat selon un modèle d'espace standardisé.

Il met en valeur le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotope.

La charte d'Athènes a introduit des concepts nouveaux réduits à quatre fonctions : Habiter, circuler, travailler, se recréer.

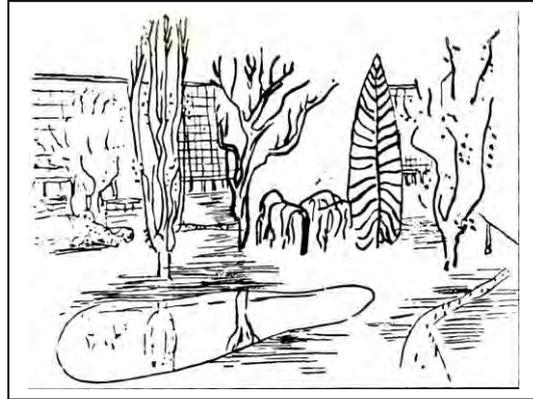
Avec l'urbanisme progressiste des CLAM, la continuité du bâti est rompue. La notion même de rue s'efface [10].

L'espace public se polarise autour de lieux publics, se caractérisant par le fait d'être des espaces clos avec différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers.

C'est dans ce contexte qu'en France, à titre d'exemple, on verra de nouvelles politiques visant améliorer le cadre de vie dans les grands ensembles des années 60, et à réhabiliter les quartiers insalubres, c'est ce qu'on appellera opération «habitat et vie sociale. » On découvre dans les années 70 des intitulés comme »aménagement d'espaces publics : espaces verts, rues piétonnes, places, mise en valeur du paysage urbain, mobilier urbain, »cette notion est introduite dans un but bien précis afin d'articuler entre le logement et les interventions publiques.

Les espaces collectifs sont considérés comme des services de prolongement des logements. (Voir figure N°3).

La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales.



- Le nouveau paysage de la ville moderne, avec la verdure et les arbres au premier plan. Dessin de le Corbusier.

Figure N° 05 : Le tissu de la ville moderne, qui doit remplacer celui de la ville traditionnelle ; projet de le Corbusier pour l'assainissement de L' « îlot insalubre » à Paris (1936).

Source : Leonardo Benevolo, Histoire de la ville, Edition: Parenthèses 1994, p.432, 509 pages.

4- La perception de l'espace public urbain :

4-1 Repère, mesure et lisibilité de l'espace urbain :

On a trois stades de perception de l'environnement urbain :

- Le dessin coloré de la forme en deux dimensions.
- Perception tridimensionnelle de l'espace.
- La référence symbolique.

4-2 Repères :

Dans une ville, les éléments ponctuels (les places) jouent un rôle de repère, on peut les considérer comme des points de convergence et de changement de direction et permettent aussi l'habitant de structurer son espace.

4-3 Mesures :

Toute mesure de l'espace se fait avec l'unité de mesure qui est l'homme, ses sens et dimensions.

La vitesse est un élément important de perception, elle fait varier la perception,

l'impression sur une ville se fera selon qu'on se déplace à pied ou en voiture.

L'espace urbain public est donc perçu différemment selon le mouvement, dans ce cas, la perception est dynamique. Chacun identifie les espaces à sa manière et suivant ses besoins.

4-4 Lisibilité :

La lisibilité d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue.

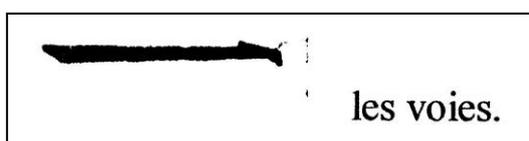
- Kevin Lynch, spécialiste américain de l'étude des milieux urbains, propose une démarche originale pour tenter d'éclaircir ce champ vaste qui est la perception de l'image par les individus.

Il semble que pour n'importe quelle ville donnée il existe une image collective qui est l'enveloppe d'un grand nombre d'images individuelles. Ou peut-être y a-t-il une série d'images collectives correspondant chacune à un groupe nombreux de citoyens. De telles images de groupe sont nécessaires à tout individu qui doit agir efficacement dans son milieu, et agir en commun avec ses compagnons.

Dans les images des villes, le contenu que l'on peut rapporter aux formes physiques peut être classé sans inconvénient suivant cinq types d'éléments : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repère. En effet, ces éléments s'appliquent d'une manière plus générale puisqu'on les retrouve, semble-t-il, dans beaucoup d'exemples d'images de l'environnement.

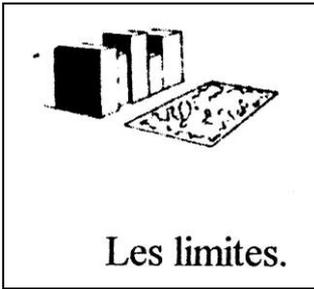
De ces éléments, on peut donner la définition suivante :

- **Les voies :**



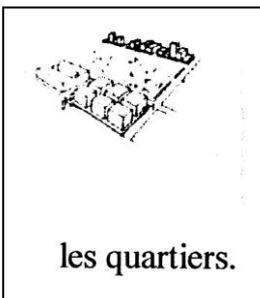
Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement. Ce peut être des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, des voies de chemin de fer.

- Les limites :



Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de linéaires : rivage, tranchées de voies ferrées, limites. Elle sert de références latérales plutôt que d'axes de

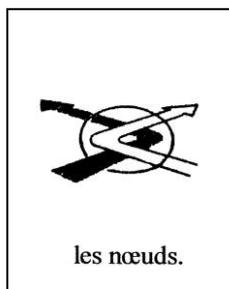
- Les quartiers :



Les quartiers sont des parties de la ville, d'une taille assez grande, qu'on se représente comme un espace à deux dimensions, où un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier.

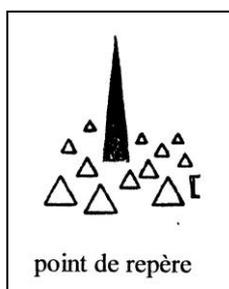
Cette identification est toujours possible quand on est à l'intérieur, et si les quartiers se reconnaissent du dehors, on les utilise à l'extérieur comme référence.

- Les nœuds :



Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, des points de jonction, croisements ou points de convergence de voies, ou bien les nœuds peuvent être simplement des points de rassemblement qui tirent leur importance du fait qu'ils sont une concentration de certaines fonctions ou de certains caractères physiques, comme par exemple un abri au coin de la rue, ou une place fermée.

- Les points de repère :



Ce sont habituellement des objets physiques définis assez simplement : immeuble, enseigne, boutique ou montagne. D'autres points de repères ont surtout une utilité locale. Ce sont les signaux innombrables, vitrines de boutiques, arbres, poignées de portes, ou autres détails du paysage urbain qui remplissent l'image de la plupart des observateurs.[11].

4-2 Dynamique du parcours:

Les cheminements quotidiens, uniques ou répétés, contribuent à forger l'image que nous nous faisons de l'environnement. Ils révèlent le monde qui nous entoure par ses caractéristiques géométriques, spatiales et formelles et mettent en valeur les événements observés et les significations évoquées le long du parcours. Le chemin nous permet non seulement de nous déplacer de lieu en lieu, de passer près ou de traverser des lieux, mais il contribue à nous souvenir des choses vues et vécues et à nous situer dans un environnement plus large. L'expérience du parcours est dynamique et les termes qui lui sont associés sont des verbes d'action : se promener, chercher et trouver, passer, pénétrer, découvrir, entrer et sortir, s'arrêter et continuer, arriver et partir... Parfois ce parcours franchit des limites, graduellement ou, au contraire, brusquement. L'idée de parcours s'assimile donc à celle de changements. Dans tout changement l'homme éprouve le besoin de se situer par rapport à ses points de départ, son passé, et à ses buts, son avenir. Pour cela il se réfère à son expérience qui lui permet d'anticiper sans trop de risques de se tromper. [12]

5- Besoins et aspirations élémentaires des citoyens :

- ❖ Aspirations sensorielles et psychologiques :
 - Le plaisir urbain.
 - Confort et confiance.
 - Le désir d'espace.
 - Le désir de nature.
 - Les surprises.
 - La magie de l'esthétique.

- ❖ Aspirations à des relations sociales :
 - Rencontre.
 - Communication et pédagogie.
 - Culture et spectacle.
 - Expression et revendication.

- ❖ Aspirations aux échanges et aux activités économiques.
- ❖ Aspirations relatives aux déplacements.

❖ Aspirations à l'enracinement.

- Conclusion :

L'histoire des villes nous enseigne que chaque société produit les dispositifs spatiaux qui correspondent à son organisation sociale, à sa division du travail et à ses conceptions du monde. Elle nous invite à l'humilité et au bon sens, car aucun modèle universel, atemporel, idéal ne peut exister. Les solutions sont multiples et toutes sont perfectibles.

Les villes d'hier et d'aujourd'hui ne peuvent être les villes de demain, mais il est plus que légitime de les préserver, voire de s'en inspirer pour de nouvelles conceptions de l'espace urbain.

En fait, l'histoire de la ville n'est pas seulement une histoire de ruptures c'est aussi une histoire de continuité. Toutes les villes, quelle que soit leur époque, sont si différentes les unes des autres mais aussi si semblables. C'est là la leçon à tirer de l'échec des utopies urbaines du 20ème siècle qui ont voulu faire table rase du passé et de ses héritages et inventer des dispositifs spatiaux répondant essentiellement à des exigences techniques et mettant de côté les mémoires collectives des sociétés modernes.

L'esthétique urbaine est plus qu'un concept de cohérence harmonique ou audacieuse gérant les formes matérielles de la ville.

Aussi, pour considérer l'esthétique de l'espace urbain public il faut en appeler à la philosophie :

la sensation de beauté ne doit pas être considérée comme le résultat d'une perception irresponsable, mais l'évaluation d'un objet, d'un espace public, d'un paysage ou d'une ville par celui qui le perçoit.

Références :

- [04] - Pierre Merlin & Françoise Choay « dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », Paris, PUF, 1988, p 273.
- [05] - Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983, p3887.
- [06]- Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française,
Paris 1992, p 24.
- [07] - Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française,
Paris 1992, p 24.
- [08] - Ministère de l'équipement et du logement, Espaces publics, Ed. Documentation française,
Paris 1992, p 24.
- [09] - Charles Delfonte, grandes histoire de la ville, Ed. A. Colin / Masson, Paris 1997, p212.
- [10] - Ministère de l'équipement et du logement, Op. cit, p 26.
- [11] - Kevin Lynch, L'image de la cite, Ed. Dunod, Paris 1971, p 53 – 57.
- [12] - Pierre Von MEISS, De la forme au lieu : Une introduction à l'étude de l'architecture,
Lausanne 1993 p 168.

CHAPITRE II : TYPOLOGIE ET ROLES DES ESPACES PUBLICS URBAINS

Introduction

L'espace public est souvent vu comme espace vide résiduel, ce qui reste entre les constructions, il est généralement négligé par rapport au cadre bâti.

Dans ce chapitre nous essayerons de donner les formes, l'usage et le rôle des espaces publics, le souci des urbanistes qui a surgi en force au cours de la deuxième moitié du siècle.

Nous avons exprimé le rôle Espaces verts, mobilier urbain, rues piétonnes, aires de jeux, animation urbaine, lieux de rencontre etc... comme éléments constitutifs de l'espace urbain et espaces de communication et d'échanges.

1- Rôles et fonctions des espaces urbains publics

La conception des espaces urbains présente des caractéristiques communes d'un site à l'autre, du centre ancien à la périphérie moderne. Elle amène toujours une réponse à une demande spécifique, une part d'imaginaire et l'utilisation de références et de savoir faire techniques et architecturaux.

L'espace extérieur urbain exerce une fonction primordiale : il donne à vivre, il donne à voir. De lui dépend l'image de marque de la ville. Que l'image soit agressive, rebutante, ou simplement monotone, la perception de la ville est négative.

C'est le lieu de la circulation, de la communication, de la rencontre.

1-1 Rôles des espaces urbains publics

Les espaces publics forment l'âme de la ville, l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville.

- Espaces physiques
- Espaces de communication
- Espaces composites
- Espaces de stratégies

- Lieux de vie et de sociabilisations quotidiennes
- Les espaces publics forgent l'âme de la cité

1-2 Les fonctions que doivent assurer les espaces publics

- La satisfaction des besoins sensoriels et psychologique
 - ✓ Des espaces pour la sauvegarde de la qualité de la vie
 - ✓ L'espace vert : facteur d'équilibre écologique
 - ✓ Les espaces pour la beauté de la ville
- Les relations sociales spontanées et libres
 - ✓ Les espaces de loisirs
 - ✓ Un espace pour l'enfance
- Les échanges économiques
- Les déplacements utilitaires
 - Espace vert, mobilier urbain, rues piétonnes, aires de jeux, lieux de rencontres, cours urbaines, cet inventaire d'espaces qui ont pour objectif d'offrir aux habitants des villes des solutions pour améliorer la fréquentation et la qualité des espaces situés entre les constructions.

2- La circulation urbaine

L'une des fonctions que peut exercer l'espace extérieur urbain, la plus importante et la plus ancienne, est sans doute de permettre la circulation des individus, la rue est le lieu de la circulation, de la communication et de rencontre.

La circulation est en effet le reflet de la structure de l'espace urbain [13], c'est elle qui indique ou sont les pôles, quels sont les axes, comment les uns et les autres se hiérarchisent.

L'une des caractéristiques essentielles de l'espace public est d'être irrigué par de multiples flux de circulation de nature diverse, d'intensité inégale, à la fois diluée et hiérarchisée, de volume variable dans le temps.

2-1 Types des circulations

Suivant les types de circulation on a des rues :

- Rues piétonnes : les emprises réservées aux piétons.
- Rues avec différents types de circulation : automobile, autobus, deux roues, et piéton.
- Rue à circulation mécanique : réservée uniquement aux transports mécaniques.

2-2 La rue

Le mot rue vient du latin « ruga » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération.

Dans les cités anciennes, la rue, lieu de travail, de l'échange de la fête, et lieu de vie des familles ; était d'abord un espace de contact.

La rue est un espace de circulation dans la ville, structurant les quartiers. Elle dessert les logements et les lieux d'activité économique, ce qui en fait une voie du réseau urbain

C'est aussi un espace d'échange (commerces), elle se distingue des autres voies urbaines (voirie) comme les allées, les cours ou les boulevards et avenues par sa relative faible largeur notamment, et par l'absence de contre-allées.

2-2-1 Rôles de la rue

Les rôles remplis par la voirie sont nombreux :

- **Créer un cadre de vie** (Voir figure N°4).

Figure N°4 : La rue et la création du cadre de vie.

Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05.



- **Assumer une fonction sociale** (Voir figure N°5).

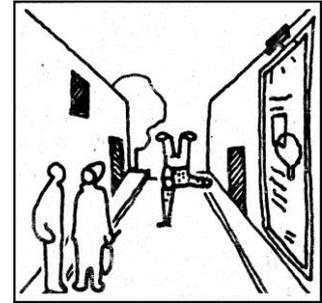


Figure N°5 : La rue assume une fonction sociale.

Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05.

A New York, on voit à la sortie des écoles, dressée à l'entrée d'une voie généralement secondaire une pancarte portant l'inscription « play street », elle est abandonnée aux amusements enfantins. [14] (voir figure N°5).

- **Desservir les activités** (Voir figure N°6).

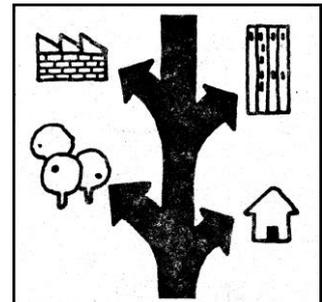


Figure N°6 : la rue dessert les activités.

Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05.

- **Accueillir les circulations** (Voir figure N°7).

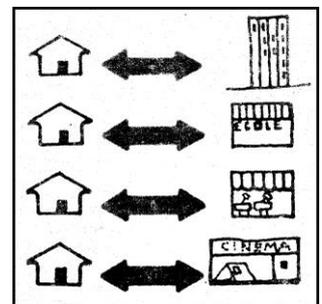


Figure N°7 : La rue Accueille les circulations.

Source : Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.06.

2-2-2 Le déplacement : une lecture de l'espace urbain

Cette lecture a fait naître l'idée de donner au moyen de transport lui-même une qualité scénique et communicative, le transport n'est plus traité comme fonction circulatoire, il contribue avec le traitement des points de desserte du réseau, à articuler territoire local et urbanité, et à faire circuler les signes de l'urbain à travers différents fragments de la ville ou d'agglomérations.

Le déplacement peut contribuer à mettre en valeur les potentialités d'une ville à travers un trajet ou un circuit bien étudié.

Dans ce qui suit, nous essaierons de décrire brièvement quelques-uns de ces espaces urbains publics, notamment la rue, la place, et les jardins publics.

2-3 Typologie des voies

La voirie rapide assurera la circulation générale de pénétration et de transit au niveau de l'ensemble de la ville.

La voirie artérielle permettra la liaison entre les différents quartiers de la ville, avec un débit maximum, à une vitesse égale à 60 km/h.

La voirie de distribution facilitera les déplacements internes aux quartiers à une vitesse maximale de 50 km/h.

La voirie de desserte permettra, à vitesse réduite, l'accès aux immeubles et aux diverses activités urbaines. Des dispositifs spécifiques pourront exister dans ce type de voie pour limiter la vitesse.

Il importe de noter qu'à l'intérieur d'un tissu urbain ancien, une même voirie assume à la fois plusieurs fonctions. Une voirie de distribution est souvent en même temps une voirie de desserte pour les activités qui la bordent; une voirie artérielle assume également la distribution dans le quartier qu'elle traverse.

Le rôle de la voirie a évolué au cours des siècles. Jadis simple lieu de rencontre, aujourd'hui, elle assume un ensemble complexe de fonctions: elle écoule les circulations; elle dessert les activités, elle modèle l'espace urbain, elle crée, un cadre de vie, elle assume une fonction sociale, elle participe à

l'enracinement du citoyen.

Il importe donc, que la conception de la voirie s'inscrive désormais dans un cadre élargi, où ne soient pas seuls pris en compte les impératifs de la circulation.

3- Les places publiques

Dès ses origines, l'histoire des places est double, fonctionnelle et formelle. Née de la nécessité de se rassembler devant le siège du pouvoir, devant le temple, ou dans les lieux du commerce, la place devient un support des fonctions essentielles de la cité : l'échange, la rencontre au sens le plus large du mot.

3-1 Définition de la place

Le dictionnaire définit la place comme un « lieu public découvert et bordé de maisons ou de monuments », comme « un large espace découvert auquel aboutissent plusieurs rues dans la ville », voire comme un « endroit où ont lieu les prises d'armes et les défilés ».

Depuis un siècle, les définitions sont donc fondées d'abord sur des relations architecturales et fonctionnelles (économiques). Pour Géo B. Ford [15] le but essentiel d'une place est la distribution du trafic et le stationnement des véhicules devant les édifices publics.

L'engouement actuel pour l'agora et le forum de nos villes nouvelles affirme le désir de renouer avec les rôles sociaux que l'on attribue à la ville antique et médiévale, et que Vitruve décrivait dans le premier chapitre du cinquième livre d'Architecture :

«... l'ancienne coutume était de faire voir au peuple les combats de gladiateurs dans ces places, il faut pour de tels spectacles qu'elles aient, tout autour, des entrecolonnes beaucoup plus larges et que sous les portiques, les boutiques des changeurs aussi que les balcons aient l'espace

nécessaire pour faire le trafic et la recette des deniers publics. La grandeur de ces places publiques doit être proportionnée à la population de peur qu'elles ne soient trop petites si beaucoup de personnes y ont affaire, ou qu'elles ne paraissent trop vastes, si la ville n'est pas fort peuplée ». [16]

Le mot dans son rapport avec l'architecture exprime plusieurs choses :

- Le lieu même, le terrain obligé ou choisi sur lequel on élève un bâtiment ;

- Celui qu'on laisse vide ou qu'on pratique au milieu d'une ville ou d'un quartier pour l'agrément ou les besoins de ses habitants (culturels ou sociaux) ;

- Celui qui doit servir d'accompagnement à certains objets de décoration.

- Une place est un espace public : son accès est libre et accessible à la foule.

- Elle possède plusieurs possibilités d'accès : carrefour pour le piéton et pour l'automobiliste.

- Elle s'étend à ciel ouvert : espace exclusivement extérieur.

- Elle se caractérise par ses frontières et son bâti pour l'usager.

- La place est un lieu de liberté d'expressions.

D'une manière générale, ce que nous avons dit de la rue s'applique à tout espace extérieur libre situé entre les bâtiments.

Cette dernière est née du besoin qu'ont les hommes de se rassembler pour discuter, négocier, converser, assister à un événement (spectacle, ...). Espace polyvalent par excellence, prolongement de l'habitat, la place publique est fréquentée essentiellement par toutes les tranches d'âges. Cet espace urbain public doit être aménagé de manière à ne pas figer les activités (jeux, détente, repos, spectacle...).

3-2 Origine du concept de la place

Dérivant de son origine latine - platea : rue large ou place - le mot désigne le tout dans le cas de la place forte, agglomération fortifiée, et de la ville de garnison, ou s'applique à des fonctions caractéristiques lorsqu'il désigne des corps de métiers réunis, par exemple, dans la « place financière » de Paris; le « jour de place » était celui où les négociants de la ville avaient coutume de s'assembler.

La recherche étymologique nous a permis de déceler une approche historique et sociale de cette notion :

- La place, mot dérivant du latin populaire (platea) lui-même dérivant du latin classique (platea) désigne une large rue, emprunté au grecs (plateia) féminin de (platus) correspondant au mot français « large » [17].
- D'après Larousse 3 volumes en couleur, dictionnaire encyclopédique tome III Ed. librairie Larousse Canada 1970 « Lieu public, découvert et bordé de maisons et de monuments, la place du marché, la place Vendôme à Paris » [18].
- R.Krier voit en la place: « le premier type d'espace urbain inventé par l'homme.

Elle résulte du groupement de maisons autour d'un espace libre. Cette configuration permettrait un maximum de contrôles publics dans l'espace intérieur, et constitue ainsi un bon dispositif de défense à l'extérieur, la surface à protéger est minime [19].

- La place dans le dictionnaire arabe trouve son équivalent [20]:
« Seeh », espace non bâti, découvert, se trouvant entre les maisons du quartier.
« Rahba » désigne un terrain étendu devant le campement de tentes, là où les visiteurs étrangers sont accueillis.
Le « Mrah » désigne le campement des caravanes abritant les chameaux.
Espace pour marquer une pause, se détendre et se reposer.

- Pour le petit Larousse 1991 « la place est un espace public découvert, dans une agglomération ».
- Palladio A, « la place désigne un grand espace visible par le moyen duquel on puisse jouir de l'aspect de quelques superbes édifice » [21].

Les places publiques de nos jours servent beaucoup plus à procurer de l'air et de la lumière à un tissu urbain très dense. On désigne toute parcelle de terrain entourée de rues et sur laquelle on a renoncé à élever toute construction comme « place ».

3-3 Les rôles de la place

Une place peut être belle ou laide, agréable ou déplaisante, nous l'aimons ou nous l'évitons. Ces sentiments, qu'ils soient très largement communs ou strictement individuels résultent de notre lecture d'un lieu, de son paysage. En plus des aspects affectifs et sentimentaux, nous avons tout simplement besoin de nous orienter, de nous retrouver afin de « pratiquer » ce lieu - d'y vivre.

- Un repère exceptionnel du paysage
- Voir et observer
- Les articulations de la structure urbaine

3-4 Les fonctions des places publiques

Parce que nous avons choisi de privilégier les rôles et les pratiques citadines, les fonctions sont rattachées aux thèmes concernant le « vécu ». Les fonctions les plus couramment présentes sur les places publiques procèdent évidemment de la nature même de celles-ci vouées au rassemblement et au passage : la circulation et le commerce. Viennent ensuite les activités sensibles à un certain décorum que procure le dégagement des façades : administration, culte, bureaux. L'habitat est le

complément banal mais les plus belles maisons du quartier se trouvent sur la place aussi bien que le long des principales avenues.

4. Types des places publiques

L. Cloquet, fait remarquer qu'il existe trois types de places publiques [22]:

- Les places de circulation

Les places de circulation se situent aux croisements des voies (rond point) et destinées spécialement au trafic routier. A titre d'exemple on a la place des Martyrs au centre ville de Constantine, la place du 1^{er} mai à Alger et la place de la concorde à Aix-en-Provence (France) (Voir photo N° 12).



Photo N° 12 La place Place Charles II. Charleroi Belgique

Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

- Les places d'agrément

Elles sont situées dans le tissu urbain plus ou moins dense, ces places dégagent une vue agréable, elles procurent de l'air et de la lumière et servent aux jeux et aux rencontres, et aux réunions publiques (Voir photo

N° 13).



Photo N° 13: La place du marché à **Namur** (Place du Marché aux Légumes). Commerces, cafés et restaurants assurent l'accueil et le contrôle social de la place.
Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

- Les places monumentales

Ce sont des places généralement encadrées par des bâtiments avec des façades monumentales et dont le centre est soit vide, soit occupé par un monument (Voir photo N° 14).



Photo N° 14 La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris - France.
Source : Paris1900.lartnouveau.com

Dans cette catégorie on a : la place de la mosquée, de l'église, de l'hôtel de ville, du château, celle du palais de justice et celle de la gare

On a une double fonction de ces places :

- Une extension de la fonction de l'équipement principal qui en fait partie, vu le flux important de fréquentation : mosquée, marché, mairie.
- Elle permet de mieux exposer un édifice important et participe à l'aération du tissu urbain généralement dense au centre ville.

- La place d'armes

Elles dérivent d'un élargissement, ou d'une fortification, ces places occupent en général une position centrale et sont reliées directement au périmètre à défendre. Elles sont de vastes esplanades destinées aux entraînements et aux rassemblements militaires.

- La place du marché

C'est le lieu où se tient habituellement le marché plus ou moins grand par son aménagement spécialisé. Presque toutes les villes anciennes possèdent ce genre de place, elles sont souvent associées à d'autres fonctions principalement religieuse, ce qui justifie la présence de mosquée et de l'église dans le prolongement de la place (Voir photo N° 15).



Photo N° 15: Place des terreaux à Lyon. Hôtel de ville et Musée des Beaux-Arts,... les édifices publics organisent l'espace urbain
Source : Jean-Marie GILLON. Les places publics un enjeu local et régional. © MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée, 2006.

5- Les espaces verts

Les espaces verts publics urbains sont considérés comme des équipements urbains à part entière. Leurs formes, leurs emplacements tout comme leurs superficies diffèrent en fonction des besoins spécifiques auxquels ils répondent et de l'environnement urbain auquel ils sont intégrés.

Ce sont des éléments de l'esthétique urbaine.

Il s'agit d'aménager des espaces naturels de respiration, de détente et de loisirs à destination des urbains. Les espaces verts répondent également à d'autres fonctions : ils peuvent être des espaces de production, tels les forêts ou l'agriculture, de préservation des ressources naturelles et humaines, d'ouverture pour la détente, l'oxygénation ou les loisirs.

5-1 Définition du concept d'espace vert

Ils sont nécessaires à la ville en tant que purificateur de l'atmosphère et aérateur du tissu urbain. Indispensable à la vie de l'homme, par leur influence bénéfique sur la santé physique et morale, Ils sont lieux privilégiés des citadins, car ils répondent à leurs besoins de détente, de repos, et de promenade.

D'après B.Desert « les espaces verts répondent à des besoins d'évasion, d'isolement, de détente, d'air pur pour les citadins, à un attrait croissant de la nature » [23].

Pasquier, 1971 définit l'espace vert comme étant : »le lieu garni d'un tapis végétal permanent, naturel ou artificiel, urbain, suburbain ou rural, et dont la fréquentation et l'usage sont réservés à l'exercice, l'éducation et le délasserement de l'homme.

Le terme « espace vert » est nouveau puisqu'il fut utilisé pour la première fois dans la loi d'orientation foncière française de 1967 (art: 1) qui définit comme une surface réservée aux parcs et aux jardins dans la zone urbaine. » [24].

L'espace vert se définit par contraste avec le milieu urbain :

- Un espace de liberté qui s'oppose aux contraintes imposées par la ville : une circulation non entravée, espace de vagabondage et de flânerie.
- De grands espaces ouverts qui s'opposent à l'étroitesse des espaces fermés bâtis.

Une dimension naturelle liée au végétal qui contraste avec la dimension artificielle du milieu urbain : l'un semble vierge d'intervention humaine par opposition à l'autre dessiné et conçu par l'homme. [25]

5-2 Les catégories d'espaces verts

On peut retenir, pour établir un classement des espaces verts urbains, certains critères tenant à la localisation (urbaine, suburbaine, péri-urbaine...), au degré d'aménagement (aménagé, peu ou pas aménagé...), au degré

d'ouverture au public (ouvert, fermé, payant, gratuit...), au type de gestionnaire, à la distance à la résidence, aux types d'utilisateurs (enfants, adolescents, personnes âgées...). (Voir diagramme N°).

La notion d'espace vert recouvre une grande diversité d'aménagements, il peut s'agir de jardins publics, aires de jeux d'enfants, parcs d'animaux, jardins botaniques, circuits de promenade, parcours de santé, stades, terrains de sports, jardins familiaux, cimetières. [26]

5-2-1 Les jardins

Parmi les espaces verts urbains à usage privatif, on peut distinguer les jardins privés et les jardins ouvriers. Les jardins privés sont des espaces d'agrément, de surface réduite, qui jouxtent le plus souvent un lieu d'habitation, une maison individuelle. (Voir photo N° 16).



Photo N° 16 : Jardin privé d'une maison individuelle.
Source : Ron Lutsko, Jr, Landscape plans, Ed. OrthoBook, San Ramon, CA.1989, p.10

Les jardins ouvriers ou familiaux sont des parcelles groupées sur des terrains d'une superficie de 1 à 10 ha, situés soit proximité d'un groupe important d'habitations de la ville, soit plus éloignés en périphérie [27] (Voir carte N° 01 et photo N° 17)

Carte N° 11 : Un lotissement de jardins familiaux à strasbourg.
 Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris

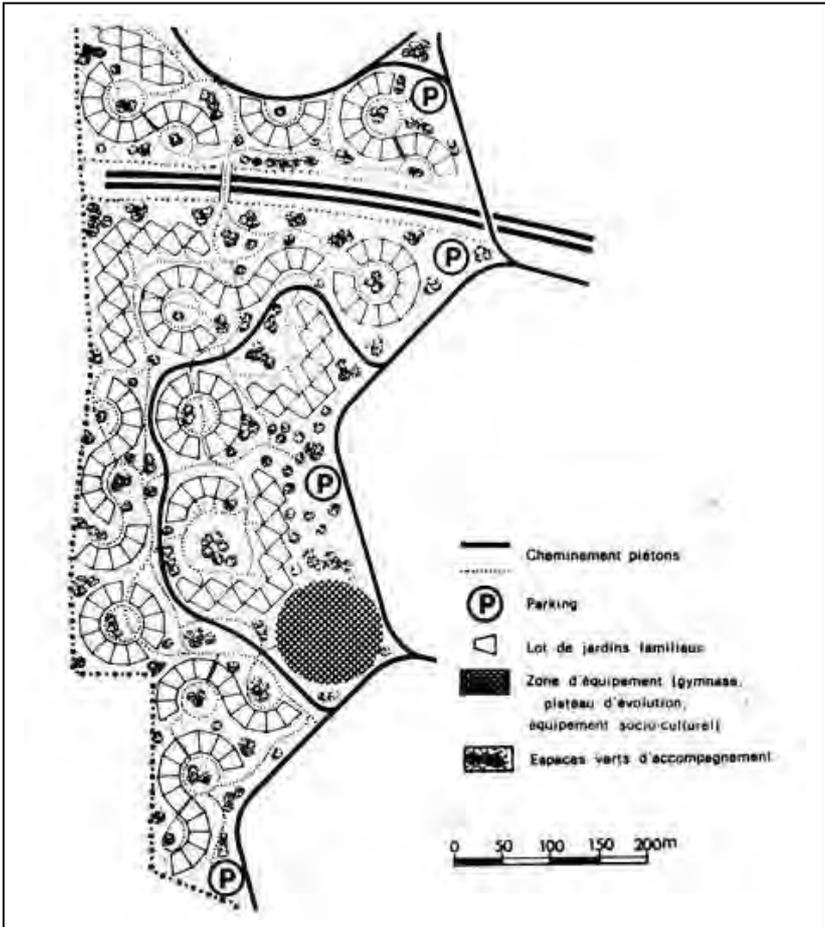


Photo N°: jardins publics. Jardin du Luxembourg à Paris France.
 Source : fr.wikipedia.org

5-2-2 squares

Le square est un espace vert de dimensions réduites variant de quelques centaines de m2 pour les plus petits à 4 ou 5 ha pour les plus grands. [28]

5-2-3 Les parcs

Les parcs de quartier peuvent s'organiser autour d'un plan d'eau ou d'un massif boisé préexistant. Composés en majorité d'espaces créés (pelouses, boisements, aires de jeux), ils offrent un lieu de repos, de détente et de pratique d'activités récréatives. (Voir photo N° 18).



Photo N° 18 : Parc de Bercy Paris
Source : <http://www.paris.fr>

Les parcs centraux sont des espaces beaucoup plus grands (20 ha et plus), à caractère végétal très marqué, où les installations spécifiques mobilisent moins de la moitié du terrain d'assiette. (Voir photo N°19).

Photo N° 19: Le pavillon d'art contemporain, France.

Source : Michael Spens, Paysages contemporains, Ed. Phaidon. 2005, p 172.



5-2-4 Les espaces bleus

Les plans d'eau et leur environnement immédiat constituent un agrément important et un des éléments privilégiés d'un paysage urbain de qualité.

De plus, les plans d'eau sont, pour les plus importants, les supports d'activités de loisirs de plein air tels que : la pêche et la baignade.

5-2-5 Les aires de jeux

Lors de la conception des aires de jeux, l'objectif prioritaire est d'organiser des espaces de dimensions suffisantes à partir d'un aménagement élémentaire des sols et de quelques installations simples dépourvues de danger. (Voir Photo N° 20).



Photo N° 21: 20 Aire de jeux de l'Avenue d'Iéna à Paris-France.
Source : Wikipedia

- Le premier impératif de cette organisation concerne la sécurité (Voir figure N°9).

- Le second impératif est de constituer un monde à l'échelle des enfants qui réponde à la logique de leurs jeux et activités.

❖ Quels que soient l'âge des enfants et les activités pratiquées, trois éléments essentiels constituent les aires de jeux pour enfants :
les mouvements du sol, le végétal et l'eau.

❖ Lors de la conception de ces aires de jeux, il est utile de distinguer

quatre groupes d'âge ayant des besoins spécifiques.

- Les terrains de jeux destinés aux moins de 3 ans sont situés de préférence à 50 m Environ de l'habitat ; ils sont enclos et réservés à l'usage de ces très jeunes enfants. [29]

(Voir photo N° 22).

Photo N° 22: Jeux de plein air.

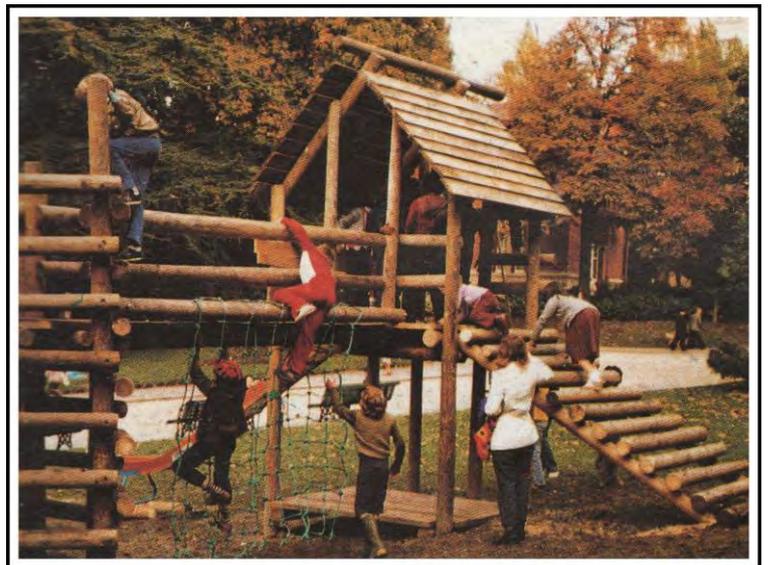
Source J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris1987, p.354.



- *Pour les enfants de 3 à 7 ans*, le terrain affecte doit être partiellement séparé de celui des plus grands du fait des risques liés à l'usage de la bicyclette ou des jeux de ballons. Il faut prévoir environ 10 m² par enfant. [30] (Voir photo N° 23).

Photo N° 23 : Equipement pour jeux sportifs.

Source J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris1987, p.355.



- *Les enfants de 7 à 12 ans* commencent à exprimer un besoin marqué de socialisation et d'indépendance. Pour ceux de 7 à 9 ans, on peut aménager des terrains polyvalents destinés aux activités de mouvement.
- *Les enfants de 9 à 12 ans*, déjà plus indépendants, fréquentent les terrains plus vastes, moins clos, à caractère sportif.
- *Au-delà de 12 ans*, les adolescents sont capables de créer leur propre milieu d'activités, proche de ceux des adultes.

5-2-6 Les cimetières

L'aménagement des cimetières constitue un problème délicat à traiter. On peut distinguer deux types d'aménagements pratiqués : les cimetières à dominante minérale (peu de végétaux, alignements de tombes...) et les cimetières à dominante végétale ou cimetière paysager (la surface végétale est importante dans la composition d'ensemble).

Pour une plus grande beauté du lieu et pour dédramatiser la mort, on préfère cette dernière modalité d'aménagement, très fréquente dans les pays anglo-saxons. (Voir figure N° 08).



Figure N° 08 : Un cimetière anglo-saxon.

Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris 1987, p.153.

5-3 Les composantes de l'espace vert

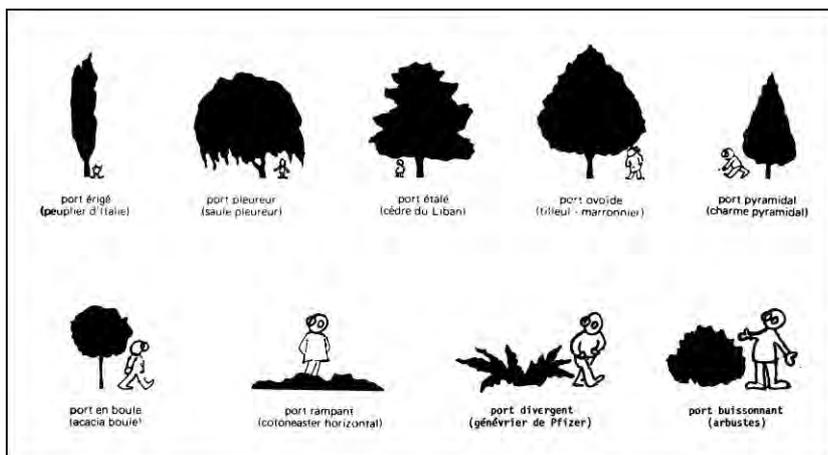
5-3-1 Les arbres et les arbustes

Éléments constitutifs des espaces verts, les arbres présentent certaines caractéristiques qui permettent d'établir des critères de classification. Ces critères sont utiles à connaître pour mener à bien les travaux de création

comme ceux d'entretien. (Voir figure N°09).

Figure N°09 :
La silhouette des arbres et des arbustes : essai de classification.

Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris 1987, p.165.



5-3-2 Les haies

Parmi les fleurs ou végétaux à floraison que l'on peut développer en milieu urbain, il faut rendre aux plantes grimpantes ou sarmenteuses la place qu'il leur revient. Malheureusement, cette catégorie n'est pas suffisamment considérée et donc peu utilisée. On distingue habituellement trois types d'usage pour ces végétaux : on peut tapisser des parois minérales surtout lorsque l'on veut masquer ou verdifier des surfaces qui ne sont pas agréables au regard. Dans les parcs, jardins ou petits squares, on peut également faire grimper de la végétation sur des pergolas ou des treilles. (Voir figure N° 10).

En couverture de sol, on peut remplacer le gazon, dans les zones difficilement accessibles, par des plantes tapissantes (lierre...).

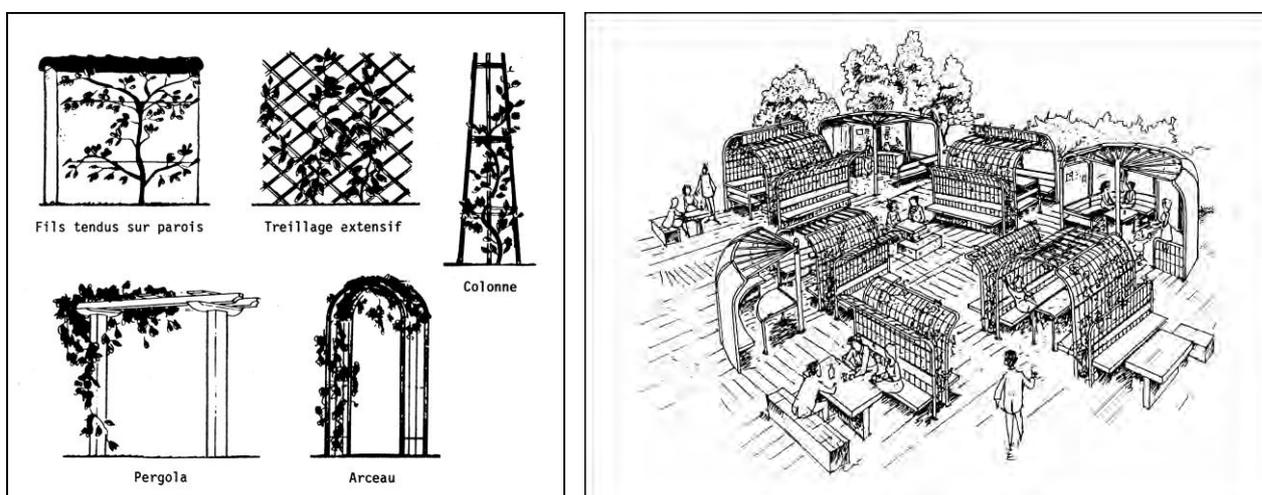


Figure N° 10: Les supports des plantes grimpantes.

Source : J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L- Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris 1987, p. 188 - 189.

f. Les haies

Les haies correspondent à des écrans de verdure destinées à protéger, limiter ou séparer. Ainsi définie, la haie peut avantageusement remplacer des clôtures ou murs dans l'espace urbain. (Voir photo N° 24). On dispose plusieurs types de haies.

Photo N° 24 : Ornotesando, Tokyo, Japon 2003.
Green Green Screen, mur vegetal: clôture organique.

Source: Aldo Aymonino, Valerio Paolo Mosco, Espaces publics contemporains.
Architecture volume zéro, Ed.Skira. 2006, p 368.



5-3-3 Les plantations d'alignement

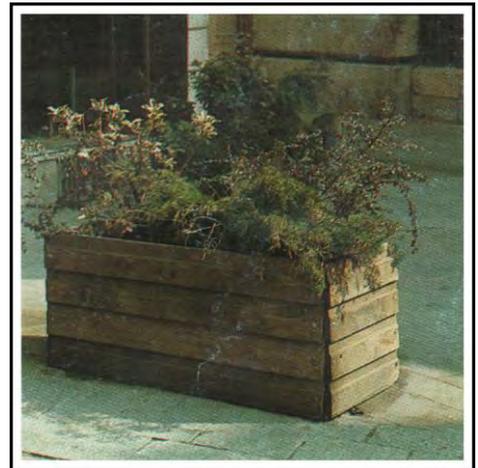
Les arbres alignés le long des rues et avenues doivent présenter des caractéristiques essentielles à leur survie dans L'environnement urbain (Voir photo N° 25) : de vigueur proportionnée à l'espace disponible (restreint dans les rues), l'arbre des rues a une silhouette droite, régulière, avec des ramifications bien équilibrées. Il est important également de choisir des espèces dont le bois n'est pas cassant et dont les racines ne peuvent pas détériorer les trottoirs et les canalisations.

On préférera les arbres à petites feuilles qui sont facilement éparpillées par le vent, qui ne forment pas de tapis glissant sur les chaussées et trottoirs.



Photo N° 25 : Plantation d'arbres dans la place : Charles de Galle Etoile Paris – France.
Source : wikipedia

Cette technique est à éviter le plus possible car elle présente de nombreux inconvénients d'ordre esthétique, technique, financier. Certains espaces sont plus propices que d'autres au fleurissement. Les espaces verts présentent le meilleur environnement, à la fois esthétique et naturel, pour la plantation de fleurs. Les espaces minéraux sont moins propices aux grands parterres fleuris. (Voir photo N° 26).



3-5 Les grands terrains gazonnés

Photo N° 26 : Les plantes en bacs.

Source: Michael Spens, Paysages contemporains, Ed. Phaidon. 2005, p 215.

Avec les arbres et les fleurs, l'enherbement est le troisième élément constitutif des espaces verts urbains. Le terme d'enherbement, peu utilisé,

comprend le gazon, la pelouse et la prairie. (Voir photo N° 27).



Photo N°27 : Parc du champ de Mars Paris – France.
Source : dictionnaire wikimedia

5-4 Rôles et fonctions des espaces verts.

- Le rôle social et sanitaire.
- Le rôle éducatif et culturel des espaces verts.
- La fonction esthétique et urbanistique.
- Les fonctions relationnelles.

Les fonctions des espaces verts sont aussi des fonctions de relations avec le groupe d'habitations, l'unité de voisinage, le quartier, à la ville et même à la campagne environnante. Ces fonctions sont des :

- Fonction structurante, du développement urbain, à des échelles différentes.
- Fonction de protection contre la pollution et les nuisances urbaines et industrielles.
- Fonctions de loisir de plein air.
- La végétation est un fixateur de poussières et peut jouer partiellement un rôle d'écran qui diminue les projections directes sur les espaces qu'elle borde.
- C'est un outil d'aménagement précieux : elle crée des espaces, sert de réducteur d'échelle entre des espaces plats et des volumes importants, découpe l'espace en sous-espaces, sert de barrière ou d'élément de repérage à l'aide de beaux arbres, par exemple.

- Ses qualités esthétiques transcendent les rôles étiés d' « enjoliveur » ou de cache-misère. Elle apporte des couleurs et fourni des éléments dynamiques et paisibles.

6- Le mobilier urbain dans l'espace public

Le mobilier urbain est l'ensemble des objets ou dispositifs, publics ou privés, installés dans l'espace public et liés à une fonction ou à un service offert aux usagers.

Il est aussi appelé « composant urbain » ou « matériel urbain » ou tout simplement « équipement ».

6-1 Les différentes fonctions du mobilier urbain

Le mobilier urbain fait partie intégrante de l'environnement d'une ville dont il peut grandement faciliter l'identification et l'appréhension globale. Ce rôle important s'accompagne bien évidemment d'une multitude de fonctions secondes qui tiennent :

- à l'orientation des usagers et leur information (panneaux directionnels, plaques de noms de rues, enseignes, horloges, panneaux d'information, publicité...);
- à la formulation des ordres (panneaux de stationnement, d'interdiction, d'obligation...);
- à la distribution ou la collecte de produits (boîtes aux lettres, kiosques à journaux...);
- à la protection du matériel des services de la voirie (cabanes à outils, bacs à sable);
- à la protection (balustrades, palissades, clôtures...);
- à la détente ou à la mise à l'abri (abris, bancs...);
- aux jeux pour enfants...;
- à l'éclairage;
- à la culture (sculptures, art...);
- à l'enregistrement (parcmètres, horodateurs, barrières mobiles des stationnements);
- à la consommation (terrasse de café kiosque, bar...);
- à l'hygiène (sanisette, ...).

Le mobilier urbain doit être autre chose qu'une accumulation d'objets, un

amas hétéroclite digne des inventaires « à la Prévert ». [31]

6-2 Les différentes catégories de mobilier urbain

-Le mobilier urbain pour l'éclairage public

Il améliore la sécurité et rend la ville plus attractive la nuit. L'éclairage est incontestablement un facteur essentiel de confort et de sécurité dans la ville. C'est aussi un élément qui contribue à la qualité du paysage nocturne et diurne de la ville.

- Le mobilier urbain d'esthétique et de repos

Le mobilier de repos est constitué par : les bancs, banquettes, sièges et causeuses, ils sont parfois associés à des tables.

Le banc public est une invention du XIX e siècle. Il est né de l'aménagement des espaces verts.

(Voir figure N°21).



Figure N° 21: Les bancs

Source: www.evermotion.org (archexterior vol 13, 2005)

En centre ville et sur des parcours essentiels, il est utile de prévoir des bancs tous les 100 à 200 m pour le repos des anciens et des handicapés. (Voir photo N° 28).

Photo N° 28 : Banc intégré à des bacs à fleurs.

Source: J-P Murret, Y-M Allain, M-L Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur, Paris 1987, p.350



La tendance récente est d'individualiser les places, transformant le banc traditionnel en une succession de chaises ou de fauteuils. (Voir photo N° 29)

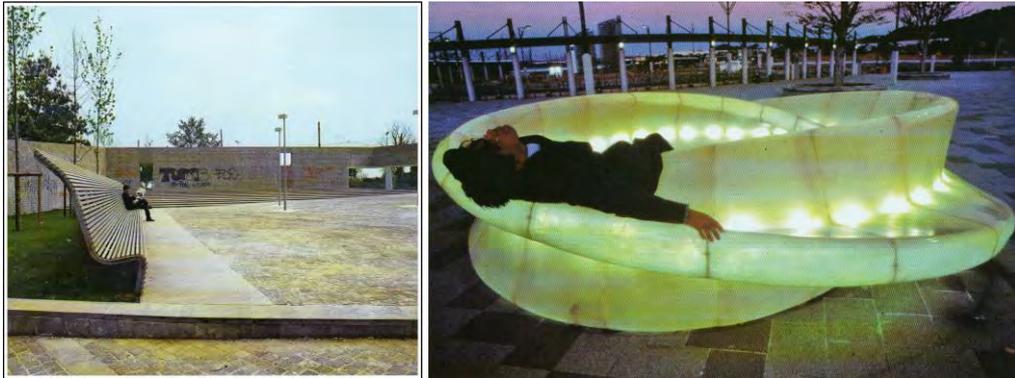


Photo N° 29: Vue moderne sur le concept des bancs d'extérieur.

Source: Aldo Aymonino, Valerio Paolo Mosco, Espaces publics contemporains. Architecture volume zéro, Ed. Skira. 2006, p.135, 142, 143.



Les matériaux utilisés vont du bois à la fonte, l'acier, aux bétons...

- Le mobilier relatif à l'hygiène.

Dans cette catégorie on comptera parmi le mobilier de propreté :

- Les bornes de propreté, pour le ramassage des ordures ménagères.
- Les bornes sélectives, pour les bouteilles, plastiques et journaux par exemple ;

(Voir photo N°30)

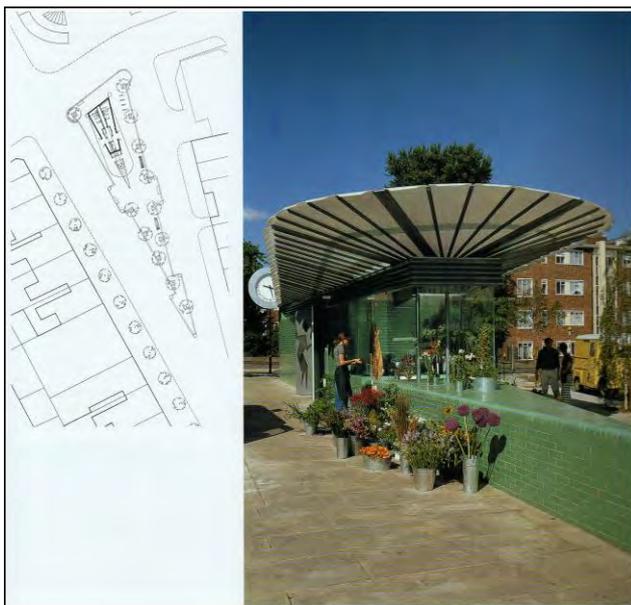
Photo N°30 : Les bornes sélectives, pour les bouteilles, plastiques et journaux.

Source: Auteur 2009.



- Les conteneurs pour les ordures ; dans la catégorie de mobilier d'hygiène sanitaire
- : Les sanisettes, ce sont des abris pour des toilettes publics.

Photo N°31 : Corbeilles à papier.
 Source: Hugh Pearman, Architecture du monde contemporain, Ed. Phaidon. Paris. 2002, p. 457



- Le mobilier de signalisation

Dans cette catégorie on a les différentes sortes de panneaux et les flèches directionnelles.

- Le mobilier d'attente

Les abris bus sont des espaces couverts pour l'attente et l'abri pour les usagers de l'autobus.

- Le mobilier urbain de service

Conclusion

L'espace public n'est un espace de liaison entre les éléments bâtis de la ville ni un espace technique pour le passage des différents réseaux ou un espace de déplacement, au contraire c'est le lieu d'appropriation des différents groupes sociaux. Il est multiple par sa forme, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie ou parking ou d'abord de zone, Il peut être jardin, square, grand parc urbain. De tous ces espaces, aussi différents soient-ils, se développe la vie sociale.

Ce sont des lieux de mixité sociale, leurs rôles deviens porteurs de vie sociale

où les relations entre les individus prennent une place de plus en plus importante.

Références :

- [13]- J.Bastié & B. Désert, l'Espace Urbain, Ed. Masson, Paris.1980, p.139.
- [14] Ministère de l'Équipement, Les voies Urbaine : Guide Technique, SETRA : Division Urbaine.1975, p.05.
- [15]- L'urbanisme en pratique, Paris, éd. E. Leroux, 1920.
- [16] - Vitruve, les dix livres d'architecture, traduction C. Penault, 1673, in C. Delfonté, Op. cit.
- [17] - A.Farouk Tedjari, La place urbaine, comme la pièce maitresse de la cohérence et la continuité urbaine, Sétif, 2000, p 11.
- [18] - Larousse 3 volumes en couleurs, dictionnaire encyclopédique, tome III, Ed.librairie Larousse, Canada, 1970
- [19] - R. Krier, L'espace de la ville, Ed. des archives d'architecture moderne, Bruxelles, 1980, p 7 – 8.
- [20] - A.Farouk Tedjari, Opcit, p 12.
- [21] - A. Palladio, les quatre livres d'architecture, Ed. Arthaud, Paris, 1980.
- [22] - L. Cloquet, places publiques, Places et monuments, Ed. Mardaga, p 56-57.
- [23] - J.P.Muret & Y.M.Allain & M.L.Sabrie, Les espaces urbains, Ed. du Moniteur, Paris, 1987, p 135.
- [24] - A.Plane, La commune et l'aménagement des sites, ISBN, Paris, 1980, p 133.
- [25] - Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Publication du CNRS 2005.
- [26] - J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur. Paris
- [27] - J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, op.cit, p.144.
- [28] - J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, op.cit, p.146.
- [29] – J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, op.cit, p.148.
- [30] - J-P-Muret, Y-M-Allain, M-L-Sabrie, op.cit, p.148.
- [31]- J-P Murret, Y-M Allain, M-L Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur, Paris 1987, p207

**CHAPITRE III : APERÇU HISTORIQUE DES
VILLES NOUVELLES**

Introduction

Dans ce chapitre, nous essayerons de voir les concepts et les spécificités des villes nouvelles, leurs origines, leurs tailles, nous essayerons d'évoquer l'expérience mondiale dans la création des villes nouvelles, et de comprendre aussi à travers quelques exemples quel contexte sont prises les décisions de création des villes nouvelles?

1- Définition du concept des villes nouvelles

Une ville nouvelle est une ville créée de toutes pièces, par les pouvoirs publics, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire. On a pu créer des villes pour des raisons politiques, c'est le cas de Brasilia, nouvelle capitale du Brésil inaugurée en 1960. Des villes ont été créées pour des raisons commerciales ou économiques, ce fut le cas des bastides du Sud-Ouest français aux xii^e et xiii^e siècles ou de Eisenhüttenstadt, en ex-RDA au temps de la guerre froide : ce devait être un pôle sidérurgique majeur. Les villes nouvelles s'opposent aux villes historiques ou spontanées.[32]

L'expression de «ville nouvelle» recouvre deux intuitions distinctes. D'une part, la définition même de la *ville*, identifiée par sa population, ses fonctions, sa morphologie, les activités qu'elle concentre, procède par exclusion de ce qui est rural. D'autre part, la nouveauté est une qualité ambiguë et dont la définition est tout aussi arbitraire car, s'il y a bien un point de départ, un acte de naissance localisé dans le temps et dans l'espace, caractérise-t-il la promotion d'un point de peuplement, jusqu'alors non urbain, au rang de ville, ou bien la naissance d'un établissement prévu avec tous les attributs urbains dans un espace initialement vierge? Dans les deux cas, le problème reste entier: la ville est nouvelle pour qui, pour quoi, quand et jusqu'à quand?

2- objectif des villes nouvelles

La politique de création des villes nouvelles peut s'intégrer dans toute la politique d'aménagement du territoire, cette politique vient en réponse aux maux et problèmes de croissance des métropoles (Croissance démographique, Asphyxie des centres,

besoins en espace industriel, culturel, de détente ...etc. disparition des espaces verts mordus par les extensions informelles, sous équipement des banlieues, transport et gestion chaotique des centres urbains ...)

Les villes nouvelles deviennent une solution, elles doivent être réalisées de façon complète non seulement sur le plan urbanistique mais aussi sur le plan fonctionnel et des activités.

Les Objectifs poursuivis d'un pays à l'autre différents, ils sont politiques par le transfert des fonctions de la capitale, vers une autre localisation pour une ville nouvelle capitale, le cas de Brasilia au Brésil ou Abudja au Nigeria ou encore Canberra en Australie.

Pour des raisons économiques par la création de nouveaux pôles industriels exemple de Hong Kong et Shanghai en Chine Al Jabaïl et Yanber en Arabie Saoudite.

Pour un Objectif stratégique par la réalisation de cité Scientifique, le cas de Tsukuba au Japon au Louvain-la neuve en Belgique.

Pour un objectif social, par le rééquilibrage de l'habitat et de l'emploi, le cas de la métropole Londres en Angleterre 1949 (l'objectif de création de villes nouvelles autour de Londres et de décongestionner cette dernière), celui des villes franciliennes autour de Paris ou encore le cas du Caire et ses 11 millions d'habitants, en engageant la construction de villes nouvelles sur les terres désertiques au pourtour de celle-ci en application du master plan de 1970.

3- Origines des villes nouvelles

A travers l'histoire, fonder et construire une ville fut souvent un désir de souverains et des hommes, il y'a eu des villes nouvelles à toutes les époques et depuis l'antiquité, à un moment de forte croissance, à la suite d'une guerre pour une reconstruction, lors d'une colonisation d'un pays.

Dans l'antiquité, la création de villes est principalement liée à l'extension territoriale des civilisations. On construit des villes (des colonies) pour s'implanter sur de nouveaux territoires. Dans le bassin méditerranéen en particulier, de nombreuses

viles sont ainsi crées par les Créés (Asie mineure, Italie, Sicile...), les carthaginois (Afrique du nord, péninsule ibérique) ou les Romains (Afrique du nord, Gaule...), on peut citer:

- Marseille (France), qui conserve le souvenir de son origine grecque dans L'expression citée phocéenne, qui fait référence à la ville de Phocée en Asie mineure, aujourd'hui disparue, dont étaient originaires ses fondateurs.
- Carthagène (Espagne), dont le nom rappelle clairement l'origine carthaginoise

'4- Expériences internationales

4-1 l'expérience anglaise

4-1-1 aperçu historique

Les New Towns sont les héritières des cités-jardins construites au début du XXe siècle à l'initiative d'Ebenezer Howard, on dénombre 22 New Towns en Angleterre. Elles constituent un axe essentiel du plan Abercrombie du Grand Londres de 1944, dont l'objectif est de lutter contre le surpeuplement des grandes villes et de permettre la rénovation des quartiers centraux insalubres : grâce à la création de villes nouvelles et au développement des villes existantes au-delà d'une ceinture verte, la population et les activités sont sorties de la ville centre.

Le New Towns Act de 1946 répond à l'objectif : « d'établir un cadre de vie dans lequel les nouveaux citoyens puissent jouir au maximum de confort, de calme et de liberté », et retient « trois principes :

- la New Town sera planifiée dans son ensemble : le centre, les quartiers résidentiels et d'activités sont disposés rationnellement et leur équipements prévus pour une population dont le chiffre maximum est prévu au départ.
- la construction de la ville incombera à une autorité unique, pour lutter contre la spéculation foncière.
- refus de la cité dortoir et donc emploi sur place. »

- Période de 1946 à 1950

La première vague de construction de New Town se mit en place suite au New Towns Act de 1946, dans le but de soulager la pénurie d'habitat causée par la

Seconde Guerre mondiale. Elle prit principalement place dans la ceinture verte autour de Londres ; quelques sites sont aussi situés dans le Comté Durham.

- Période de 1961 à 1964

La seconde vague se fit pour apaiser les moins-values du logement. Deux de ces New Town (Redditch et Telford) sont situées dans les conurbations du West Midlands, deux autres (Runcorn et Skelmersdale) sont situées près de Merseyside.

- Période 1967 à 1970

La dernière vague de construction de New Town fut autorisée pour permettre une croissance additionnelle, plus au nord que les New Towns londoniennes précédentes, avec quelques développements entre Liverpool et Manchester. Dawley New Town, devint Telford New Town, avec une plus grande aire. Aucune New Town n'a été officiellement créée depuis 1970.

4-1-2 L'idée des cités jardins

Auparavant, l'exemple des cités jardins de Letchworth et de Welwyn avait suscité l'intérêt du gouvernement Britannique qui en premier lieu avait créé le Marley comité afin d'examiner l'expérience du Golden Cities, pour voir s'il était possible de reconduire ce modèle pour la création de nouvelles entités urbaines et ce afin de répondre aux dangers sociaux et maux économiques que vivait la Grande Bretagne en cette période.

Le comité Marley ne préconise pas la création de villes nouvelles intérieures en modifiant les lois du foncier tel que proposé par le père du mouvement des cités jardins Ebenezer Howard (1878) mais plutôt une stratégie de planification de villes nouvelles au delà des périmètres urbains.[33]

4-1-3 Exemples de villes nouvelles anglaise

4-1-3-1 ville nouvelle de HARLOW

La conception d'une ville est tellement complexe qu'il est difficile de donner une explication claire et simple. Pour le cas de Harlow, la solution adoptée est une

forme de conception qui décompose l'espace en plusieurs sections qui se complètent entre-elles en se confondant dans le paysage du site, ainsi donc sont créés des zones d'habitat, des zones de travail, de circulation et la zone centrale.

La particularité de la ville nouvelle de Harlow est quelle soit conçue ou dessinée à partir d'images des photos des sites, des montages sont effectués à partir de ces photos permettant de donner des vues réelles qui facilite la conception, une conception qui s'est adaptée a la configuration réelle du site, a la morphologie des terrains pour une approche optimale du théorique.

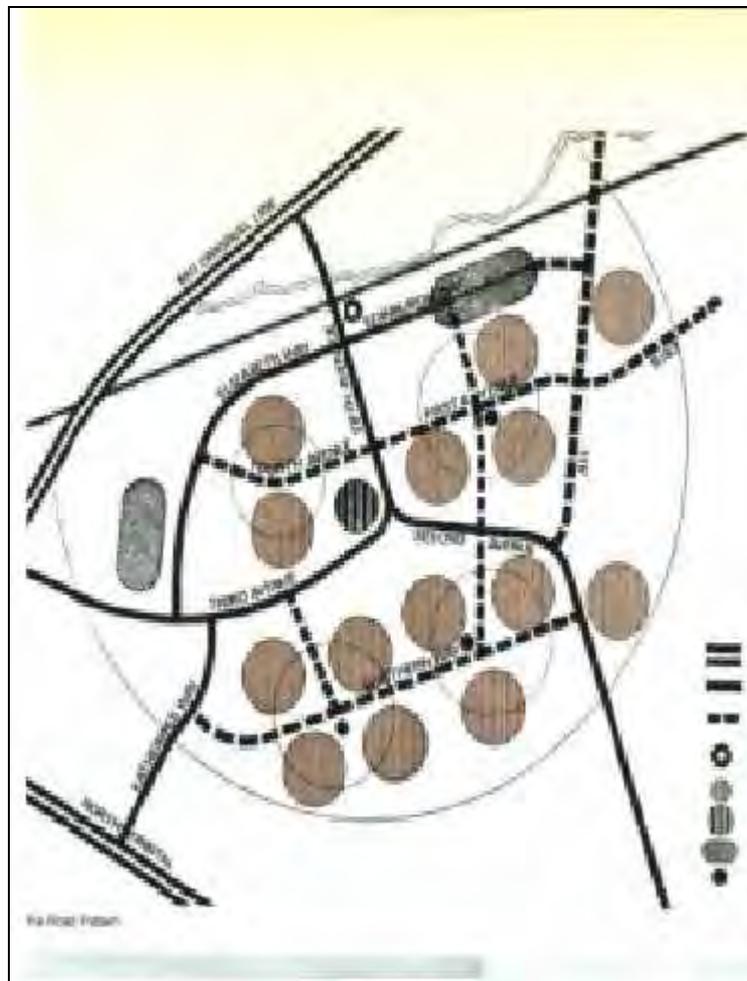


Figure 27 : F.Gibberd, Revue « The design of Harlow »
Development Harlow Corporation,1980

- Mise en œuvre de la ville

Partant du principe des "city garden", le premier élément de composition urbaine de la ville nouvelle était le paysage, dans un souci d'intégration au site et la préservation du naturel, la conception par le paysage divise la ville en quatre parties, pénétrées à l'est et à l'ouest par les terres agricoles reliées au centre par la vallée de Todd séparent le nord du sud de la ville, le nord lui-même est subdivisé par une ceinture verte paysagère qui englobe le centre ville.

Le vieux Harlow, la zone industrielle et les logements adjacents s'articulent autour du parc qui les sépare.

L'ensemble du domaine forestier a été renforcé par la plantation de milliers d'arbres dont la taille une fois arrivée à terme couvrira les constructions tout en immergeant la ville dans un grand jardin urbain.[34]

4-1-3-2 Ville nouvelle de HATFIELD

Le choix de l'exemple de la ville nouvelle de HATFIELD est véhiculé par le fait qu'il s'agit d'une ville assez particulière, sa localisation et son site ne correspondent pas exactement aux énoncés des concepts et théories sur les villes nouvelles. La ville de HATFIELD est un jumelage entre une ville déjà existante (WELWYN) et un village HATFIELD.

La création d'une ville nouvelle à partir de deux entités urbaines existantes est le fait marquant dans ce cas particulier, le but de ce choix est de rassembler un site industrialisé et peu peuplé WELWYN avec un village HATFIELD qui servira de noyau pour la future ville nouvelle.

Cette conception originale est un exemple intéressant à voir puisqu'il nous permet de découvrir une autre facette des créations de villes nouvelles à partir de potentialités existantes ou la combinaison entre une activité industrielle et un habitat à promouvoir est possible aux fins d'une ville nouvelle.

Ainsi, deux zones ont été aménagées, celle de WELWYN sur une superficie de 4 231ha et celle de HATFIELD sur une superficie de 2 340ha devant recevoir respectivement 36 500 et 25 000 habitants.[35]

4-2 L'expérience Française

4-2-1 Aperçu historique

En France, une politique de villes nouvelles est décidée en 1965 dans le contexte de la mise en place du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris (SDAURP). Il prévoit un développement polycentrique de la région parisienne face à la croissance démographique importante de la région. Ce plan parisien est conçu et mis en place par les équipes de Paul Delouvrier, délégué général au District de la Région de Paris entre 1961 et 1969. Au niveau national, d'autres villes nouvelles sont décidées autour des agglomérations de Rouen, Lyon, Lille et Marseille. Pour cela, un groupe central des villes nouvelles est mis en place pour coordonner le programme. Celui-ci se déroule dans le cadre juridique de l'Opération d'intérêt national (OIN) qui permet à l'État d'avoir la main mise totale en matière d'urbanisme sur le territoire concerné.[36]

Au niveau administratif local, de nouvelles structures autonomes sont mises en places : des établissements publics d'aménagement (EPA), constitués de fonctionnaires d'État, chargés de l'élaboration de projets urbains, de l'achat du foncier et de leur revente à des investisseurs. Neuf villes font l'objet d'une OIN et de la création d'un EPA dont cinq en Île-de-France.

4-2-2 Exemples de villes nouvelles en France

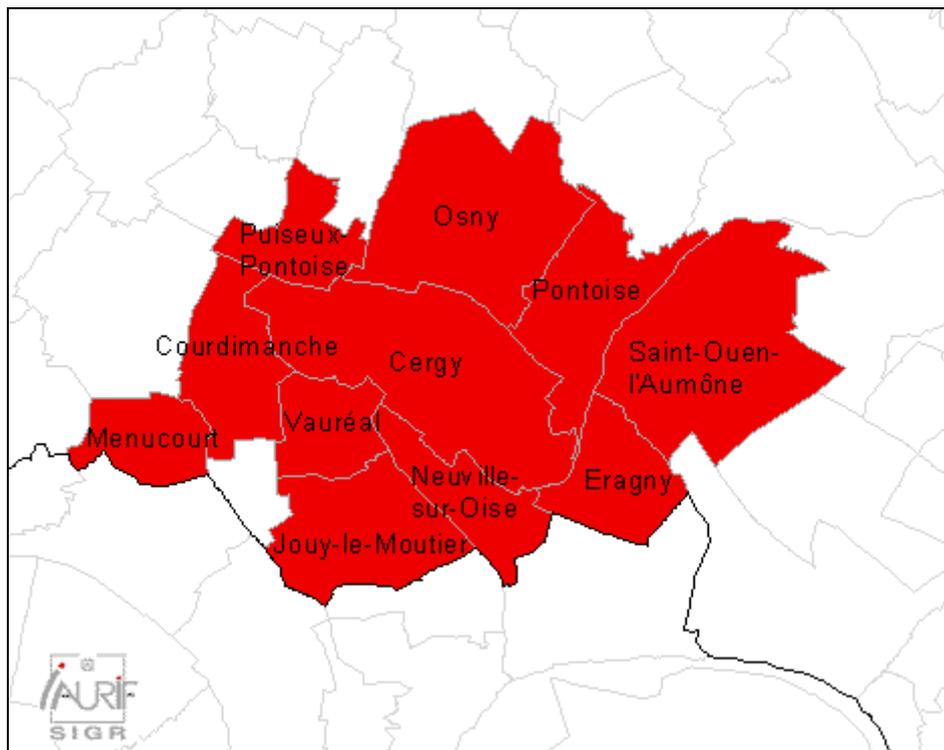
4-2-2-1 La ville nouvelle de CERGY-PONTOISE

- Localisation

Elle se situe à 30km au nord ouest de Paris et distante de 30km de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, elle possède des liaisons ferroviaires fortes avec la métropole (lignes RER A et C Gare du nord / gare Saint LAZARE) et est pourvue de 12 gares dont 4 stations, elle est rattachée à l'autoroute (Paris – Rouen) et donne sur

la RN184 vers A16 au nord (Amiens- Calais), au sud vers St Germain Calais), au sud vers St Laye et Versailles.

La ville se trouve sur le territoire de onze communes (cnf, chap III, fig. 11, plan des communes de Cergy-Pontoise), couvrant une superficie de 7 671 ha dont 2000 sont aménagés en espaces verts.



Carte 03 : Bilan villes nouvelles françaises, 2000-2005, <http://www.equipement.gouv.fr>

La ville nouvelle de Cergy- Pontoise a plus de 30 ans. La mise en place de son E.P.A a été effectuée précisément le 16 Avril 1969,

La particularité de cette ville est sûrement son site particulier puisqu' qu'elle est installée autour d'une boucle de l'Oise.

Durant trois décennies, près de 50 000 logements ont été construits dont 54% en collectifs.

- Mise en œuvre de la ville

La ville nouvelle de Cergy – Pontoise est constituée de quartiers plus ou moins indépendants, différents par le caractère d'implantation, par le poids démographique particulier a chacun et surtout par un site géographique particulier dont le relief, l'Oise et les espaces verts séparant les quartiers les uns des autres.

Les quartiers de la ville sont, Jouy le moutier a l'ouest et ses maisons de ville des egerets, Puiseux , au nord ont trouve des immeubles du quartier de la préfecture, ses 56 rues et places, son centre culturel et son centre commercial, le quartier d'Epargny au sud est regroupé autour du centre de la Challe.

Chacun de ces quartiers a un centre dont l'influence est limité, le besoin d'un projet urbain rassembleur de toutes ces entités pour une ville qui vise des objectifs encore plus grandissants devenait une nécessité, le projet centre ville fut inscrit.[37]

Le but du projet est d'amplifier la politique de l'organisation spatiale mise en place pour la ville Cergy Pontoise, lui permettre de jouer un rôle dans le développement de la région, le centre ville par ses différents programmes (logements et équipements) pourra avoir des zones d'influences.



Photo n° 32 : Université Neuville



Photo n° 33 : Centre (préfecture, la gare)
Source : Bilan villes nouvelles françaises, 2000-2005



Photo n° 34: Vue générale de Cergy Pontoise ou le concept des
« Villes nouvelles au naturel »
Source Bilan villes nouvelles françaises, 2000-2005
[http/ :www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)

4-2-2-2 La ville nouvelle de SAINT –QUENTIN –EN- Yvelines

La ville nouvelle de SAINT–QUENTIN–EN–YVELINES se trouve à 25km à l'ouest de Paris, elle est à 30min d'Orly par l'A 86 et est dotée de liaisons ferroviaires importantes.

Montparnasse/ la défense Avec 3 gares SNCF, St –quentin –en – Yvelines Trappes, la verrière Les liaisons routières se font a partir des autoroutes de l'ouest.

La ville englobe sept communes sur une superficie de 6919 Ha.

- Localisation

Une ville nouvelle qui se présente en X, les branches sont formées par l'autoroute A12 et la voie ferrée Paris Chartres.

La nationale 12 et la départementale 36 se croisent sur la ville de trappes, dans le cadran nord le parc étang de saint Quentin, dans le cadran sud le bois de trappes et la vallée de la Merantaise, les cardans est et ouest sont urbanisés en bourgades.

A l'ouest, on trouve la plaine de nauphile, Elancourt et le centre des sept mars (centre urbain) point fort de centralité de la ville nouvelle.

A l'est, se situe le quartier des 03 villages et le centre de la souderie.

Au nord, il est prévu le centre principal qui donnera à la ville nouvelle son unité et son rayonnement.[38]

- Schéma directeur

Les concepteurs de la ville nouvelle proposèrent de la faire éclater en bourgades de 25000 à 40 000 habitants sur les villages existants tout en conservant les caractéristiques géographiques des lieux, ces bourgades seront séparées par les réserves naturelles (bois étangs....) et s'articuleront autour d'équipements principaux qui formeront les centres principaux.

Les centres principaux seront organisés autour de la gare –paris – Montparnasse- et la zone centrale en forme de quadrilatère de près de 400 ha limitée par les grandes artères routières et devant accueillir les quartiers d'habitations du pas de lac (nordouest) des prés (sud-ouest), saules et garennes(est).

Les unités urbaines périphériques seront situées a moins de 10mm a pied du centre et se développeront a partir des villages et hameaux préexistants(Bois d'arcy plaisir, Elancourt –Maurepas, trappes et le Mesnil- saint Denis...)

Des ensembles plus éloignés sur les communes de Magny – les hameaux ou saints – Remy –les chevreuses devraient avoir leur centre ville pour constituer un noyau sur lequel se développerait des activités commerciales et les équipements

culturels et de loisirs. Afin d'éviter les erreurs des grands ensembles, des zones d'emploi seront disposées le long des axes de communication (grandes zones), les plus petites proches des zones résidentielles.



Carte 04 : bilan villes nouvelles 2000-2005
[http:// ww.equipement.gouv.fr](http://ww.equipement.gouv.fr)

4-3 L'expérience Algérienne

4-3-1 programmation des villes nouvelles en Algérie

Conformément aux orientations du schéma national d'aménagement du territoire, une esquisse de l'armature urbaine nouvelle du territoire a été élaboré, elle avait pour souci de :

- opérer une bonne répartition des populations à travers le territoire national
- Préserver les terres agricoles
- Maîtriser l'armature urbaine autour des grandes agglomérations.
- Développer et organiser des villes moyennes

Une répartition en forme de couronne faisait apparaître la disposition des régions devant recevoir des villes nouvelles, une disposition en quatre couronnes ou la priorité de mise en œuvre était accordée a celles situées autour de la capitale

Alger (villes de la 1 ère couronne) et à Bourghzoul (première ville nouvelle en Algérie) au sein du hauts plateau centre.

- La première couronne

Elle couvre l'aire métropolitaine Algéroise (wilaya d'Alger-Tipaza-Boumerdes-Blida), l'objectif annoncé par la création de villes nouvelles autour d'Alger est de :

- Stopper la dilapidation des terres agricoles de haute valeur
- Mettre fin à la prolifération d'agglomérations urbaines et rurales.
- Créer des pôles urbains capables de réguler et d'organiser les flux migratoires d'Alger et de Blida si la tendance de l'extension se perpétuerait.
- renforcer des pôles urbains ou villes secondaires d'équilibre (Tipaza a l'ouest et Boumerdes a l'est).

- La deuxième couronne

Elle peut être considérée comme un deuxième bouclier autour de l'aire métropolitaine Algéroise car elle couvre les wilayas de Chlef, Ain Defla, Média – Bouira- Tizi ousou et Bejaia.

Une couronne qui couvre la région nord -centre hors métropole Algéroise, mais dont les interactions peuvent la situés dans l'aire métropolitaine puisque cette région est très dépendante de la capitale car elle se distingue par un faible niveau de développement socio-économique, la région dispose de conditions d'accueil pour les activités industrielles qu'il faut encourager et promouvoir par le renforcement des réseaux afin de permettre la stabilisation des populations.

- La troisième couronne

Dans le projet des villes nouvelles, la région des hauts plateaux accueillera une troisième série de villes au nombre de douze.

Les hauts plateaux se distinguent par la diversité de leurs conditions physiques et naturelles. Des hauts plateaux de l'est (Tébessa- OEB – Constantine) à ceux de l'ouest (Saida- Tiaret et Tlemcen) en passant par (Djelfa- M'sila...) au centre, les paysages sont parfois pastoraux, présahariens au portes du désert, des régions fragiles, a faible niveau de développement Socio- économiques.

- La quatrième couronne

Le dernier territoire concerné par les villes nouvelles est le grand Sahara (87% de la surface du territoire), très étendu, aux conditions physiques et de vie très difficiles, presque dépourvu de réseau urbain et ou la densité de population reste très

faible se regroupant autour de quelques petites villes. Un territoire renfermant la presque totalité des richesses naturelles du pays (sous- sol très riches).[39]

4-3-2 Exemples de villes nouvelles en Algérie

4-3-2-1 la ville nouvelle Sidi Abdellah

- Historique

La ville nouvelle Sidi Abdellah fait partie de cette série de villes autour de la capitale Alger, elle s'inscrit dans une approche d'aménagement de l'aire métropolitaine algéroise.

La ville de Sidi Abdellah se situe à 30 km à l'ouest D'Alger, dans la wilaya de Tipaza. Le périmètre de la ville se situe entre deux communes que sont Rahmania et Mehalma Le périmètre d'urbanisation de la ville de 2000 ha (aménageable) et 4000 ha de protection a été défini dans le cadre du P.D.A.U Rahmania et Mehalma approuvé par arrêté n°653 et 651 du 28/08/1995 de la wilaya de Tipaza, puis confirmé par une approbation par l'arrête n°305 du 23/03/1999 de la wilaya d'Alger.

Carte 05 : plan de situation de la ville nouvelle de Sidi Abdellah / Alger



Source: [http:// www.sidi abdallah. Net](http://www.sidi-abdallah.net)

- Urbanisation

Le périmètre d'urbanisation de la ville de 2000 ha (aménageable) et 4000 ha de protection a été défini dans le cadre du P.D.A.U Rahmania et mehalma approuvé par arrêté n°653 et 651 du 28/08/1995 de la wilaya de T ipaza, puis

Carte 06 : La carte des secteurs d'urbanisation de Sidi Abdellah



Source : <http://www.sidi.abdellah.net>

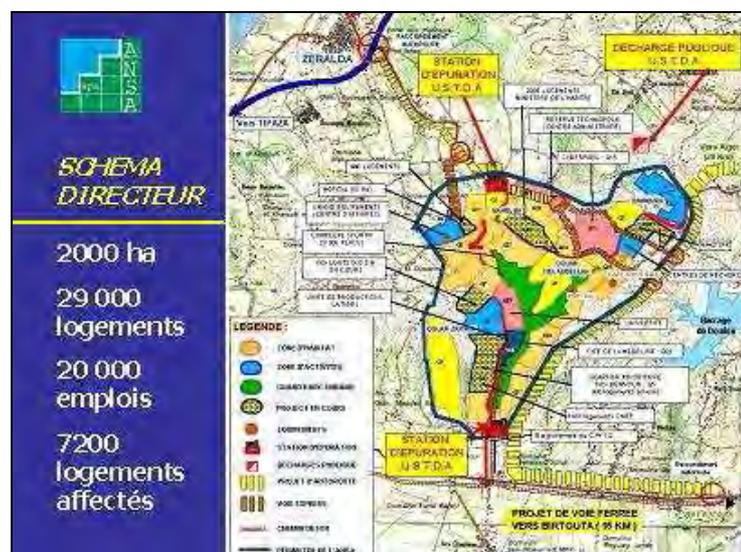
confirmé par une approbation par l'arrête n°305 du 23/03/1999 de la wilaya d'Alger.

Pour la mise en œuvre du projet ville nouvelle Sidi Abdellah, il a été créé en septembre 1997 un organisme de gestion appelé EPIC EPA- ANSA (Etablissement public d'aménagement de l'agglomération nouvelle Sidi Abdellah). Cet organisme a pour tâche, l'acquisition des terrains, l'élaboration des études d'aménagement et d'urbanisme confiées à l'architecte Jean Deluz.

- Objectif de la création de la ville nouvelle Sidi Abdellah

La ville nouvelle de Sidi Abdellah a été désignée pour être une ville des sciences et la technologie.

Carte 07 : Schéma Directeur de la ville nouvelle de SIDI ABDELLAH



Source : <http://www.sidi.abdellah.net>

Elle est prévue pour recevoir près de 30 000 logements et des équipements de rayonnement national et international, notamment la cité des technologies de l'information et de la communication (cybercafé). Il est aussi prévu des instituts universitaires et un centre de recherche, des équipements de santé (cité de la médecine) ainsi qu'un parc urbain.[40]

Photo N°35: les seules réalisations de la ville nouvelle de Sidi Abdellah



Source : [http/ : www.sidi.abdellah. Net](http://www.sidi.abdellah.net)

4-3-2-2 La ville nouvelle de Boughzoul

- Historique

Le projet de ville nouvelle à Boughzoul a connu une première tentative dans les années 80, considérée comme la première expérience du genre en Algérie, elle devait être le premier maillon de la future armature urbaine de la région des hauts plateaux.

- Localisation

Le site du projet est localisé dans la partie centrale des hauts plateaux, une zone peu urbanisée mais bénéficiant d'une situation stratégique à l'intersection de deux grandes voies de communication la RN1 reliant Alger à Laghouat et la RN40 entre M'sila et Tiaret.

Par sa position au centre du pays, la ville nouvelle de Boughzoul devait être en mesure d'équilibrer graduellement les attractifs de la capitale.

- Urbanisation

La ville s'étalera sur une superficie de près de 3600 ha et devra recevoir à terme quelque 350.000 habitants, en plus des équipements universitaires prévus, elle sera dotée de technologies avancées afin de promouvoir et de développer la recherche scientifique.

En plus de la première tranche de logements qui sera réalisée, la priorité sera donnée à la réalisation de pôles économiques dont l'objectif sera de faire de cette ville, une ville moderne dotée d'un aéroport international et devra être reliée à Alger par une autoroute et une ligne à grande vitesse (L.G.V).

Photo N° : 36 : La ville de Boughzoul en 3D



Source : <http://img359.imageshack.us/img359/7184/algeria116zj.jpg>

La réhabilitation et la modernisation du lac, autour duquel sera érigée la ville nouvelle devra être le signe fort pour l'option écologie, la préservation de l'écosystème et un choix de développement durable.

Boughzoul affiche des ambitions telles que certains parlent du « rêve » de la capitale du futur.[41]

Figure n° 28: Le master plan de la ville de Boughzoul



Source : <http://img359.imageshack.us/img359/6683/algeria082jr>.

- **Conclusion**

Visiblement le modèle britannique de création et conception des villes nouvelles et qui a inspiré beaucoup de pays à travers le monde tire sa réussite telle qu'elle est perçue par beaucoup dans le fait de la rigueur administrative et la gestion stratégique du processus de fabrication de ces villes.

En effet, et si l'on se repère au cas étudiés Harlow et Hatfield et d'autres villes nouvelles, le concept des cités jardins a été le principal moteur dans les conceptions des villes nouvelles au royaume uni, il s'est traduit sur terrain par la création d'entité urbaine sur des sites déjà habités (vieux villages- site industrielle.....)

L'étude d'exemples des villes nouvelles Françaises nous a permis de constater que les politiques françaises n'ont pas cherché (contrairement aux anglais avant), la simplicité dans la mise en œuvre des projets par le quadrillage de lotissement ou zoning des unités de voisinage

Tout en sauvegardant un patrimoine remarquable de forêt, rivières et plans d'eau et en les reliant pour obtenir une véritable trame verte, le concept de cité jardin des anglais est devenu « ville au naturel » chez les français.

La première expérience en Algérie, la ville nouvelle de Boughzoul qui devait être le maillon des futurs réseaux urbain des hauts plateaux est en souffrance, cela montre qu'une politique qui ne s'appuie pas sur une stratégie est difficilement réalisable, en effet, tout est resté dans le volontarisme de l'état, aucune échéance, ni échéancier de réalisation de ces projets structurants ne sont précisés.

Ainsi, plusieurs wilayas, et devant les besoins urgents de logements se sont lancées dans la réalisation d'agglomérations nouvelles sans références aux schémas d'aménagement du territoire, usant des instruments d'urbanisme institués notamment la loi 90/29, des villes sont ainsi créées localement sur budget de wilaya (Ali Mendjeli et Massinissa) à Constantine, Imadghassen à Batna, Mehalma à Alger, Metlili (Ghardaia) ...etc

Devant l'incapacité des décideurs à se prononcer sur ces projets, des conditions de leur mise en œuvre, de l'évaluation des actions à mener, les échecs se succèdent il était devenu nécessaire qu'une loi sur les villes nouvelles soit étudiée.

Références

[32] dictionnaire wikipedia

[33] idem

[34] démonstration disc : the new towns 1946-1996 planning exchange : tontine house glasgow

[35] L.Brett, M.A, ARIBA, report of the Hatfield development corporation, pages 3-4-5, 1949

[36] www.equipement.gouv.fr

[37] Idem

[38] Y.DRAUSSIN, Saint Quentin, villes nouvelles-évolution des centres, pages 56-57, T.A N° 330,1980

[39] rapport, commission d'aménagement du territoire et environnement, avis sur les villes nouvelles, octobre 1975

[40] Idem

[41] Idem

DEUXIEME PARTIE

ESPACE PUBLIC ET COMPORTEMENT DES
USAGERS

**CHAPITRE IV ESPACE PUBLIC DANS LA
VILLE DE CONSTANTINE**

Introduction

Nous allons consacrer cette partie pour l'analyse des espaces publics urbains de la ville de Constantine de la période précoloniale, coloniale et postcoloniale. L'objectif est d'appréhender les caractéristiques sociales, fonctionnelles et le mode de gestion, ainsi que leurs évolutions et le mode d'appropriation de ces espaces publics urbains. L'objectif aussi est de voir le comportement de la population transférée de la ville de Constantine, habituée à ces espaces publics, dans une ville nouvelle avec des espaces publics associés à des formes d'aménagements contemporaines.

1- Espace public de la Medina (trame initiale)

Avant la conquête française la ville de Constantine s'étendait sur une superficie d'environ 30 hectares. L'ensemble de la ville était entouré de remparts, une enceinte crénelée et irrégulière, la muraille est endossée en maints endroits au rocher.

La ville était assise sur le site d'un immense bloc rocheux dit «le rocher» mise à part ses cimetières et un faubourg kabyle qui étaient en dehors de la muraille, elle est protégée par le ravin formant le fossé d'eau infranchissable, son accès le plus direct est celui du sud Ouest.

1-1 trame viaire

La ville est divisée en quartiers, il y avait une certaine hiérarchie des espaces, la trame viaire se présente comme suit :

- Les rues
- Les ruelles
- Les impasses

1-1-1 La rue

Les axes principaux sont matérialisés selon quatre artères principales qui sillonnent la ville d'Ouest en Est. Elles participent à la composition des différents quartiers. Ces rues permettaient le croisement de deux chameaux avec chargement, c'est des voies à grand flux.

1-1-2 Les ruelles

Les ruelles ont comme fonction de relier les grands axes entre eux, pour chaque quartier on a une rue principale qui regroupe les équipements de commerce de base ou de proximité.

Leur dimension est moins importante que celles des axes principaux pour que le soleil ne puisse prendre des rues en enfilade, les lignes droites sont évitées et la présence de rues sinueuses est plus importante, plus on s'éloigne des rues principales, le flux devient moins important et les rues plus intime.

1-1-3 Les impasses

Les impasses sont la plus petite ramification de la trame urbaine, elles sont issues de la rue secondaire afin de desservir un petit nombre de 32maisons, ou l'espace devient plus intime et propre aux habitants.

L'impasse est un espace privatif qui porte parfois même le nom du propriétaire de l'une de ses maisons ou de la mosquée la plus proche. Elle a une fonction résidentielle et peut déboucher parfois sur une placette (petite place à l'échelle du quartier), il ya une certaine hiérarchie fonctionnelle ou on passe du public, au semi-public et en fin au privé.

1-2 Les places publiques

Les places sont généralement des espaces publics avec plusieurs activités, commerciales pour celles qui servent de marché (souk), religieuse pour celle qui se trouve dans l'extension d'une mosquée, d'autres fonctions viennent enrichir celle ci d'ordre culturel et social, vu que ces espaces étaient conviviaux où il y avait beaucoup d'échanges et de rencontres.

2- Les espaces publics de la ville coloniale

2-1 Place du 1^{er} novembre 1954

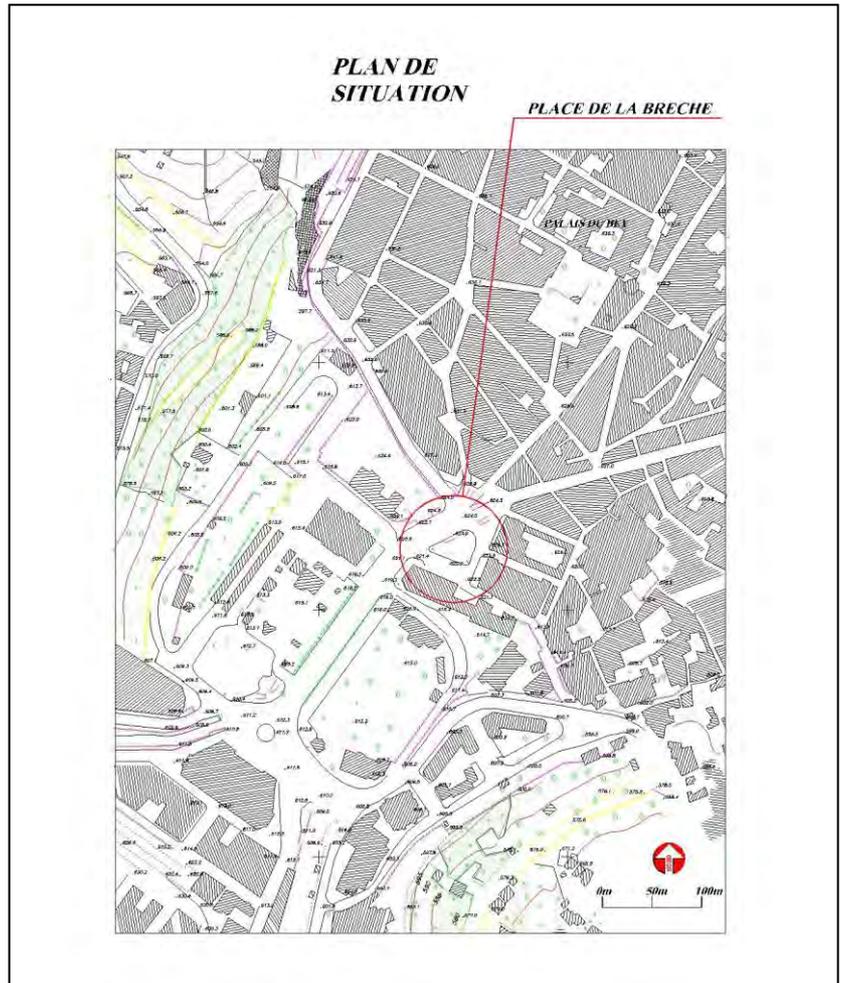
Le choix de cette place du 1^{er} novembre 1954, beaucoup plus connue sous le nom de place de la brèche, n'est pas fortuit, il se base essentiellement sur l'histoire de celle-ci (Voir Photo N°49), de sa création, de son vécu, de son évolution dans le temps de son usage et de sa situation très particulière dans le tissu urbain de Constantine (Voir Plan N° 03). (Car c'est le lieu par lequel les français ont créé un chemin, une brèche pour pénétrer à l'intérieur des remparts de la ville arabo-musulman « vieille ville »).



Photo N° 37 : La Place de la Brèche, vue prise du Palais de Justice.

C'est un lieu d'échange commercial, politique et culturel.
C'est l'espace public le plus important de Constantine, par sa fréquentation et sa popularité car c'est la place la plus connue de Constantine avec la place appelée c'est le nœud de convergence des flux de populations en plus des principales artères commerciales et mécaniques.

Plan N° 03 : Plan de situation de la Place du 1^{er} Novembre 1954 (La Brèche).
Traitement: Auteur 2011



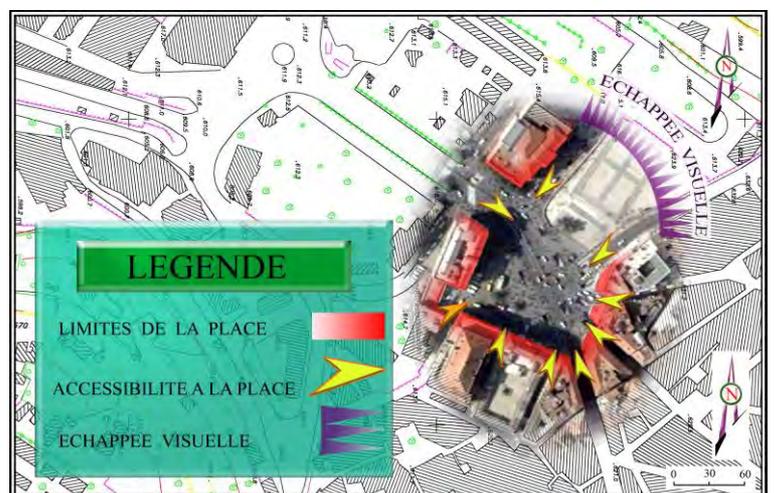
2-1-1 Lecture typologique de la place du 1er novembre 1954

- situation de la place

Cet espace extérieur ouvert est de forme irrégulière inscrit dans une enveloppe triangulaire.

Sa superficie est d'environ :
 4980,00m² (Voir Carte N°6):

Plan N°04 : La Place du 1^{er} Novembre 1954 (La Brèche) Plan de Masse.
Source : Loucif : 2009



Situation la place du 1 er Novembre 1954 dans le maillage_: liaison avec

d'autres places.

Elle s'annonce comme la continuation du maillage ordonné et linéaire qui finalise la période coloniale de croissance par la création d'espaces publics extérieurs assez dégagés.

A partir de la place, l'on constate une croissance en plusieurs directions vers l'ancienne ville, ce sont celles qu'on appelle les percés d'Hausmann à l'image de celles de la même époque de création en France et plus précisément à Paris. Vers le site initial on a quatre grands axes qui se prolongent tout au long du réseau de la ville ancienne. Chaque espace public dans la ville annonce le début d'un maillage ordonné pendant une période donnée, ce qui est le cas des deux places du centre ville (la place des martyres et la place du colonel Amirouche), ils sont en liaison par le boulevard et les squares.

- composition des la place

La place du premier novembre 1954 présente une composition assez particulière. Elle est limitée des deux cotés par le bâti mais ouverte sur son troisième côté vers une vue plus ou moins lointaine mais assez dégagée.

(Voir Photo N°)



Photo N° 38: Ouverture de la Place du 1^{er} Novembre 1954 (La Brèche) sur une vue lointaine.
Source : archive

Sa particularité c'est qu'elle reçoit dans la limite de son angle quatre axes importants et un cinquième de moindre importance par rapport à sa

dimension et le flux qu'ils génèrent.

A chaque départ de ces axes s'alignent des bâtiments avec des façades reflétant l'architecture coloniale. Les édifices publics qui l'entourent sont : le théâtre, la BNA et la grande poste. (Voir Photo N°51)



Photo N° 39: La Place du 1^{er} Novembre 1954 (La Brèche) délimitée par des équipements avec une architecture coloniale (la grande poste). Source hauteur



Photo N°40: La Place du 1^{er} Novembre 1954 (La Brèche) délimitée par des équipements avec une architecture coloniale (la BNA et le théâtre). Source: Auteur 2011

2-1-2 Aménagement et perception de la place du 1^{er} Novembre 1954

La place de la brèche (actuellement place du 1er novembre) a toujours constitué le pôle de centralité, qui joue un rôle important dans l'organisation et la perception de l'espace Constantinois.

2-1-3 Fonction de la place

- Fonction sociale de la place

La place du 1er Novembre est un espace de rencontre, par sa situation et son importance structurante, et sa position par rapport à la trame urbaine.



Photo N°41: la Place du 1^{er} Novembre 1954 (L'esplanade). Source: Auteur 2011

On remarque que la fonction de regroupement, fréquentation et d'échange quotidienne est exclusivement réservée aux hommes, la femme ne fait que traverser cette place publique.

(Voir Photo N°)

La présence d'un édifice culturel historique important, le théâtre de Constantine, consolide la fonction sociale malgré le déclin de sa vocation culturelle. C'est surtout un repère spatial, un lieu de rendez vous et de contact pour les étrangers. Car cette place est bien située et très connue, donc facile à retrouver.

- La fonction commerciale

De tout temps, la place du 1er novembre a développé une valeur d'échange et de commerce, la présence d'une banque, et d'un espace commercial très important « Rahbet El Djemel » et sa centralité lui permettent d'être un lieu de contact et de rendez vous pour des affaires commerciales, ces derniers temps elle est devenue le seul lieu de vente de devises étrangères.

2-2 L'avenue Ben Boulaid



L'avenue Ben Boulaid a été créée durant la période coloniale, pour l'embellissement et l'esthétique de la ville.

Elle assure la liaison entre le tissu ancien de Constantine, et ce que sera l'extension, les faubourgs à l'époque coloniale.

Photo N° 42: L'Allée des squares, actuellement l'Avenue Ben Boulaid.
Source : auteur 2011

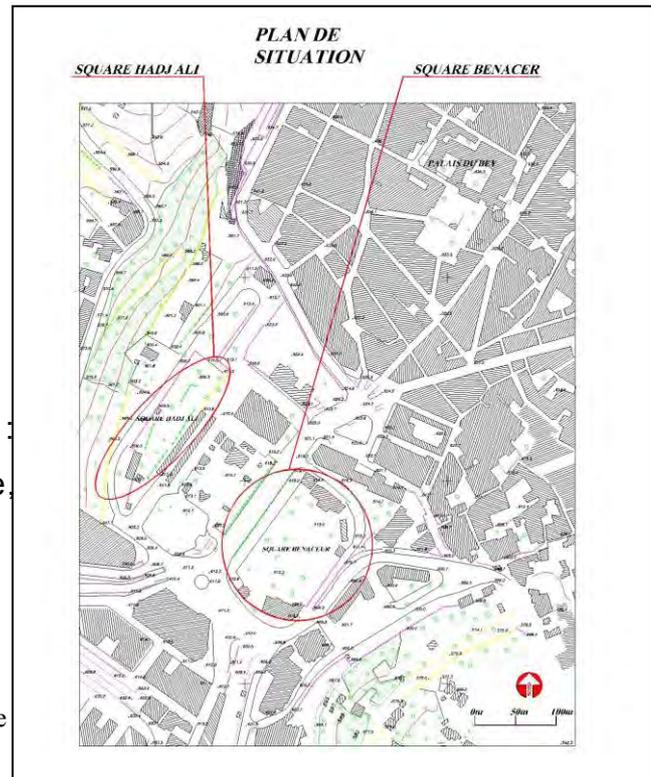
Dès sa création elle était la route qui séparait le square, d'abord appelée «

l'allée des squares », elle prend ensuite le nom de l'avenue Lamoricière en 1909. (Voir Photo N°).

Après son élargissement de 12m à 18m en 1935, elle portera le nom d'avenue Pierre Liagre [].

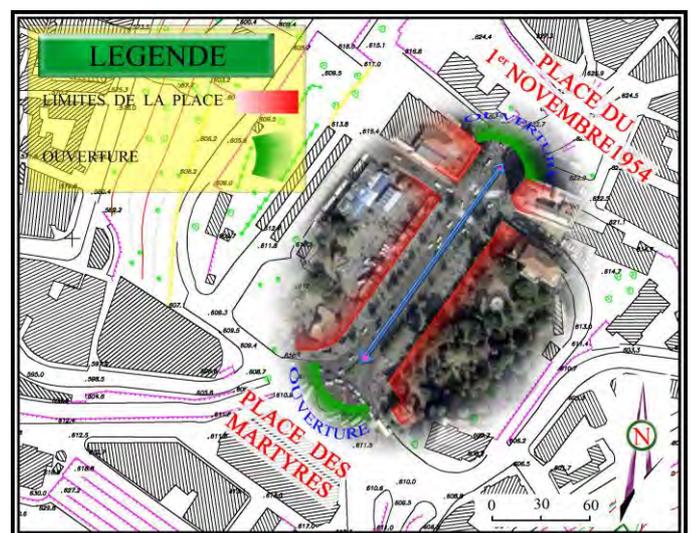
Faisant partie du tissu important du centre ville de Constantine, par sa dimension et son rôle dans le centre ville, la seule zone où le tissu urbain n'est pas dense, et où on compte le plus d'espaces extérieurs publics : Un jardin, une esplanade, un square, une avenue, et deux places (Voir Carte N°7), il est le poumon de la ville.

Plan N°05: Avenue Ben Boulaid Plan de situation.
Traitement: Auteur 2011.



2-2-1 Typologie de L'avenue Ben Boulaid

L'avenue se caractérise par un tracé linéaire, à double sens, avec une largeur approximative de 35 m, elle est limitée de part et d'autre, par un espace extérieur public : le square Benacer, la particularité de l'avenue c'est qu'elle débouche sur ses deux extrémités, par deux places très importantes, la place du 1er novembre et la place des martyrs. (voir photo N°06)



Plan N°06 Boulevard Benboulaid
 Plan de Masse.
Source : Loucif 2009

Photo N° 43: La Place
des martyrs
Source: Auteur 2011



2-2-2 Aménagement et perception de l'avenue Ben Boulaid

Sa position au cœur du tissu centrale de la ville de Constantine, et son rôle de liaison entre le tissu ancien et la première périphérie importante de la ville lors de son évolution spatiale, font de l'avenue un espace de liaison et de transition perçu comme tel. Cette position lui confère une certaine particularité du point de vue paysager et typologique.

Il n'y a pratiquement pas d'aménagement d'intérêt dans cette avenue, à part une rangé d'arbres mal entretenus qui datent de la période coloniale, le pavage est de qualité très médiocre et ne convient pas à une avenue avec un flux d'usagers aussi important, on notera la présence de quelque kiosques rudimentaires (tabac, journaux, etc.)

L'avenue Ben Boulaid ne présente pas de façades le long de son prolongement, mis à part une partie de la façade latérale de la grande poste. Avec son aspect linéaire et l'absence d'édifice et de façades imposantes, l'avenue est très bien perçue, avec des perspectives assez lointaines, elle est complètement dégagée du tissu urbain. (Voir Photo N° 44)

Photo N°44: Les deux squares situés de part et d'autre de « l'Allée des Squares », actuellement l'Avenue Ben Boulaid.



2-3 La place Si El Haoues ou place du Bey

La place du Bey a été créée durant la colonisation après démolition d'une grande partie de l'ancienne ville, c'est une place qui relie la rue 19 juin et la place Abdellah Bouhroum, elle est accessible par trois ruelles, elle constitue un espace d'aération pour le tissu urbain.

L'aménagement de la place durant la période Coloniale était très simple, il était constitué d'espace vert, de bancs et d'un kiosque en plein centre de la place, il définissait son usage et sa fonction,



Photo N°45: la place Si El Haoues durant la période coloniale qui montre un kiosque en plein centre de la place
Source :kiosquedumonde.net



Photo N°46: L'aménagement de la place durant période coloniale très simple Source :kiosquedumonde.net

et même après l'indépendance.

Juste avant son réaménagement la place Si El Haoues assurait plusieurs fonctions avant son réaménagement tel que le regroupement et repos par l'existence de trois cafés dont l'une a été démolie et l'autre fermé, le stationnement au niveau du parking illicite et aussi un espace de service, (existence de deux agences bancaire qui sont la BEA qui n'est pas en activité et la BDL)

2-3-1 Typologie de la place Si El Haoues

La place Si El Haoues a une forme rectangulaire, d'une surface de 0,3 ha, elle est délimitée par le palais du Bey, la mosquée Hassane Bey, le mess des officiers de l'armée, le CEM Fatima Zohra et des habitations collectives qui abritent au niveau de leurs RDC les deux agences bancaires.

2-3-2 Aménagement et perception de la place Si El Haoues

Sa position en plein tissu ancien, la place Si El Haoues constitue un espace public très important, par sa situation en plein centre de la ville de Constantine et en plein milieu de la « casbah », l'appellation très connue de ce quartier traditionnel, les limites de cette place constituées par le palais du Bey qui est ouvert aux visiteurs, la mosquée Hassane Bey, la BDL, le café terrasse et sa position entre deux axes commerciaux très important, sont des atouts pour que cette place publique joue le rôle d'espace de regroupement, de convivialité et même de passage reliant la place générale et la rue du 19juin.

Malheureusement la réalité est autre que cela, après son réaménagement, la place du Bey ne joue plus le même rôle qu'avait autrefois et surtout après la démolition du café, et l'élimination du parking, sauvage, telle qu'elle était auparavant, c'était un espace de rassemblement et de rencontre, les gens transitent volontairement par cet espace, elle regroupait des personnes de toutes catégories d'âges.

La place Si El Houes est devenu presque vide et pourtant elle est délimitée par deux axes commerciaux très important, son réaménagement qui s'est limité à un petit espace vert devant le CEM Fatima Zohra et un revêtement du sol par un pavage de couleurs rouge et gris. Elle n'a pas réveillé guère sa vraie vocation, en l'absence d'espace vert, de mobiliers urbains, et même pendant les expositions au niveau du palais du Bey qui sont souvent organisée par la direction de la culture, elle demeure toujours non fréquentable. (Voir photo N°)

Photo N° 47: La place Si EL Houes l'unique espace vert existant.
Source auteur 2011

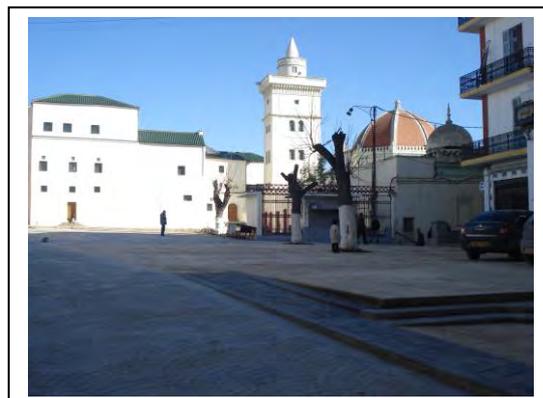


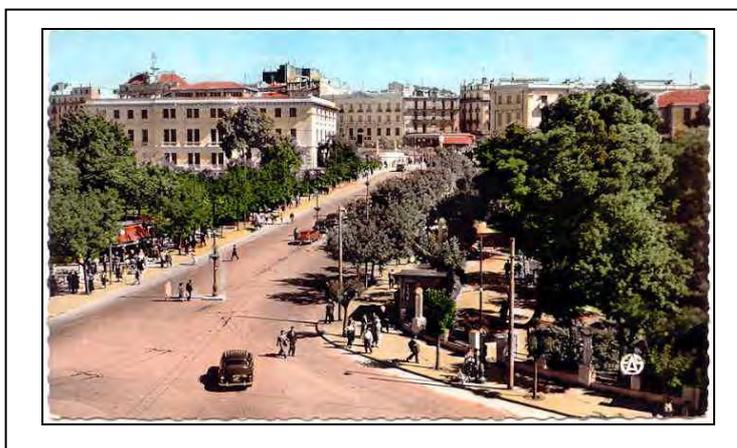
Photo N° 48: La place Si EL Houes presque vide en plein milieu de la journée. Source auteur 2011

2-4 Le square Benacer (ex. Vallée)

- Situation

Entre le tissu ancien et le tissu nouveau on a pensé à l'époque coloniale à aérer le tissu urbain avec une allée, et de part et d'autre les deux premiers squares, à gauche le square Benacer (ex Vallée), à droite le square Hadj Ali ex Tanis, pour permettre une évacuation des citadins, et un embellissement de la ville. Le square Hadj Ali a été démoli dont l'assiette a été exploitée pour la construction (voir photo N°) des deux hôtels Ibis et Novotel, on abattant un grand nombre d'arbres qui dataient de la même époque. (Voir Photo N°)

Photo N° 49: square Benacer à gauche et l'ex square Hadj Ali à droite
Source : archive



La description du square Benacer (ex : Vallée), est le meilleur exemple pour avoir une image physique des squares de l'époque coloniale. Le square Benacer est un élément de jonction entre le tissu ancien (la ville arabo-musulmane) et le nouveau de l'époque coloniale.

Photo N°50: les deux hôtels Ibis Novotel construit sur une grande assiette du square Hadj Ali



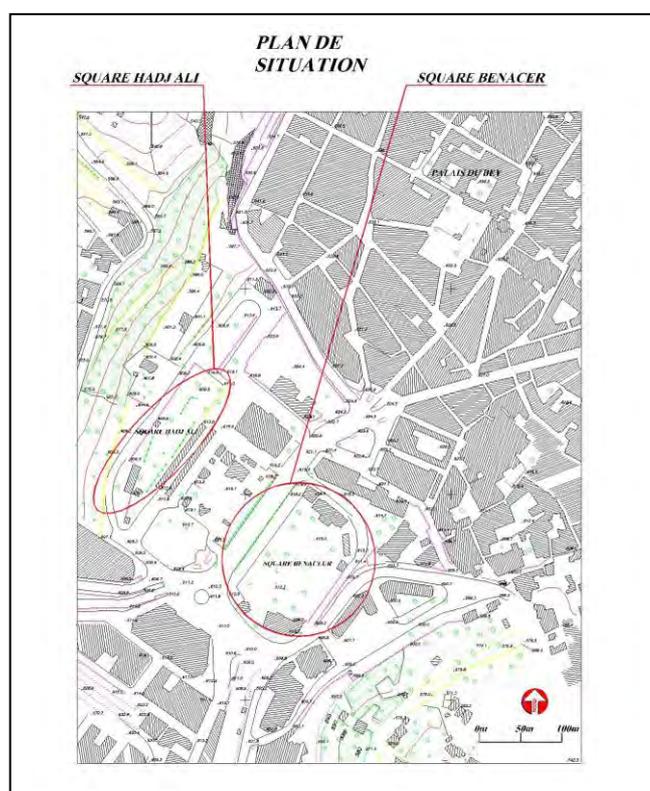
2-4-1 Typologie du square Benacer

Situation

Se situant le long de l'avenue Ben Boulaid, il annonce une continuation du maillage composé par l'ensemble des deux places, de l'avenue et des squares, le tout étant la jonction entre l'ancien tissu et le premier nouveau tissu.

Le square est ordonné et linéaire, il amorce la croissance de l'ancien tissu, il occupe l'emplacement d'un îlot. (Voir Carte N°)

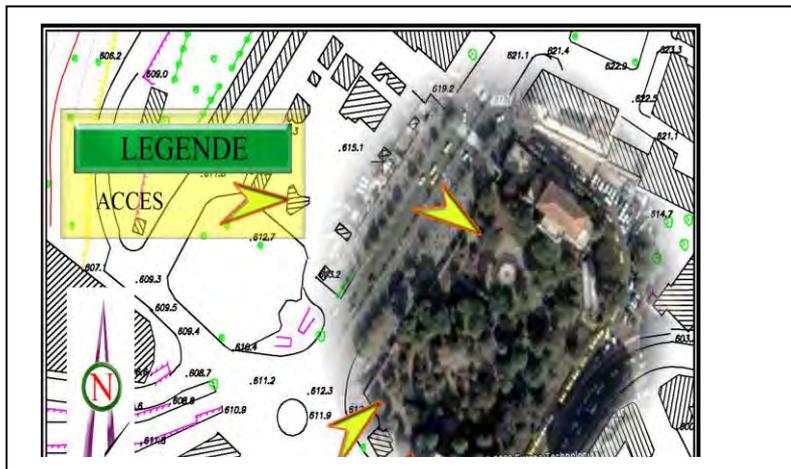
Plan N°07 : Square Benacer, Plan de Situation.
Source : auteur 2011



2-4-2 Morphologie du square

Le square Benacer se situe en plein centre ville, dans le secteur urbain de Sidi Rached, il a été créé durant la période coloniale dans le tissu central au moment des premières extensions hors du rocher en 1865. Il occupe une surface d'environ 01 ha, il est classé le premier avec une fréquentation moyenne de 300 personnes par jour [], avec une très faible présence féminine.

Le square Benacer est de forme régulière (Voir Carte N°), il est inscrit dans une forme de base reconnaissable quadrilatère (rectangulaire).



Plan N°08:
 Square Benacer, Plan de Masse.
Traitement:
 Auteur 2008.

2-4-3 Morphologie du square

Le square possède deux images, l'une esthétique, l'autre morale ou sociale, par rapport à la fréquentation ou retrait des usagers. (Voir Photo N°)

Photo N° 51: Etat du Square Benacer en 2008.
Source: locif.T



Auparavant la sensibilité des usagers et des passants au végétal se fait remarquer, la présence de photographes dans le jardin, et même l'organisation d'exposition et vente de plantes et autres spécialités constantinoises tel que l'eau de fleur d'oranger et l'eau de rose distillées artisanalement se font rare.

La composition végétale du square : type d'arbres : Thuya, saule, troène, prunier, pin d'Alep []. (Voir Photo N°)



Photo N°52: Square Benacer.
Fréquentation faible du sexe féminin
Source: Auteur 2.011



Photo N°53: Etat du square Benacer en 2008
Source: Auteur 2008.

Le square Benacer se dégrade de plus en plus, la disparition de plusieurs espèces végétales dans plusieurs espaces menace sa beauté, il est devenu très insalubre, il n y a plus d'entretien, des arbres qui ont été abattus, et des espèces végétales qui ont disparu, les bordures des espaces verts sont en très mauvais état.

La situation de ce square est alarmante vue son état actuel devant l'indifférence des autorités locales à l'égard de ce poumon du centre de la ville de Constantine, un espace de repos, de convivialité et de rencontre de toutes tranches d'âges et un lieu de passage obligatoire pour beaucoup de citoyens.



Photo N°54: Square Benacer.
Fréquentation faible du sexe féminin
Source: Auteur 2011.

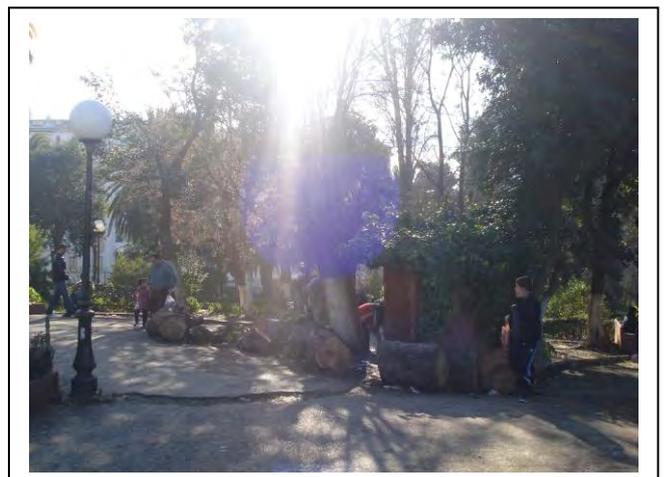


Photo N°55: Square Benacer.
Fréquentation faible du sexe féminin
Source: Auteur 2011.

3- Les espaces publics post coloniaux

3-1 la place Kerkeri

L'idée de créer un espace de détente et de loisirs aux lieu et place d'une station de bus tout au long de la rue des frères Kerkeri très polluée par les gaz d'échappement et les nuisances sonores qui ont fini par excéder les riverains, a abouti grâce aux efforts et au dévouement des citoyens, des autorités locales et surtout de l'intérêt particulier porté par ces derniers pour la mise en œuvre du projet d'aménagement de la place Kerkeri qui fut entamée en novembre 2006 et réceptionnée en 2009, et rendre cette place l'une des places les plus importantes de la cité du vieux rocher. (photo N° 56)



Photo N°56: Vue générale de la place Kerkeri coté avenue RahmaniAchour
Source: Auteur 2011.

3-1-1 Typologie de la place Kerkeri

D'une surface de 5,3 ha, La place kerkeri se caractérise par un tracé linéaire, une allée piétonne avec quatre portes urbaines dont deux se trouvent de part et d'autre de la rue piéton et deux donnent directement sur l'avenue zaabane avec un mélange de styles architecturaux, des colonnes et des chapiteaux qui marquent les portes urbaines architecture, les espaces bâtis se démarquent par un style nouveau, une architecture en contraste avec l'environnement à savoir l'architecture coloniale et l'architecture arabo-

musulmane, la place Kerkeri se compose de :

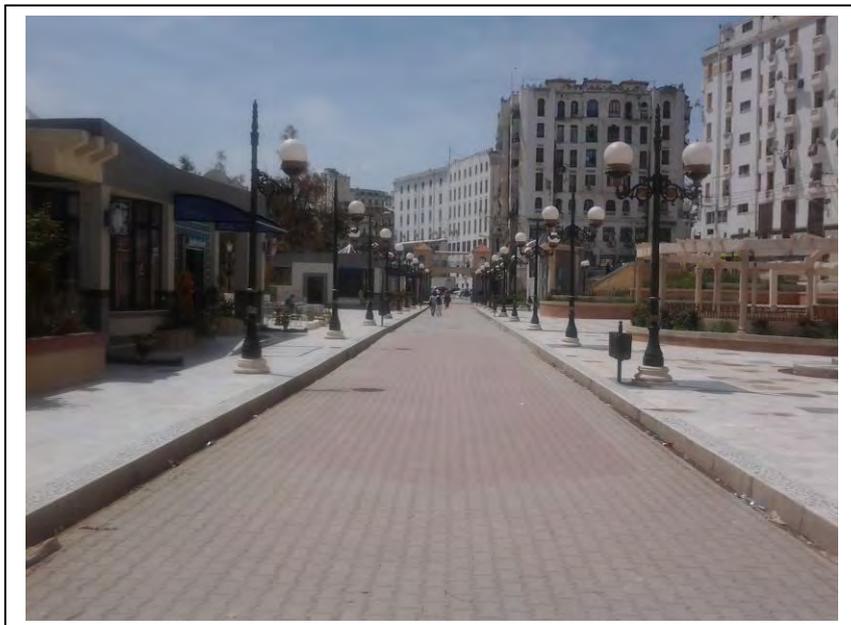


Photo N°57 vue de la place Kerkeri qui montre l'esplanade, les commerces et placettes par la porte urbaine coté vieille ville
Source Auteur 2011

- Deux restaurants -cafétérias
- Des sanitaires (hommes et femmes)
- Une boutique de fleuriste
- Deux jets d'eau
- Un théâtre de verdure pour enfants et artistes (gradins - scène et avant scène devant servir de loges)
- Des terrasses (publiques et privées)
- Une jetée panoramique de 16mx32m

- Une voie piétonne
- 4 portes urbaines et 4 kiosques

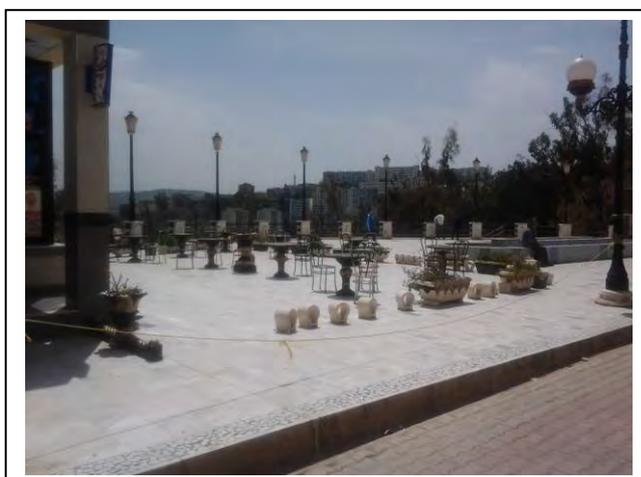




Photo N°58 : les placettes privées et publiques de la place Kerkeri qui quasiment vides
Source : Auteur 2011

3-1-2 Morphologie et perception de la place Kerkeri

La place Kerkeri constitue un espace de liaison entre la vieille ville du côté de Bab El Djebia, la place des martyrs et l'avenue Rahmani Achour, ses terrasses publiques et privées donnent sur le marché aux puces du Remblai (malheureusement insalubre), le quartier de Bardo et sur un environnement lointain.

L'intérêt accordé par les autorités locales, les habitants et même les citoyens à L'aménagement de la place Kerkeri, a nécessité une enveloppe très importante qui servira de carrefour piétonnier, avec des commerces multiples et des allées ombragées, qui donnera à coup sûr une image séduisante à la ville des vieux ponts d'une part, et améliorera le cadre de vie des habitants des quartiers avoisinant la place d'autre part.

Les moyens mis par l'état pour un aménagement renouant d'espaces et d'activités qui pourront qualifier la place en lieu de rassemblement, de détente et d'animation qui pourra jouer le rôle de pôle attractif au même titre que l'esplanade de la brèche sachant que la distance qui relie ces deux espaces est d'environ 160m.



Photo N°59: vue de l'esplanade par la porte urbaine coté hôtel Cirta
Source Auteur 2011

3-1-3 usage da la place Kerkeri

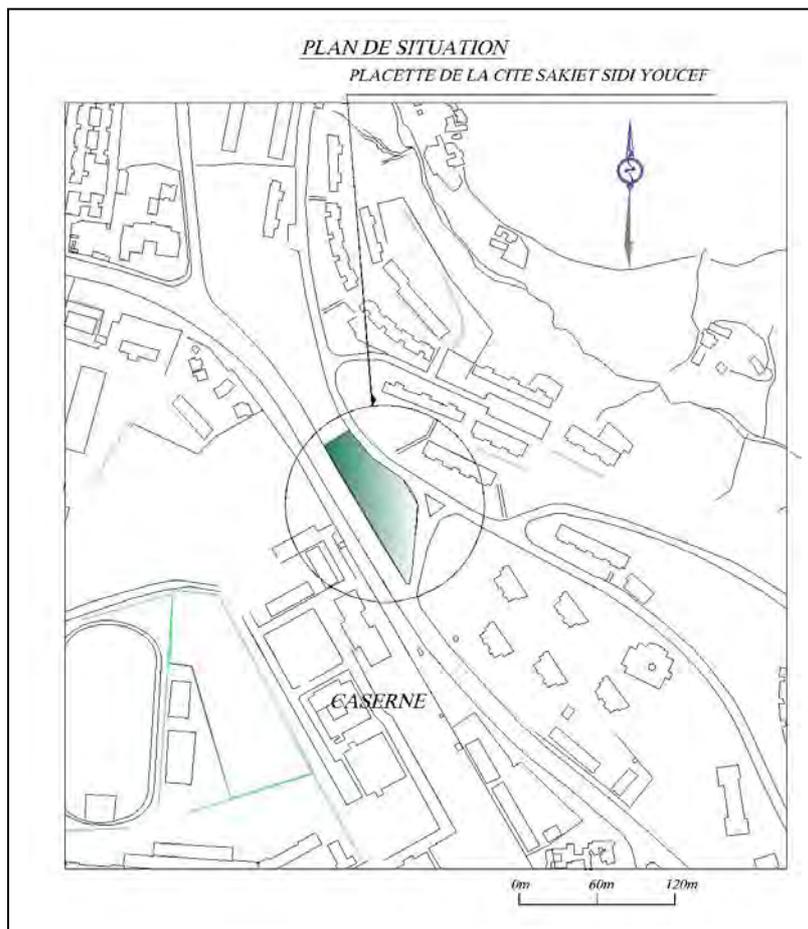
Malheureusement les faits reflétés par cette place est une autre réalité, Nous avons constaté qu'elle est presque vide pendant toute la journée, le théâtre de verdure pour enfants, les terrasses privées et publics connaissent une très faible fréquentation généralement habitants de la vieille ville du coté de Bab El Djebia et les immeubles limitrophes. Cette situation énigmatique nous a obligé à poser plus d'une question, les raisons d'après les commerçants, les habitants et même quelques citoyens qui fréquentent cette place est due à la cherté des loyers des espaces commerciaux, la bonne volonté des autorités locales qui n'y est pas pour l'animation de cette place et surtout l'insécurité sachant que la sureté urbaine du 15^{ème} arrondissement se trouve entre la fin du pont de Sidi Rached et la place.

4-1 Espaces publics de proximité

4-1-1 Placette de la cité sakiet sidi youcef (ex BUM)

La placette se situe à l'entrée du 2^{ème} accès mécanique de la cité et occupe le bas de talus du boulevard Sakiet Sidi Youcef qui relie la cité des frères Abbas et la cité El Amir Abdelkader, c'est un terrain résiduel aménagé dans le cadre des opérations de l'amélioration urbaine pilotée par la duc de Constantine et conçue par des bureaux d'études, dans le but d'améliorer le cadre de vie au niveau des grands ensembles.

Plan N° 09



4-1-1-1 Morphologie et perception de la placette

La place occupe un site accidenté de forme triangulaire, son aménagement est composé de plusieurs terrasses en dégradées reliées par des escaliers, les matériaux utilisés pour le revêtement du sol et les gardes corps des terrasses sont de très mauvaises qualité, l'espace vert est très réduit et mal entretenu, le manque de mobilier urbains (bancs, espaces couverts), de commerces de consommation, et



Photo N° 60: Vue générale de la placette

Source: Auteur 2011.

d'espaces boisés (arbres, arbustes etc...), ont fait que cette placette ne joue pas le rôle attendu autant qu'espace de détente d'échanges et de regroupement, à l'exception des enfants qui exploitent la place comme terrain de football et quelques regroupent d'adultes en fin de journée. (Voir photos N°)



Les photos N° : 61 62 63
Montrent la fréquentation de la placette en fin de journée
Source auteur 2011



4-1-2 Placette de la cité Ziadia

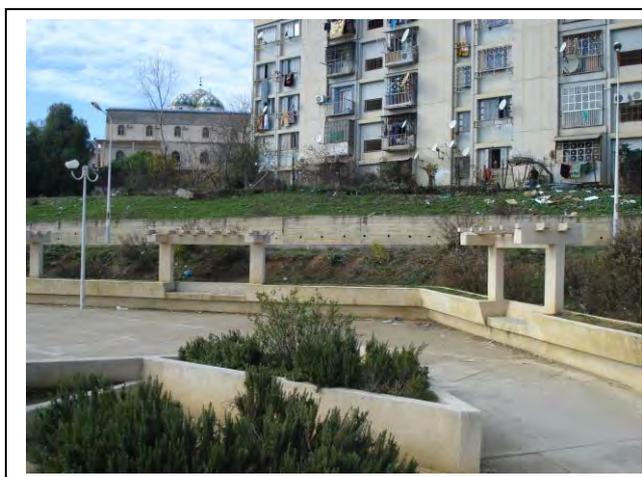
4-1-2-1 typologies de la placette

LA placette a été créée dans le cadre de l'amélioration urbaine en exploitant un terrain résiduel, elle se situe à l'intérieur de la cité Ziadia. Elle a une forme triangulaire d'une surface de 0,36ha, construite sur terrain presque plat, elle a été conçue dans le but d'animer le quartier et de casser la monotonie des espaces bâtis et non bâtis (espaces résiduels) aux niveaux de la zone d'habitat urbain nouveau (ZHUN).

Les problèmes d'aménagement de la placette de Ziadia est identique pour la plupart des places, placettes ou autres aménagements qui rentrent dans le cadre de l'amélioration urbaine, à savoir les conceptions qui sont loin de la réalité sur le terrain, malgré sa situation en plein cité et très proche de la mosquée, elle constitue en principe un espace de regroupement, de repos et de loisirs pour les habitants du quartier.

4-1-2-2 Morphologie et perception de la placette

La placette est constituée d'une grande esplanade en deux niveaux séparés par des marches et des espaces verts (à majorité sauvage) et délimitée par un muret sous forme de bacs à fleurs, avec un revêtement en béton strié. L'absence de mobiliers urbains, d'espaces verts étudiés et en particulier l'entretien rendent l'espace non attractif pendant toute la journée



Les photos N°64 65 Montrent la fréquentation de la placette durant la journée
Source auteur 2011



Les photos N°66 67 Montrent la fréquentation de la placette en fin de journée
Source auteur 2011

Conclusion

Si nous faisons une lecture de l'espace public à travers les différentes périodes débattues dans ce chapitre, nous avons remarqué que cette notion est conçue et appropriée en fonction de la vie sociale qui était l'élément déterminant de l'organisation des villes à l'exception de la période post coloniale.

Durant la période précoloniale, l'espace public (la médina) est constitué de trame viaire composée de la rue, la ruelle et l'impasse, la hiérarchie des fonctions est déterminée par la hiérarchie des voies. La rue Mellah Slimane, caractérisés par une variété de formes et d'espaces, la superposition d'activités diverses accentuait le charme de ces espaces et contribuait pleinement à leur animation, les places publiques se limitaient à la place de la mosquée et le souk, deux principes de l'urbanisation des villes arabo-musulmanes, l'espace vert est inexistant pour le cas de la vieille ville de Constantine comparativement à la vieille ville de Tunis ou de Fès, les espaces se trouve en dehors de l'enceinte de la ville.

Les espaces publics de la période coloniale sont marqués par d'autres caractéristiques sociales et spatiales, se présente plus que jamais comme le cœur de nos villes. Les places publiques sont les cœurs battants de la ville, c'est l'espace privilégié de l'activité économique, commerciale et socioculturelle

. Désormais les rues coloniales sont devenues lieux de conflits d'usages entre commerçants illicites, piétons et automobilistes, le cas de la rue Larbi Ben m'hidi et le cas de la rue du 19 juin 1965 (ex rue de France).

Les espaces publics de la période post coloniale, en particulier dans les grands ensembles n'ont pas les mêmes caractéristiques morphologiques et composition urbaines, même les tentatives de l'état pour requalifier ces espaces à travers la création des places et placettes n'ont pas atteint les objectifs tracés par les autorités à travers les constats tirés d'après les exemples étudiés.

Dans le but de mettre l'accent sur les espaces publics urbains, nous entameront dans le prochain chapitre le cas de la ville nouvelle Ali Mendjeli objet de notre recherche.

Références :

- []- S. Benabbas, Système d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural, cas du rocher de Constantine, université de Constantine, 1988, p 133.
- []- S. Benabbas, Op.cit, p 141.
- []- S. benabbes, Op.cit, p 133.
- []- M. Biesse-Eichelbrenner, Constantine, la conquête et le temps des pionniers, Ed. du compte d'auteur, p148.
- [] - N. Touam, la pratique des squares à Constantine, université de Constantine, p 78.
- []- N. Touam, Op cit, p 97.
- []- N. Touam, Op cit, p 101.
- []- ministère de l'habitat , op.cit p 17.
- [] - Ministère de l'habitat, op.cit p 18.
- [] - N. Touam, op.cit, p 96 .
- [] - N. Touam, op.cit, p 91.
- [] - N. Touam, op.cit, p 101.
- [] - A. Bouiraghda, op.cit, p136.
- [] - N. Touam, op.cit, p 91.
- [] - Information recueillis auprès des responsables des espaces verts de l'arrondissement de Bellevue.
- [] - N. Touam, op.cit, p 101.
- [] - N. Touam, op.cit, p 101.
- [] - Ministère de l'habitat : Eléments de composition urbaine Enag / Edition Alger 1994.p.26

**Chapitre V PRESENTATION DE LA VILLE
NOUVELLE ET ANALYSE DE SON ESPACE
PUBLIC « CONCEPTION ET REALITE
SUR LE TERRAIN »**

Introduction

Nous allons essayer de donner dans ce chapitre les conditions de création de la ville nouvelle Ali Mendjeli et le principe d'organisation, les données démographiques, ensuite l'occupation du sol avec les programmes réalisés, projetés et en cours de réalisation en deuxième lieu, et enfin nous allons présenter d'une manière générale les espaces publics urbains, leurs aménagements, le mode d'appropriation et le mode de gestion à travers la ville nouvelle Ali Mendjeli.

1- Création de la ville nouvelle Ali Mendjeli

La politique de la création des villes nouvelles s'intègre dans la politique d'aménagement du territoire, elles deviennent une solution pour absorber une partie de l'accroissement urbain, elles doivent être réalisées de façon complète non seulement sur le plan urbanistique mais aussi sur le plan fonctionnel et des activités.

Les villes nouvelles contemporaines sont nées d'une décision politique, d'après Cote (M) [] elles peuvent être créées de deux (02) manières :

- Les villes nouvelles conçues pour recomposer le territoire régional, pour créer dans des espaces délaissés un pôle d'entraînement, pour rééquilibrer le territoire. On peut citer comme exemple les capitales nouvellement créées telles que Brasilia et Islamabad.
- Les villes nouvelles conçues pour décongestionner une métropole urbaine. Le cas des villes nouvelles anglaises en est un parfait exemple.

La ville nouvelle Ali Mendjeli s'inscrit dans la deuxième catégorie de villes nouvelles, en effet elle a été créée comme solution aux problèmes de la ville de Constantine.

La ville nouvelle Ali Mendjeli est récente et planifiée dont la création a été décidée dans le cadre d'une politique d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle régionale. « Créée dans le cadre du P.U.D du Groupement de Constantine. Approuvé par l'arrêté Interministériel N° 16 du 28/01/1988. Création confirmée dans le cadre du P.D.A.U du Groupement de Constantine approuvé par le *Décret Exécutif n° 98/83 du 25/02/1998* ». Qui couvre cinq (05) communes Constantine, ElKhroub, Ain Smara, Hama Bouziane et Didouche Mourad, nommée Ville Nouvelle « ALI

MENDJELI » par *Décret Présidentiel N°2000/17 du 05/08/2000*. Administrativement elle est partagée entre la commune d'ElKhroub et Ain Smara.

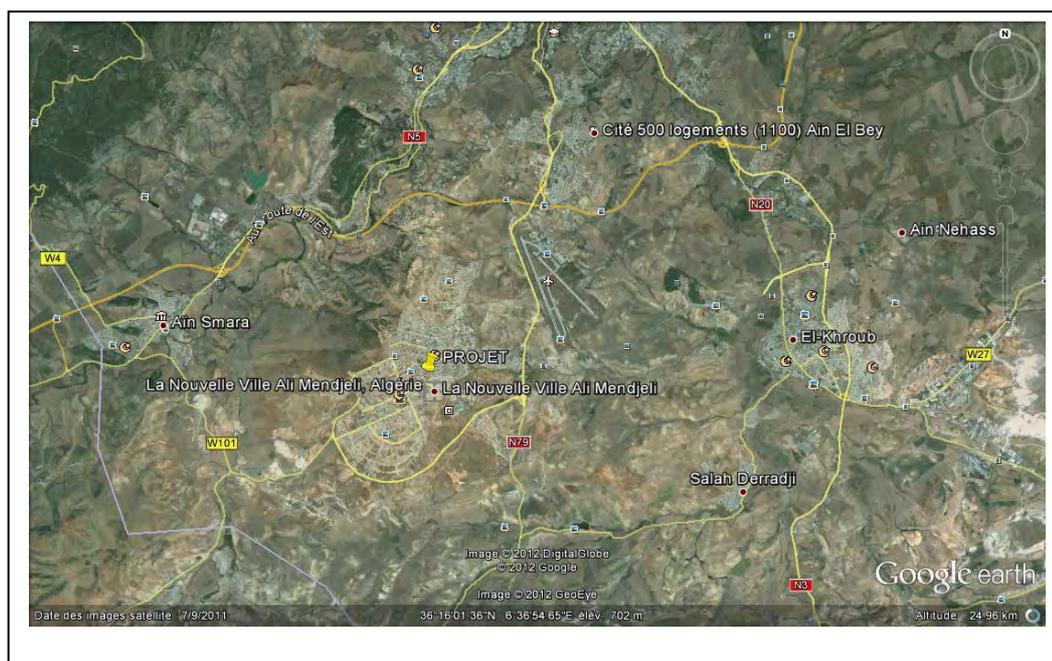
1-1 Situation

Dans un souci de préserver les terres à haute potentialité agricole le long de Boumerzoug et afin d'éviter une éventuelle conurbation de Constantine avec El Khoub, le meilleur des scénarios fut le plateau de Ain El Bey au Sud de la ville, et plus précisément au Sud Ouest en allant vers Ain Smara puisqu'une partie du site est occupé par l'aéroport qui était en voie d'agrandissement.

Une opportunité exceptionnelle s'offrait donc aux décideurs, un site urbanisable ignoré jusqu'à la et qui pouvait résoudre les problèmes de fond de la métropole (terrain inculte, rocheux et de bonne portance)

La ville d'Ali Mendjeli est divisée en plusieurs unités de voisinage (20 UV plus l'UV5 Extension).

Toutes ces unités urbaines seront traitées séparément afin de saisir, à l'état actuel, la répartition spatiale de la population résidente et des logements en plus les équipements scolaires et de santé et les autres équipements.



Carte N° 08

Source : www.google.com

1-2 Décision de création

La Ville Nouvelle qui n'était pas prévue ni dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), ni dans le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT), a été donc décidée localement et mise en œuvre par les instruments d'urbanisme (P.U.D et P.D.A.U).

Comment en est-on arrivé là ? pour pouvoir répondre à cette question, un retour sur le genèse de création de la Ville Nouvelle est nécessaire. En effet, le projet ville nouvelle (étude et réalisation) a impliqué une multitude d'acteurs qu'il importe d'identifier et d'examiner les rôles de chacun et la nature des relations qu'ils tissent entre eux, ce retour sur la genèse d'édification de la Ville Nouvelle nous permettra de comprendre les logiques et les stratégies des uns et des autres.

- 1974 : Les décideurs locaux (Wilaya – Commune)

Les décideurs locaux Commandent dans le cadre du Plan de Modernisation Urbaine (PMU) une étude à la CADAT, l'étude évoquera l'option Ville Nouvelle.

- 1982 : Les décideurs locaux (Wilaya – Commune)

L'exécutif de la wilaya adoptent l'étude du P.U.D réalisée par la CADAT, le site de la ville nouvelle est localisé.

- 1983 : décideur national : (conseil des ministres)

Après prise de connaissance d'une éventuelle création d'une Ville Nouvelle sur site vierge, le conseil des ministres dans sa séance du 22 Mai 1983 décide de continuer l'étude d'urbanisme et d'aménagement du site de Ain El Bey.

1-3 Principe d'organisation de la ville nouvelle

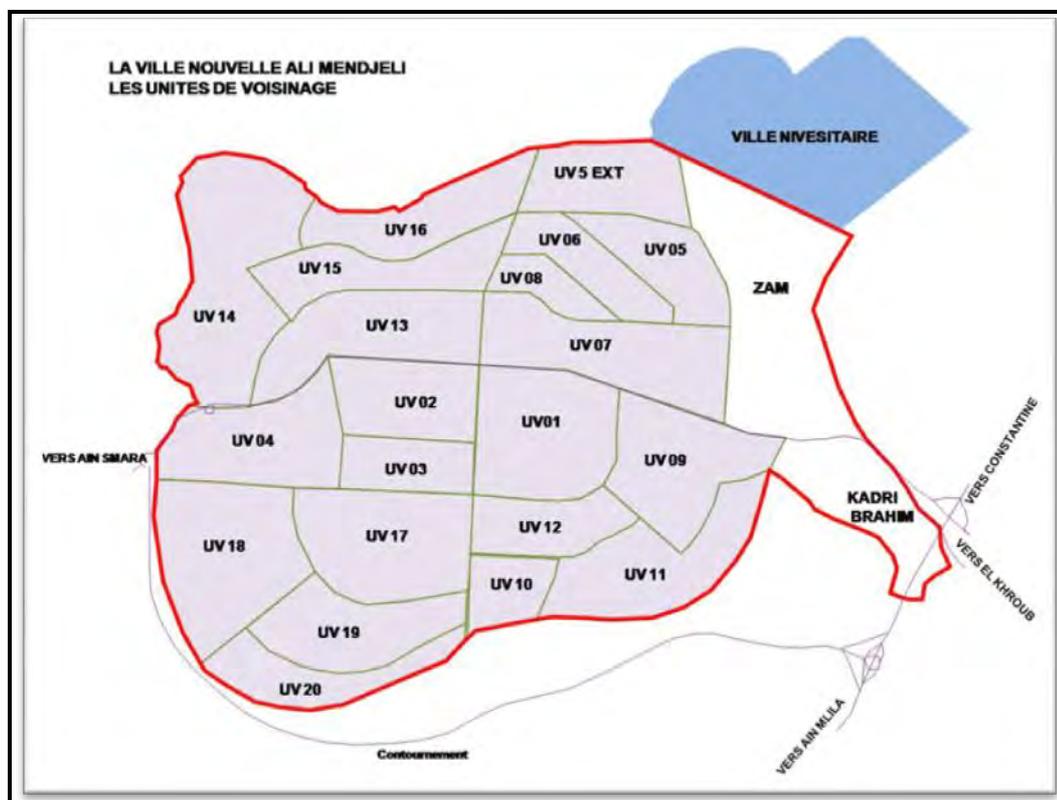
La ville d'Ali Mendjeli est divisée en plusieurs quartiers '(05 quartiers) et unités de voisinages (20UV en plus de L'UV 05ext), qui sont composés de plusieurs unités de bases (voir tableau N°01).

Chaque quartier est composé de plusieurs unités de voisinages (20 UV plus l'UV5 Extension).

Tableau N° 01 :

Quartiers	Unités de voisinages
Quartier N° 01	UV N° 01, 02, 03 et 04
Quartier N° 02	UV N° 05, 06, 07 et 08 et UV 05 extensions
Quartier N° 03	UV N° 09, 10, 11 et 12
Quartier N° 04	UV N° 13, 14, 15 et 16
Quartier N° 05	UV N° 17, 18, 19 et 20

Source : DUC de Constantine 2011



Carte N°09 : Les unités de voisinages ville nouvelle Ali Medjeli

Source : DUC de Constantine 2010

1-4 Occupation du sol

D'après les données des services de la DUC de Constantine, l'occupation du sol de la ville Ali Mendjeli dont la surface est de 1500 ha est répartie comme suit :

- Habitat 450 Ha (net)
- Equipements 350 Ha (y compris l'hôpital militaire et le pole universitaire de 20.000 places pédagogiques + 10.000 lits)
- Espace vert 160 Ha (parc d'attraction + jardins)
- Zone d'activités multiples 120 Ha
- Voiries 420 Ha (y compris les boulevards, les voiries primaires, secondaires et tertiaires).

Si on fait une petite comparaison avec la grille théorique des équipements, on remarque que cette dernière n'a pas été respectée, la surface réservée aux espaces verts qui devait être calculé à raison de 10m² par habitant, pour une population 391 685 habitants, elle sera de 391,69, le même raisonnement pour la voirie, qui représente 10% de la surface urbanisable, elle ne devait pas dépasser une surface de 150 ha. La voirie va occuper une bonne de la surface destinée aux espaces verts, les normes n'ont pas été respectées, le non respect des normes va crée un déséquilibre, les changements au niveau du plan l'aménagement de la ville nouvelle Ali Mendjeli est une preuve du bricolage des autorités pour atteindre les objectifs surtout en matière de logement.

2- L'analyse démographique

L'analyse démographique est très importante dans le cas de la ville nouvelle à cause de sa croissance due essentiellement au report de population. Elle nous renseigne sur l'évolution démographique de la ville pendant ces deux dernières années.

Notre objectif est de voir comment la population de Ali Mendjeli est répartie à l'intérieur de la ville et qu'elles sont les unités de voisinage qui sont les plus peuplés.

Les données traitées sont basées sur les résultats du RGPH 2008 fournis par l'APC, suivants le TRC, le dossier cartographique et les données fournies par l'OPGI- la DLEP- l'éducation et la DUC de Constantine pour la période 2010.

2-1 Evolution démographique

Tableau N°02 : Evolution démographique de la population état actuel en 2010

	Population		2008-2010	
	2008	2010	TAGMA[42]	Solde Migratoire[43]
Ali Mendjeli	61057	68546	5,96	4,36

L'accroissement de la population est représenté par un taux global moyen annuel calculé sur la base de la formule suivante :

$$T = \sqrt[n]{\frac{P1}{Po}} - 1 \text{ Où : } \mathbf{TAGMA} \text{ 2008-2010}$$

T: est le taux global moyen annuel

Po: est la population de départ (dans le cas du tableau ci dessus la population de 2010)

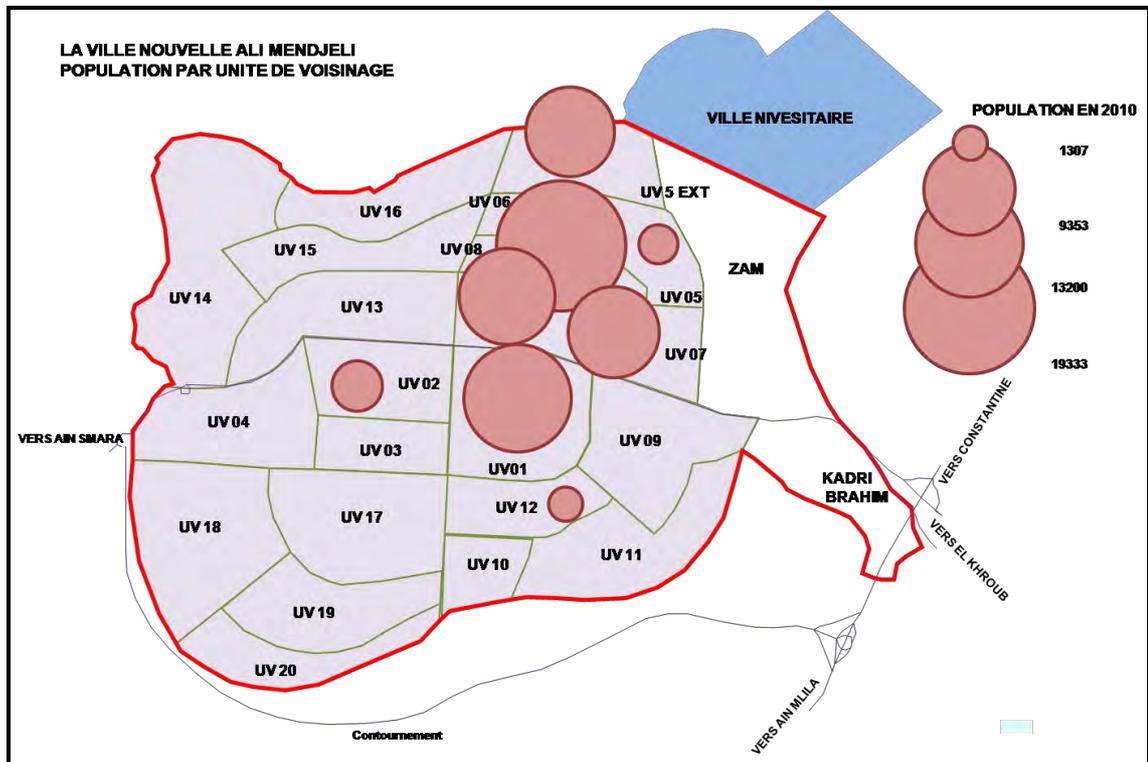
P1: est la population d'arrivée (soit la population 2010)

n: est le nombre d'années écoulées entre *Po* et *P1* soit 2 années pour le taux d'accroissement concernant la période 2008-2010.

Le taux d'accroissement affiché pour la période 2008 et 2010 et de 5,96%, suite a l'opération de relogement lancée par les autorités locales par exemple le quartier de Bardo en plus l'affectation des logements achevés (logement social-promotionnel...).

2-2 Répartition de la population par unité de voisinage

Tableau N° : Répartition de la population par unité de voisinage de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2010



Carte N°10

Source : DUC Constantine 2010

2-2 Répartition Des Ménages Par Unité de Voisinage

Pour la répartition des ménages à l'intérieur de la ville (15 454 ménages estimés en 2010) les deux unités de voisinage UV07 et UV08 englobe 44% des ménages avec 6 820 ménages, par contre l'unité de voisinage UV5 comprend 382 ménages soit 2% c'est le taux le plus faibles enregistrée à l'intérieur de la ville.

Le fait marquant est que la ville nouvelle Ali Mendjeli englobe 20 unités de voisinage est que 09 unités sont déjà habitées (UV1-UV2-UV5-UV5EXT-UV6-UV7-UV8-UV9-UV13).

Pour la répartition de la population par unité de voisinage, l'UV7 qui était le premier chantier lancé de la ville nouvelle, englobe 28% de la population soit 19 333 personnes, ensuite l'unité de voisinage UV01 avec 19% de la population soit 13200 personnes et l'unité de voisinage UV 5ext la moins peuplée comprend 696 habitants qui résident à l'intérieure du secteur soit 1% de la population résidente en 2010, parce que elle est composée d'habitat individuel.

3- Programme de logements dans la ville nouvelle Ali Mendjeli

3-1 Evolution du parc de logements

L'état a développé une stratégie en lançant de vastes programmes de logements, pour régler les problèmes de la ville de Constantine en particulier, à savoir les problèmes de glissements de terrains, la résorption de l'habitat précaire (RHP), la forte demande en logement social et les habitations qui menacent en ruines.

Le programme de logement initial de la ville nouvelle Ali Mendjeli qui était de 54756 logements, a augmenté pour pouvoir lancer le programme quinquennal 2005-2009 et celui du quinquennal 2010-2014 pour atteindre le nombre de 73905 logements en procédant aux révisions des différents plans d'occupations des sols (POS).

Le nombre de logements ajouté au programme de la ville nouvelle dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et de 12000 logements repartit sur plusieurs unités de voisinages 14,15,18,19 et 20, pour un nombre de 12200 logements, en modifiant l'occupation des sols (voir tableau N°).

TABLEAU N° 03 : Nombre de logement en plus

Unité de voisinage	Nombre de logement
UV 14	2500
UV 15 et UV16	3000
UV 18	1650
UV 19	2500
UV 20	2550
Total	12200

Source : DUC 2011

3-1Le programme de logement :

Le nombre de logements lancés (tous les programmes) est de 73 905 logements à travers la ville Ali Mendjeli, partagé comme suit :

- 21 196 logements habités
- 47 081 logements en cours de réalisation

Initialement la ville nouvelle Ali Mendjeli à été conçu pour une population de 300 000 habitants et un programme de 54756 logements.

Actuellement la ville va recevoir un nombre de population plus important que prévu, théoriquement la ville nouvelle va recevoir 391 685 personnes, le nombre de logement attendu et de 78 337, soit un excédent de 23 581 logements par rapport aux logements prévus dans l'étude.

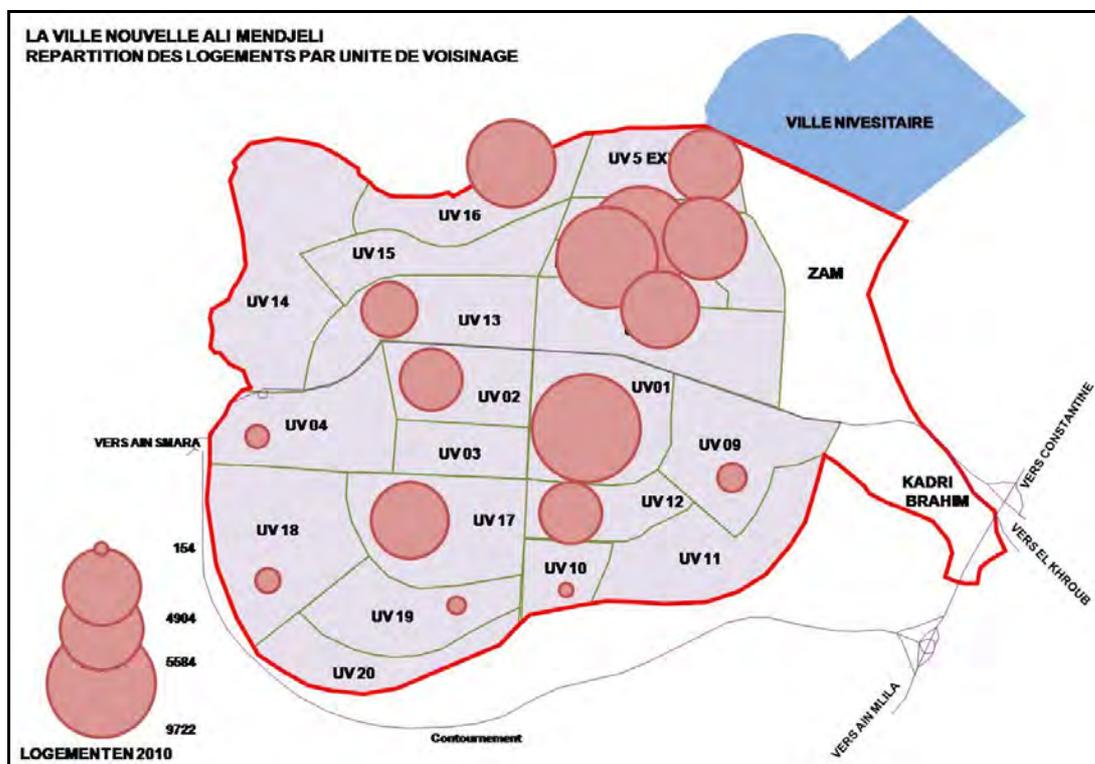
Tableau N°04 : Répartitions du parc de logements par unité de voisinage états 2010

N° UV	Surface (ha)	Population en 2010	Logements							Population théorique
			Habités	En cours	Projetés	Programmés	Prévu en étude	Différence	Total prévu	
1	89	13200	3862	5860		9722	6202	-3520	9722	48610
2	56	2976	1067	2974		4041	4041		4041	20205
3	37	Université								
4	79			809		809	809		809	4045
5	47	1703	1367	4217		5584	3600	-1984	5584	27920
5 EXT	56	696	242			320	320	0	320	1600
6	40	9303	2583	1864		4447	4000	-447	4447	22235
7	91	19333	4264	4924		9188	2966	-6222	9188	45940
8	23	9353	2307	2597		4904	3220	-1684	4904	24520
9	78	10675	3814	4841		8655	1760	-6895	8655	43275
10	26			838		838	838		838	4190
11	90	Hôpital Militaire								
12	43			204		204	556		204	1020
13	81	1307	594	3551		4145	4145		4145	20725
14	125			2500		2500	2994	494	2994	14970
15	57						3638	3638	3638	18190
16	59									
17	89		1096	5297		6393	5922	-471	6393	31965
18	102			6605		6605	6905	300	6905	34525
19	65				2500	2500	1127	-1373	2500	12500
20	47				3050	3050	1713	-787	3050	15250
Z A M	120									
Total	1500	68546	21196	47081	5550	73905	54756	19149	78337	391685

Source : DUC Constantine 2010

Cette densification amorcée à l'intérieur de la ville a créé un déséquilibre dans la répartition et la programmation des besoins en équipements de base pour la population habitante prévus initialement lors de la conception et la réalisation de la ville Ali Mendjeli, il faut signaler aussi que le programme en matière de logement est en majorité social, qui va se répercuter sur la qualité du cadre bâti et les espaces extérieurs à cause du cout très bas du mètre carré habitable du logement sachant fvgque l'état est le premier producteur en matière de logement.

Carte N° 11 : Répartition des logements habités par unité de voisinage de la ville nouvelle Ali Mendjeli en 2010



Source :DUC de Constant

4- Programme d'équipements de la ville nouvelle Ali Mendjeli

4-1 Programme à l'échelle de la ville

La ville nouvelle doit être autonome, plusieurs équipements à caractère administratifs, commercial, sanitaire, et loisir, ont été programmé selon les normes (grille des équipements), ils sont répartis sur l'ensemble des unités des voisinages pour éviter la congestion des flux vers le même espace et créer un dynamisme au niveau à travers toutes la ville, pour éviter les cités dortoirs.

En matière d'équipements, la ville nouvelle Ali Mendjeli accuse un retard et un déficit très important comparativement au nombre d'habitant et surtout avec le nombre de logement à réceptionner avant la fin 2011, ce qui va créer un grand problème quant au fonctionnement de la ville, ce déficit concerne tout les secteurs, en particulier les secteurs de services, l'éducation et la santé, elle dépend encore de la ville mère.

4-2 programmes d'équipement par unité de voisinage

A travers la programmation des équipements par unité de voisinage, nous avons constaté que l'UV1, l'UV2, L'UV7 et l'UV9 comptent la plus grande concentration, l'hôpital militaire et le pole universitaire occupent respectivement la totalité de l'UV11 et l'UV02. La ville universitaire qui n'était pas programmée, occupe la partie nord-est de la ville on lui affectant un terrain en dehors des limites du périmètre urbain (voir plan d'équipements de la ville nouvelle).

Il est important de signaler que beaucoup d'équipements ont été annulé et leurs terrains ont été affectés aux programmes de logements supplémentaires de la ville nouvelle (quinquennal 2010-2014).

Tableau N° 05 : EQUIPEMENTS EXISTANTS

Secteurs	Type d'équipements	Existant	
EDUCATION	Groupe scolaire	18	32
	CEM	10	
	Lycée	4	
Sante	Polyclinique	1	6
	Centre de sante	0	
	Salle de soin	2	
	Hôpital militaire	1	
	Hôpital	1	
	Centre de stockage de sang	1	
Infrastructures De Jeunesse	CSP	1	16
	Maison de jeune type 3	1	
	Piscine	1	
	Auberges de jeunes	1	
	Terrains de proximité	4	
	Terrain de sport	2	
	Aire de jeux	1	
	Salle omnisport	1	
	Terrain de foot	1	
	Piscine	1	
	Terrain de sport(MATECO)	1	
	Maison de jeunes	1	
	université	Résidence universitaire 140 logts	
C.U 2000 lits		1	
Institut de formation professionnelle		1	
Centre de biotechnologie		1	
Restaurant central (800 places)		1	
1000 places pédagogiques		1	
Auditorium – bibliothèque		1	
4000 places pédagogiques		1	
Résidence 2000 lits		1	
Centre médico-pédagogique	1		
Autres Services	Service état civil	1	25
	Marche de proximité	2	
	Agence postale	2	
	Sureté Urbaine	2	
	Crèche	1	
	Cadastre	1	
	PTT – CCP	1	
	Centre de télécommunication	1	
	Siège CACOBATH	1	
	Mosquée	4	
	Locaux commerciaux	2	
	Cité administrative	1	
	Gendarmerie	1	
	PTT	1	
	Centre CNAS	1	
	Garde communale	1	
	Equipement SONELGAZ	1	
Marché	1		

Source : URBACO 2011

Tableau N° 06 :EQUIPEMENTS EN COURS DE REALISATION

Secteurs	Type d'équipements	en cours	
Education	Lycée Technique	1	1
Enseignement supérieur	Ville universitaire	1	1
Sante	Polyclinique	4	9
	Clinique	1	
	Centre de cancérologie enfant	1	
	Centre pédiatrique mère/enfant	1	
	Centre de santé	2	
Autres Services	Antenne APC	1	51
	Centre commercial	1	
	Centre d'archive de la justice	1	
	Hôtel	1	
	Croissant rouge	1	
	Station urbaine	1	
	Sureté urbaine	4	
	Auberge de jeunes	1	
	CASNOS	1	
	CPA	1	
	Centre commercial	1	
	CNR	1	
	Parking a étages	1	
	Complexe Sportif de Proximité	1	
	Centre commercial	3	
	Direction SONELGAZ	1	
	B.E.A	1	
	Centre régional des Mutuelles	1	
	Centre d'affaires	1	
	BNA	1	
	Laboratoire et célibat DGSN	1	
	Douane	1	
	A.D.E	1	
	G.R.T.G (transport GAZ)	1	
	Cour des comptes	1	
	Ecole de police	1	
	Centre de météorologie D.M.I	1	
	Direction des œuvres universitaires	1	
	Centre de formation professionnel	1	
	Equipement D.A.S	1	
	Laboratoire de police	1	
	Centre d'exposition	3	
	Centre PMI-PME	1	
Locaux commerciaux	1		
Reserve d'équipements DGSN	1		
Centre régional de traitement du courrier hybride	1		
Mosquée	6		
Hôtel	1		
Crèche Jardin d'enfant	1		

Source : URBACO 2011

5- Trame viaire

La trame viaire de la ville nouvelle est conçue d'une manière hiérarchique, une logique fonctionnelle en allant des voies principales, aux voies secondaires et enfin aux tertiaires de dessertes. Cette hiérarchie permet une bonne répartition des flux mécaniques et une bonne maîtrise de la circulation.

5-1 Accessibilité

Nous avons constaté que durant les heures de pointes, l'entrée de la ville nouvelle du côté est, pose un grand problème d'accessibilité, des longues files de voitures et bus trouvent d'énormes difficultés pour traverser l'entrée du boulevard principal, la voie de contournement est utilisée pour aller vers Ain Smara ou les unités de voisinages du quartier N°04 qui ne sont pas habitées, les autorités locales doivent prendre ce problème sérieux en considération et trouver des solutions pour une ville en plein expansion (voir photo N°68).

Photo N° 68 : problèmes d'accessibilité de l'entrée du côté boulevard durant les heures de pointes
Source : Auteur 2011



5-2 Le boulevard principal

Le centre qui est donc un organe vital dans le fonctionnement d'une ville, est le lieu d'usages accumulés qui engendre l'animation indispensable pour lui donner vie.

Le boulevard de la ville nouvelle de 80m de large, par ses différentes affectations au sol (habitat, commerce, services, équipements...), devra jouer le rôle d'un lieu de vie pour toute la ville.

5-3 Le boulevard secondaire

C'est le deuxième axe important de la ville nouvelle, qui regroupe des commerces des équipements, il relie la partie nord de la ville à la partie sud (même principe des villes romaines).

5-4 la voirie

Elle est constituée de voies primaires qui relient les quartiers et les unités de voisinages entre eux, de voies secondaires qui assurent les déplacements à l'intérieur des unités de voisinages et enfin les voies de dessertes.

5-5 le stationnement

Tous les équipements et les groupements d'habitations disposent d'aires de stationnement le long des trottoirs ou des parkings à proximité de ces dernières. Avec le taux de motorisation qui dépasse une voiture par logement (taux de motorisation selon les normes c'est une voiture par logement), le stationnement est devenu un grand problème dans plusieurs cités de la ville nouvelle Ali Mendjeli.

6- Aperçu sur les espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli

6-1 Le centre commercial ou « souk » EL Ritedj espace de centralité

Le commerce est l'un des facteurs importants dans la dynamique urbaine, il joue un rôle très important dans l'animation des espaces publics, qu'il soit légal ou informel. La ville nouvelle Ali Medjeli disposait d'un marché de fruits et légumes illicite non couvert au niveau de l'UV8, qui d'une part était très bénéfique pour les habitants, qui faisaient leurs courses sans se déplacer en dehors de la ville, mais d'autre part c'était très anarchique et très insalubre.

En l'an 2008, le centre commercial ou souk El Ritedj comme préféré le nomme beaucoup d'habitants de la ville nouvelle ou des autres communes, fut inauguré, il se situe à l'unité de voisinage N° 06 dans une zone qui regroupe plusieurs équipements, c'est un espace public couvert qui s'élève sur deux niveaux, le rez de chaussée est réservé pour les produits de premières nécessités (fruits, légumes, viandes, etc), le deuxième niveau, c'est un espace réservé pour la confection et articles de femmes (voir photo N°69).

Photo N° 69 : l'entrée principale du Souk El Ritedj source : auteur 2011



Cette équipement a redéfini du point de vue socio-spatial toute la ville nouvelle, c'est devenue l'espace incontournable de tous les habitants et même ceux des communes limitrophes, des commerces illicites qui venaient s'installer à proximité du centre commercial, des boutiques qui ont ouvert au niveau des red de chaussée des immeubles avoisinants. Il représente l'un des points de repère les plus importants de la ville, il ya eu une vie sociale qui s'est organisée autour de cet espace. C'est le lieu de rencontre des habitants de la ville (voir photo N°70,71).

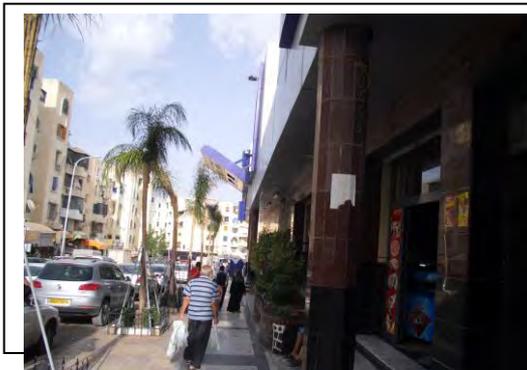


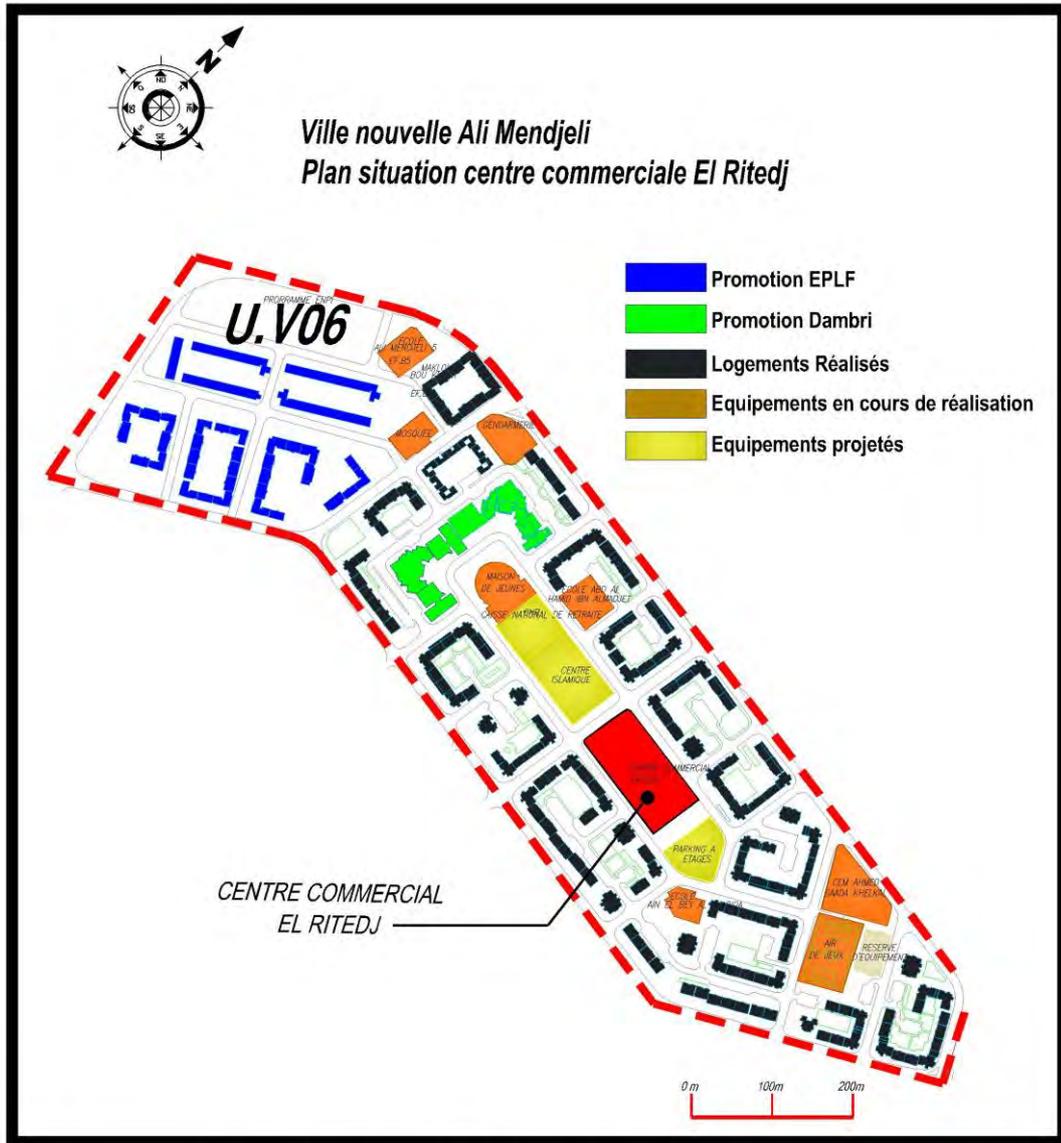
Photo N° 70 : Commerces qui donnent sur l'extérieur du Souk El Ritedj source : auteur 2011



Photo N° 71 :Le RDC réservé aux fruits et légumes du Souk El Ritedj source : auteur 2011

Photo N° 72 : Etage du Souk El Ritedj réservé à la confection et articles de femmes source : auteur 2011





Source : URBACO 2011 actualisée par l'auteur

C'est un espace où le sexe féminin est très présent, on y trouve toutes les catégories d'âges, c'est un lieu de rencontre, contrairement aux espaces publics où les femmes sont très peu présentes, il est considéré comme un lieu de passage pour elles, à l'exception des arrêts de bus et les rues commerçantes, elles ont du mal à trouver leur place dans l'espace public de la ville nouvelle.



Photo N° 73 : Commerces illicites autour du Souk El Ritedj

Il est à souligner que la position du centre commercial El Ritedj à générer à sa périphérie un foisonnement d'activités informelles. Cet état de chose a provoqué la saturation de cet espace. Celle-ci a crée des problèmes de circulation mécanique, des difficultés pour les déplacements des piétons et des nuisances pour le voisinage. Cet état de lieu est dû au non respect du plan initial de ce projet. La surface d'emprise au sol n'a pas été respectée.

6-2 Le square de l'UV 07

6-2-1 Typologie du square

Le square se situe à l'UV07 à la limite avec l'UV06 (photo N° 74), il a une forme rectangulaire, d'une longueur de 160m et une largeur de 40m, avec une superficie de 0.6ha, il est accessible par trois accès, l'accès principal donne sur la rue Larbi Ben M'hidi et les deux autres sur les deux cotés latéraux du square, il présente un tracé linéaire. Sa situation en plein zone résidentielle entre l'UV06 et l'UV07, entouré de logements collectifs, donnant sur une rue commerçante à très grande circulation mécanique, lui offrent une opportunité et le qualifie en un lieu de regroupement, de repos et d'échanges, pour le quartier ou même pour toute la ville.

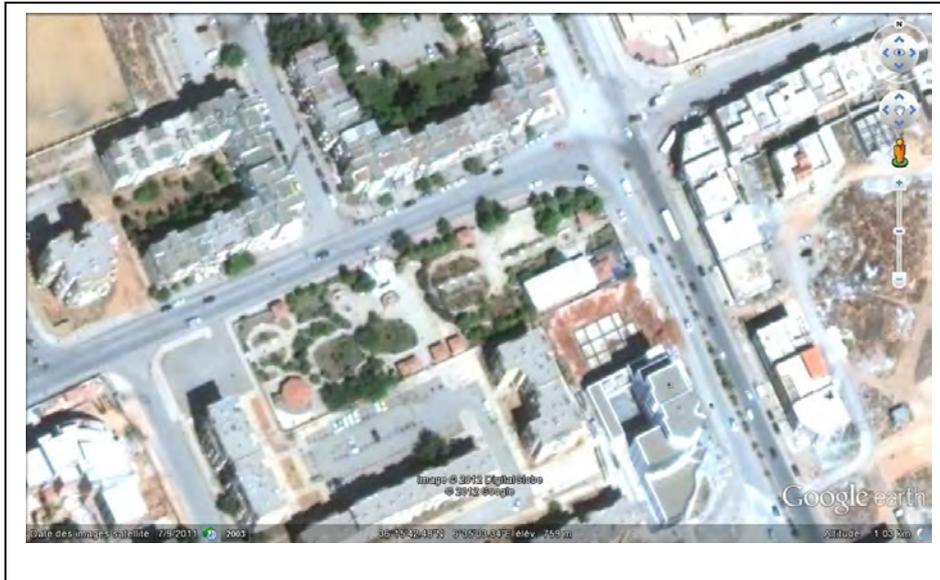


Photo N° 76 : situation du square de l'UV06
Source auteur 2011



Photo N° 74 : vue général du square de l'UV06
Source auteur 2011



Photo N°75 : Environnement immédiat du square
Source auteur 2011

6-2-2 Morphologie et perception du square de l'UV07

Le square de l'UV 07 est l'unique espace vert public achevé au niveau de la ville nouvelle Ali Mendjelli, son aménagement est fait selon un tracé linéaire couvert, sous forme de **voûte** avec une ossature métallique qui devrait être couverte de plantes grimpante sur toute la longueur du square pour créer de l'ombre en cas de canicule (**photo N° 77**).



Photo N° 77 :
L'allée voutée du
square
Source auteur 2011

Des cheminements sinueux autour d'espaces verts sont créés de part et d'autre du passage couvert, ils ont un tracé organique dans le but de créer des promenades à l'intérieur des espaces verts aménagés.

Le square abrite six (06) kiosques construits en dur avec des toitures en tuiles, pour des activités commerciales (des espaces de consommation) et des toilettes publics et un boulodrome, destinés aux usagers, pour leurs offrir un certain confort. Malheureusement tous les kiosques sont fermés et en très mauvais états, ils sont abandonnés et se dégradent de jour en jour à l'exception d'une buvette qui est ouverte est bien entretenue.



Photo N° 78 :
locaux commerciaux
fermée

La couverture végétale du square est pauvre, elle se compose de quelques arbres et arbustes implantés d'une manière anarchique, du gazon très mal entretenu et très peu de plantes, il n'y a pas de logique dans le choix du type de plantations, l'état de la végétation est très dégradé, ce qui justifie le nombre très réduit des personnes qui fréquentent cet espace qui devait jouer un rôle très important au milieu du cadre bâti, il devait agrémenter le paysage urbain.

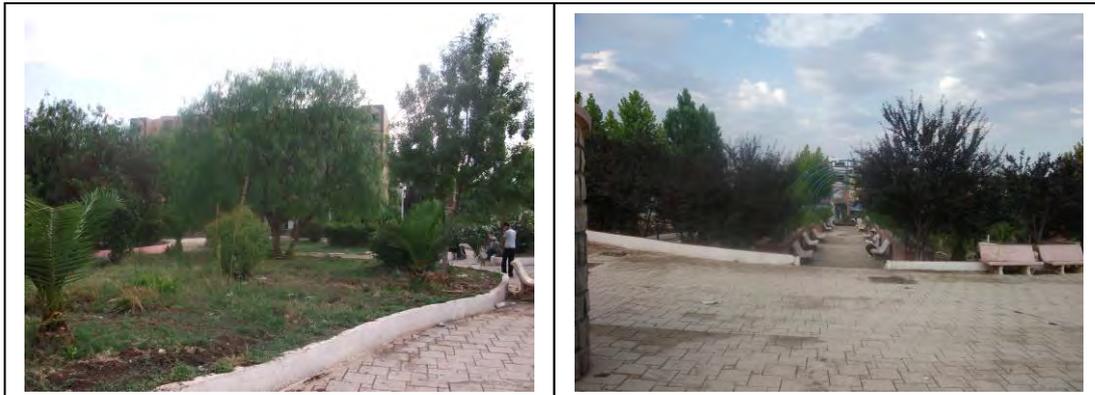


Photo N° 79 : type d'espaces vert du square
Source auteur 2011

Le square de la nouvelle ville Ali Mendjeli se délabre de jour en jour. Des bancs publics cassés, les plantations abandonnées aux saletés, les toilettes dégradées et les robinets disparus.



Photo N° 80 :
Montre le peu de mobilier urbain du square
Source auteur 2011

Le square dispose d'un boulodrome en bon état. Chaque fin de journée, il devient le lieu privilégié de beaucoup de personnes, de toutes les tranches d'âges

pour organiser des petits tournois. La fréquentation se limite aux immeubles avoisinants le square.

Photo N° :81 des jeunes qui jouent au bouledrome
Source auteur 2011



a. Réalité des espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli

La objectifs des autorités pour la réalisation de la ville nouvelle Ali Mendjeli étaient ambitieuses, elle devait régler les problèmes de la ville mère et fonctionnera comme une ville autonome dotée de toutes les commodités, elle offrira aux nouveaux habitants un cadre de vie décent et un environnement agréable.

Malheureusement la conception de la ville nouvelle Ali Mendjeli était beaucoup plus quantitative que qualitative, l'urgence de la mise en place de cette ville était verser surtout sur le logement en premier lieu, dans le but de répondre au déficit ; cette urgence a eu un impact très négatif sur les espaces extérieurs en général et les espaces publics en particulier.

Les espace publics est illisible, ils ne sont pas définis par des limites physiques qu'on peut lire à travers notre passage, la ville se compose d'espace bâti, de voiries qui occupent une surface très importante de la surface totale de la ville, et d'espaces extérieurs vagues non aménagés, certaines places et placettes ont été créées, mais leurs aménagements

- Le boulevard principal

Le boulevard principal qui n'est pas à l'échelle humaine, est resté à l'état de terrassement non aménagé, adapté à la pente du terrain, les espaces verts sont presque inexistantes ou remarque l'absence des arbres d'alignement.



Photo N° 82 :
boulevard principal
Source auteur 2011

- **Boulevard secondaire**

Le boulevard secondaire est le 2^{ème} espace important après le boulevard principal, mais du point de vue aménagement c'est espace très pauvre, le terre plein est très petit par rapport à la largeur et la hauteur des bâtiments, avec l'absence d'espace vert structurant.



Photo N° : 83
boulevard secondaire
Source auteur 2011

- **Placettes de l'UV06**



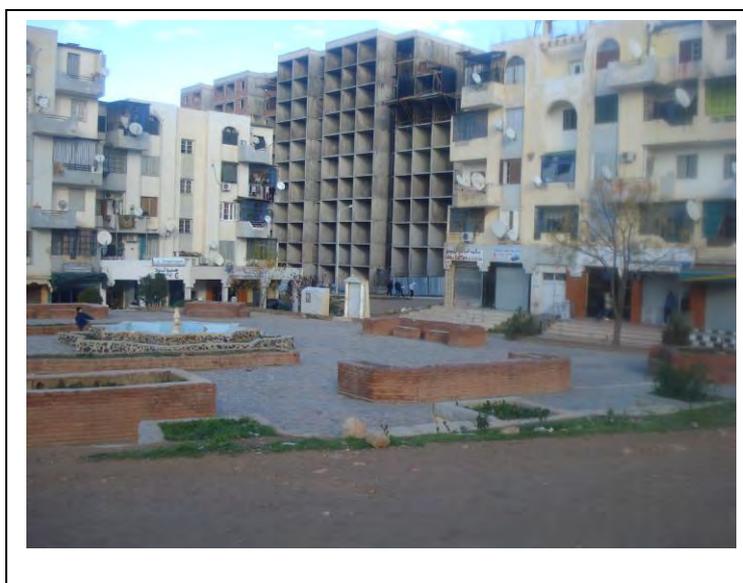
Photo N 84 : placette UV06 à proximité de la promotion Ziani et Chaabani

L'aménagement de la placette est très mal conçue, avec des matériaux de très mauvaise qualité, c'est un espace très insalubre, le manque d'espace vert et de mobiliers urbain est flagrant, tout cela rend l'espace répulsif qu'attractif.

- **Place de l'UV06**

L'unique et seule place aménagée au niveau de la ville nouvelle c'est celle de l'UV 06, qui est délimité par des immeubles collectifs dont le rez de chaussé est réservé aux commerces. Elle a une forme rectangulaire, avec un aménagement très réduit et dégradé en espace vert sous forme de bac, avec un jet d'eau en plein centre de la place. Elle est plus fréquentée par rapport à d'autres espaces publics au niveau de la ville nouvelle malgré l'aménagement très médiocre de cette place (voir photo N°85).

Photo N° 85 : place UV06
Source auteur 2011



- **Galeries couvertes entre mauvaise conception et Occupation illicite**

Beaucoup d'immeubles de l'UV06 ont été conçue avec des galeries commerçantes à l'image des arcades de la rue Abbane Ramdane (la pyramide), le fait très marquant ce que ces galeries ne sont pas à l'échelle de l'homme, elles ont des largeurs et des hauteurs très réduites qui ne dépassent pas trois (03) mètres, ils sont ou bien enterrés ou bien surélevé par rapport à la voie, qui est due certainement aux mauvaises implantation des ces bâtiments par rapport à la pente, des marches qui séparent les blocs tout le long des galeries et casse la continuité et la fluidité de ces espaces.

Cette situation n'a pas empêché les commerçants de s'étaler au-delà de leurs boutiques et d'occuper l'espace galerie avec leurs marchandises, d'autres se sont carrément appropriés ces espaces comme extension de leurs boutiques

Photo N° 86 :
occupation de la
galerie commerçante
par les commerçants
Source auteur 2011



(voir photo N°86), cette menace d'appropriation du domaine public n'est pas une pratique des commerçant seules ou de secteur privé, les responsables de l'agence commerciale de la Sonelgaz, appartenant au secteur public, ont agit de la même manière en fermant l'espace galerie avec du barreaudage (voir photo N°87).

Photo N°87 :
occupation de la
galerie commerçante
par 'agence Sonelgaz
Source auteur 2011



- **Cadre bâti de la ville nouvelle ville**

L'UV06, IUV07 et l'UV08 constitue les premiers chantiers de la ville nouvelle, l'état du cadre bâti par rapport aux autres unités de voisinages est très dégradé, des couleurs ternes qui donne un paysage d'une ville saharienne, l'état des façades donne l'impression de construction en ruines, les espaces extérieurs, très vagues, non aménagés et ennuyeux.



Photo N°88 : cadres bâti dégradé et la couleur terne des façades
Source auteur 2011

Photo N° 89 :
stationnement dans
l'espace attenant au
logement
Source auteur 2011



Photo N°90 : la répétitivité des façades un phénomène qui se généralise au niveau de la ville nouvelle qui rend les espaces extérieurs monotones
Source auteur 2011



- **Insalubrité des espaces extérieurs**

L'insalubrité des lieux se généralise au niveau de la ville nouvelle, les ordures en plein air, les espaces réservés pour le dépôt des ordures sont très infectes, les services d'hygiène collectes les ordures mais ils n'ont jamais procédé au nettoyage de ces espaces, pour éliminer les odeurs, qui menacent le cadre de vie des habitants et polluent l'environnement (voir photo N°91).

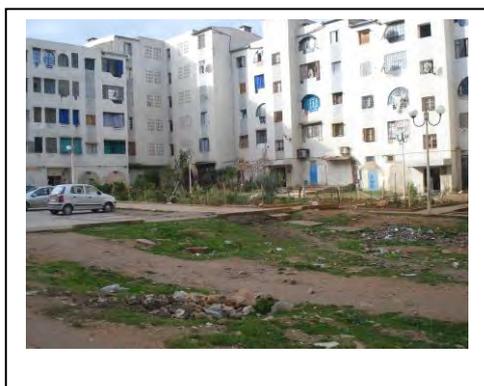


Photo N° 91 : insalubrité des espaces extérieurs
Source auteur 2011



- **Terrains de sport et aires de jeux**

Ces espaces sont indispensables pour les habitants, les jeux, le sport et la distraction, le stade de l'UV07 et l'unique terrain de football à travers la ville nouvelle Ali Mendjeli, il est convoité par tous les habitants et en particulier les jeunes. Ce manque a créé beaucoup de problèmes entre les jeunes de différents quartiers pour la programmation des matches et surtout les week-ends.

Un terrain matéco en très mauvais état se trouve à proximité du terrain de football, est exploité comme parking pour les habitations limitrophes.

Conclusion

A travers ce diagnostic sommaire de la ville nouvelle, nous avons remarqué que cette dernière est en train de s'étaler en toutes azimuts, cet étalement est constitué essentiellement de programmes de logements avec une cadence incroyable, chaque année on réceptionne des milliers de logements, donc des milliers d'habitants sont transférés à cette ville. Le programme d'équipement lancé et en cours de réalisation connaît une amélioration quant aux besoins des habitants et surtout les équipements administratives, éducatifs, commerciaux et même en matière de services, malgré qu'elle accuse un grand manque dans les autres secteurs.

Par contre les espaces publics qui se multiplient avec la croissance urbaines, demeurent presque à l'état de chantier, des espaces non aménagés, insalubres et difficiles à gérer. Les autorités ignorent cet élément important de l'espace urbain, l'impact négatif sur le cadre de vie des habitants est considérable, une ville où le paysage urbain est constitué de bâti, de voiries et des espaces libres indéterminés, atteint le moral des habitants, la ville devient plus répulsive qu'attractive.

L'unique espace de vie de la ville nouvelle c'est le centre commercial El Ritedj, un espace public couvert, qui a donné une certaine convivialité et une vie urbaine à toute la ville nouvelle, c'est le lieu préféré de tous les habitants de la ville et même des villes limitrophes, il a animé d'une façon directe tout son environnement en général et les espaces publics environnants en particulier.

Nouvellement créée, la ville nouvelle ne pourra pas avoir tous les attributs urbains, mais au moins un minimum, une ville qui abrite plus de 70000 habitants,

constituée en majorité de logement au dépend des espaces publics, va poser d'énormes problèmes aux autorités pour la conception, le financement et surtout la gestion de ces espaces.

Les espaces de vie urbaine se localisent au niveau de l'UV06 et l'UV07, les deux espaces qui comptent les plus grandes concentrations des habitants aux niveaux des espaces publics, ceci est due à l'activité commerciale et l'existence d'équipements à l'échelle de la ville d'une part, et d'autre part, ces unités de voisinages constituent les portes de la ville, tous les systèmes de transport convergent vers ces deux espaces.

Il est à signaler que la ville nouvelle dispose d'un nombre très important de population estudiantine, le pôle et les résidences universitaires regroupent des milliers d'étudiants, qui devaient créer une animation au sein de la ville, malheureusement, cet état de fait n'est vraiment remarquable, la présence de cette population se distingue à travers les nombreux bus des transports universitaires.

L'espace vert, un des éléments structurants de l'espace urbain, et un facteur écologique, sujet d'actualité pour l'amélioration de l'environnement urbain, se fait très rare à la ville nouvelle, le manque d'arbres d'alignements le long des voies importantes et l'aménagement médiocre des espaces publics, demeurent un problème pour les habitants. Durant les périodes pluviales, beaucoup de passages piétons deviennent inaccessibles, ceci est dû à l'état dégradé des bordures, et pendant les périodes de chaleurs, la ville est presque vide. L'aménagement des espaces verts de la ville nouvelle se limite à l'initiative des habitants.

Références

[42]TAGMA = Taux d'accroissement global moyen annuel

[43]Le taux d'accroissement naturel à l'échelle nationale est estimé entre 1998 et 2008 à 1,6% par an selon l'ONS.

**Chapitre VI LES ESPACES PUBLICS DE
LA VILLE NOUVELLE ENTRE « ESPACE
CONÇU ET ESPACE VECU »**

Introduction

L'analyse des espaces publics de la ville nouvelle Ali Mendjeli du précédent chapitre s'est basée sur une approche globale, dans le but d'avoir un aperçu général sur les espaces vitaux du tissu urbain, pour mieux entamer ce chapitre, nous allons entreprendre les espaces publics de proximité et comprendre leur gestion.

Pour mieux comprendre la relation entre l'habitant et son environnement et connaître évidemment les manques et les besoins à satisfaire au niveau du cadre physique et de l'espace extérieur, et pour mieux expliquer le dysfonctionnement de l'espace public par rapport aux pratiques sociales, nous avons pris trois (03) cas pour l'étude de cette partie. Le boulevard principal qui constitue le centre urbain de la ville nouvelle dont le programme de logement appartient à l'AADL (agence d'aide pour le développement du logement), dans le cadre du LSP (logement social participatif), le 2^{ème} cas concerne l'UV01, constituée de logements sociaux dont la plupart du programme rentre dans le cadre du RHP (résomption de l'habitat précaire), le dernier cas c'est l'UV05 et l'UV06, où on a ciblé le logement promotionnel dont le programme a été réalisé par trois (03) promoteurs privés (Dembri, Ziani-Chaabani, Talbi), et l'EPLF Oum El Bouaghi, le seul promoteur public.

Pour aborder ce chapitre, nous avons entamé notre travail de recherche par une enquête sur terrain, avec un échantillon représentative des âges (de 6 à plus de 60 ans), et qui touche aussi les deux sexes.

Le choix de l'échantillon pour les trois (03) cas d'étude, se justifie par le fait que les trois types d'occupants sont différents sur le plan socioprofessionnel, afin de voir le vécu de l'espace public de chaque cas et déterminer les aspirations des habitants.

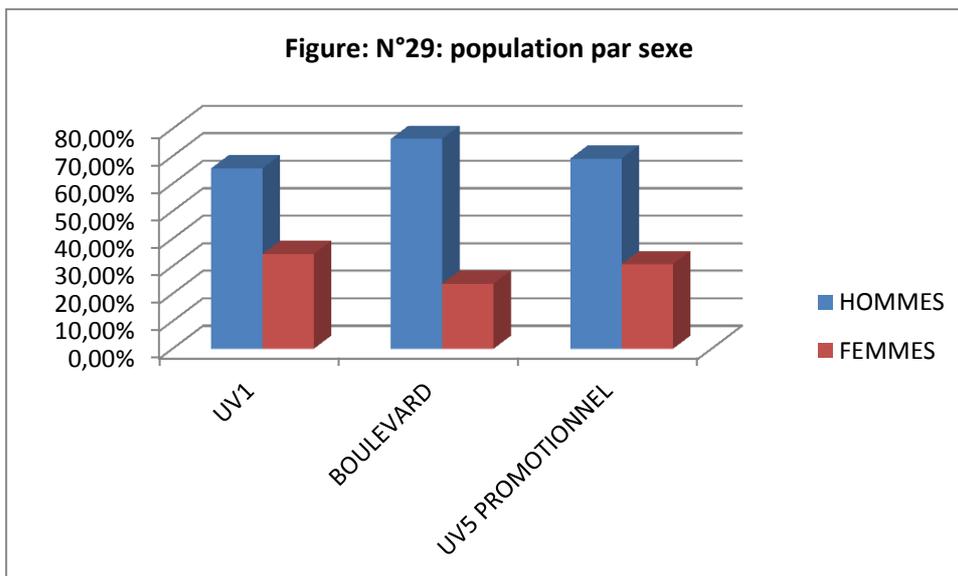
L'enquête compte 570 questionnaires, avec 260 questionnaires pour l'UV01, 190 questionnaires pour le boulevard principal et 120 questionnaires pour les logements promotionnels de l'UV05 et l'UV06. C'est un échantillon qui nous semblais représentatif est suffisant pour une initiation à la recherche.

1- Interprétation des résultats de l'enquête

1-1 Identité des usagers

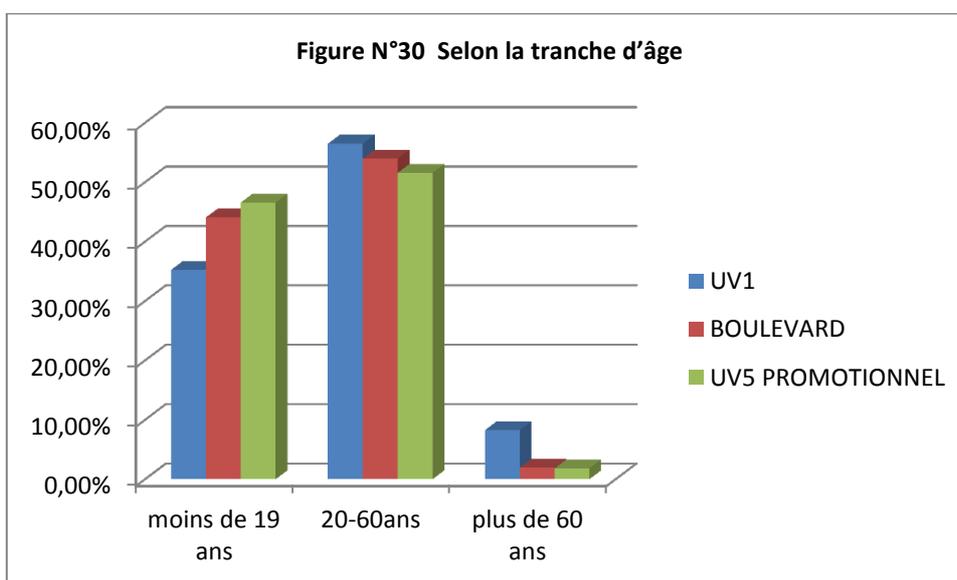
a- selon le sexe

On remarque que l'échantillon choisis compte plus des hommes que des femmes, est ceci est valable pour les trois cas d'études, ils représentent plus de 66% de la population questionnée.



b- Selon la tranche d'âge

Selon les résultats de l'enquête que montre la figure n° 29 on remarque que la tranche d'âge de 20-60 ans c'est la catégorie la plus importante avec des taux entre 51 et 56%, ensuite vient la catégorie de 20-60 ans avec des taux entre 35 et 46%, par contre la catégorie de plus de 60 ans avec un taux qui ne dépasse pas

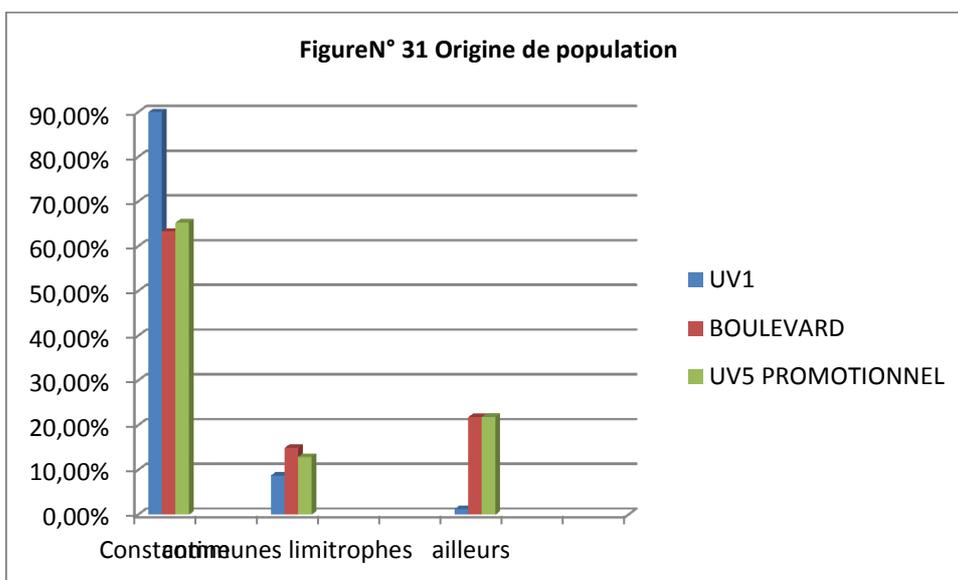


08% pour l'UV01 et 02% pour le boulevard principal et pour l'habitat promotionnel de l'UV05 et l'UV06. Ce qui conforme ces données avec celles de l'URBACO 2010. On peut dire que population de la ville nouvelle Ali Mendjeli est assez jeunes.

c- Origine de population

On remarque que la plus part des habitants de l'UV01 sont originaires de Constantine, ils représentent 89.98% de la population questionnée, parce que une bonne partie du programme RHP (résomption de l'habitat précaire) de la ville de Constantine a été affecté à l'UV01, une minorité qui sont venue des villes limitrophes avec respectivement des taux de 9.75% et 1.25%.

Pour le boulevard principal, l'UV05 et l'UV06, les taux des habitants originaire de Constantine est moins important comparativement à l'UV01, ils représentent respectivement 63.28% et 65.28%, les habitants des villes limitrophes qui sont venue d'ailleurs représentent 14.91% et 12.88%, par contre les habitants qui sont venues d'ailleurs représentent 21.81% et 21.84%.

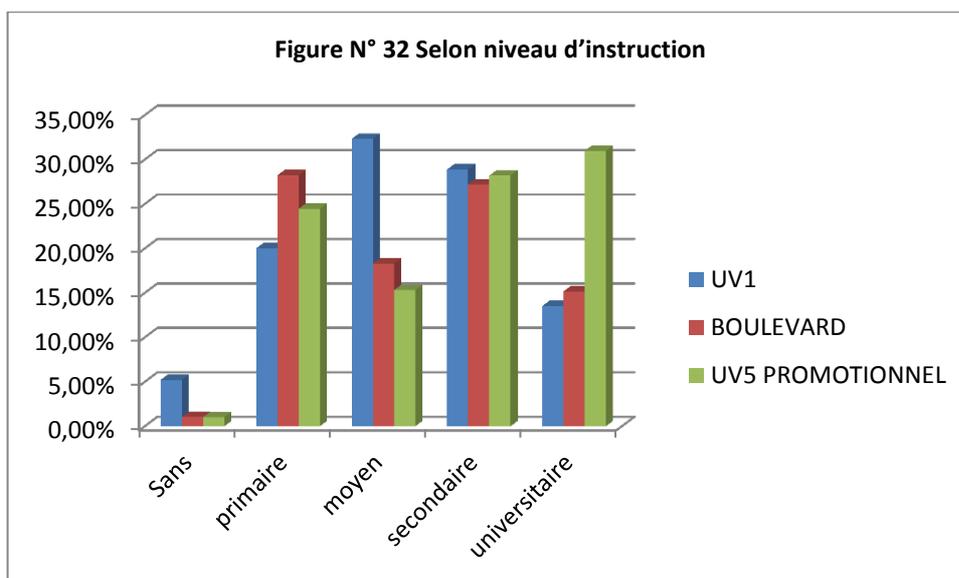


1-2 données socioprofessionnelles

1-2-1 Selon niveau d'instruction

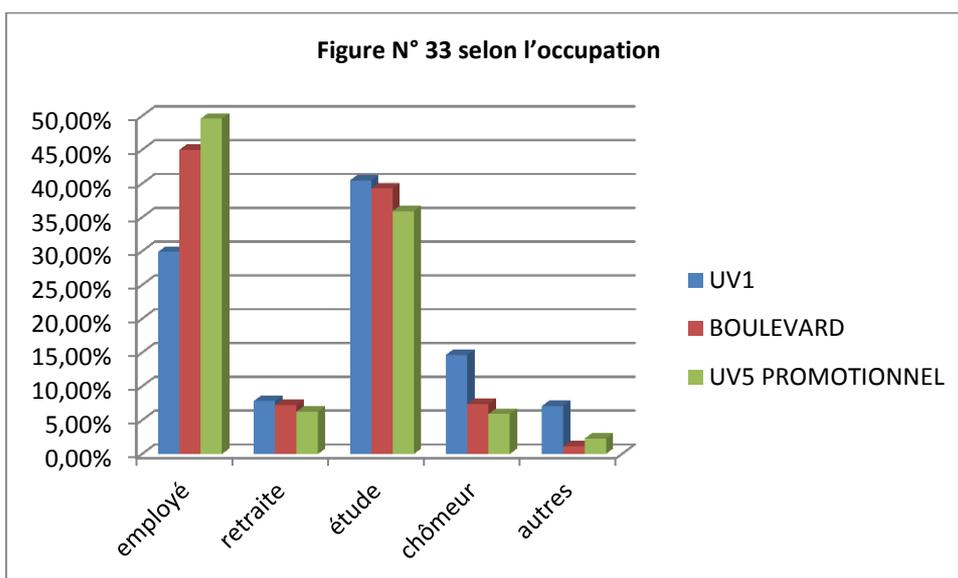
Le niveau d'instruction de la population de l'UV01 est en majorité de niveau primaire ne représente pas les élèves uniquement, mais aussi les adultes avec un taux de 20.02, le taux de la catégorie secondaire et universitaire est faible avec respectivement 28.89% et 13.53%, ces données se justifient du fait que la totalité de la population habitait des quartiers populaires de Constantine, par contre les autres

cas, on remarque que le taux de la catégorie des universitaires est plus important et surtout à l'UV05 et l'UV06, avec une légère différence part rapport au boulevard, ce qui justifie que ces deux catégories sont habités par des universitaires et des cadres.



1-2-2 selon l'occupation

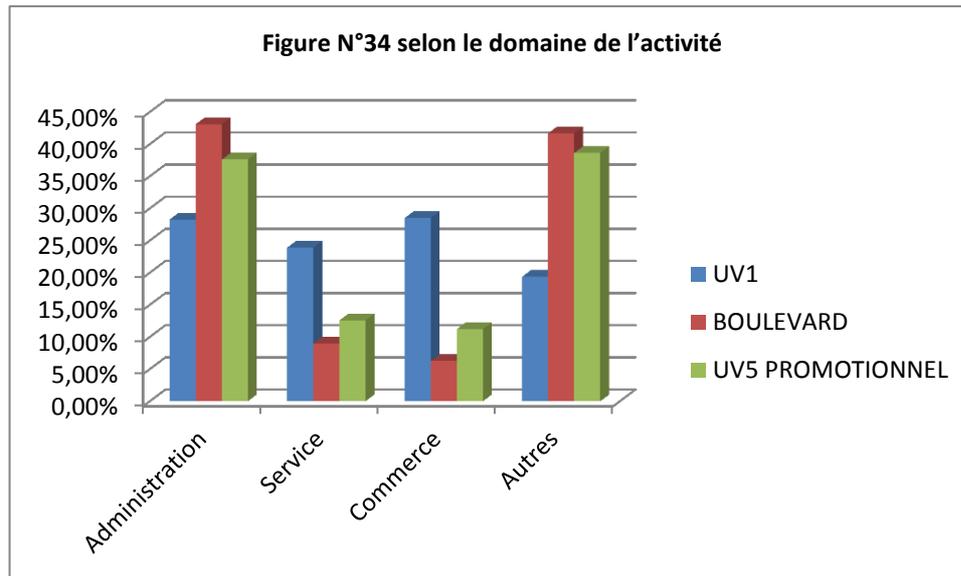
On remarque que le taux de scolarisés est important dans la plupart des cas, ce qui confirme que la population questionnée est jeune, la population occupée est plus importante au boulevard principal, l'UV05 et l'UV06 que celui de l'UV01, qui sont en majorité des cadres.



1-2-3 selon le domaine de l'activité

Il est très important de connaître la classe socioprofessionnelle des échantillons questionnés, le domaine d'activité différent dans les trois cas,

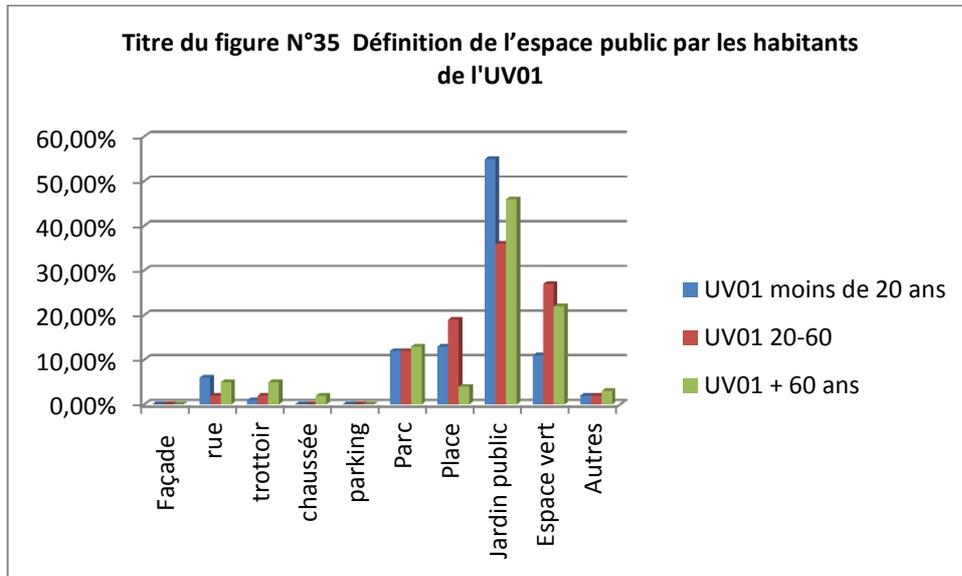
l'administration, le taux est élevé pour le boulevard et l'UV05 et l'UV06 avec 53.22% et 58.58% avec un taux inférieur de 28.25%, l'activité commerciale vient en premier lieu pour les habitants de l'UV01 avec un taux de 28.50%, ensuite viennent les deux autres activités avec 23.89% pour le service et 19.36% pour d'autres activités. Pour le boulevard et l'UV05, les autres activités viennent en 2^{ème} position avec des taux respectifs de 18.38% et 17.62% et enfin l'activité commerciale et service avec un taux qui ne dépasse pas 15%.



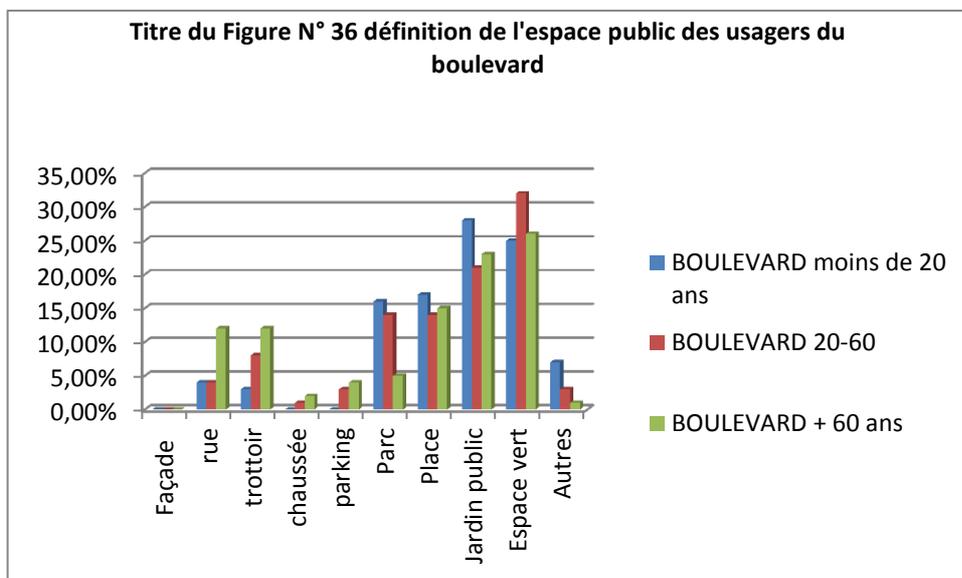
1-3 Perception de l'espace public par les usagers

1-3-1 Définition de l'espace public par les usagers

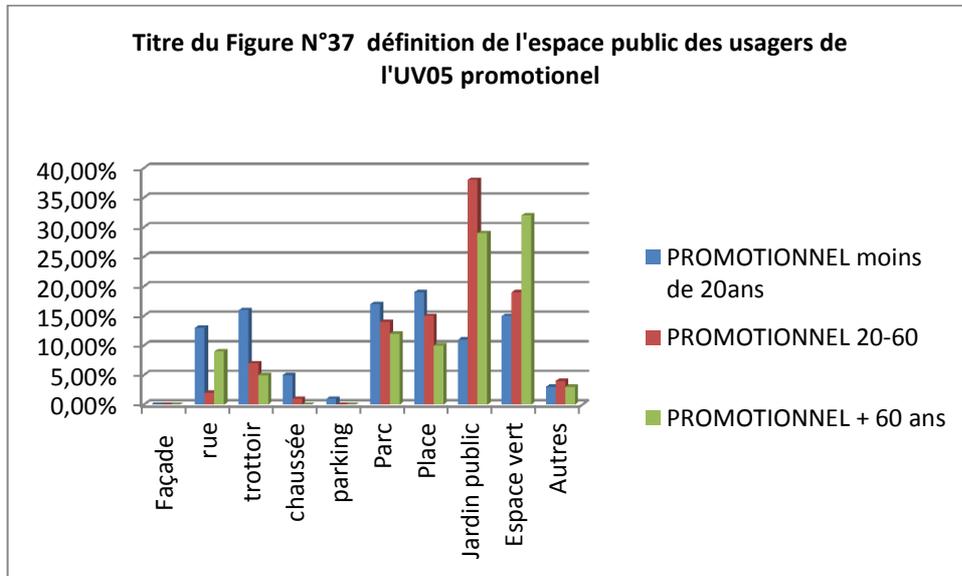
D'après la population questionnée de l'UV01, la définition de l'espace public varie selon les catégories d'âges. Pour l'UV01, le plus grand taux des catégories d'âges définissent l'espace public autant que jardin publics, ensuite viennent les espaces verts, les places et les parcs. Les réponses pour les autres espaces sont minimales.



Les habitants questionnés du boulevard, trouvent que l'espace public en premier lieu c'est les jardins publics pour les trois catégories d'âges, et les espaces verts pour les catégories 20-60ans et +60ans avec des pourcentages rapprochés, suivi des places publique pour la catégorie de +60ans.

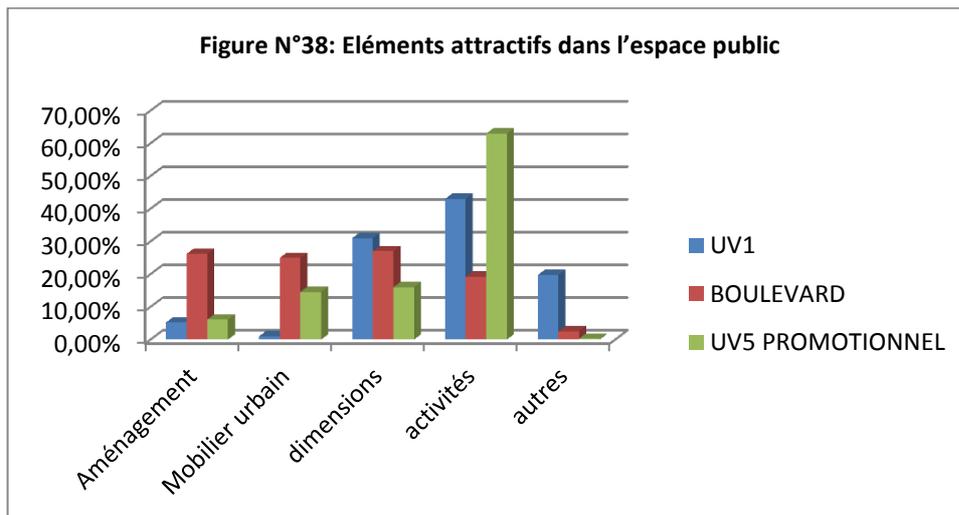


Pour les habitants des promotions de l'UV05 et l'UV06, les jardins publics constituent le taux le plus élevé pour la catégorie de 20-60 ans, les espaces verts, viennent en 2^{ème} position. Pour la catégorie de +60ans, les espaces verts viennent en 1^{ère} position, suivi des jardins publics. Pour la catégorie de -20ans, les espaces publics sont les places, les parcs et les trottoirs avec des pourcentages très rapprochés.



1-3-2 Eléments attractifs dans l'espace public

Les éléments attractifs dans l'espace publics pour les habitants de l'UV01, l'UV05 et l'UV06, d'après la population questionnée, sont en premier lieu les activités à de leurs situation espaces commerciaux, suivi par les dimensions. Les habitants du boulevard trouvent que ces les dimensions qui sont les éléments les plus attractifs.

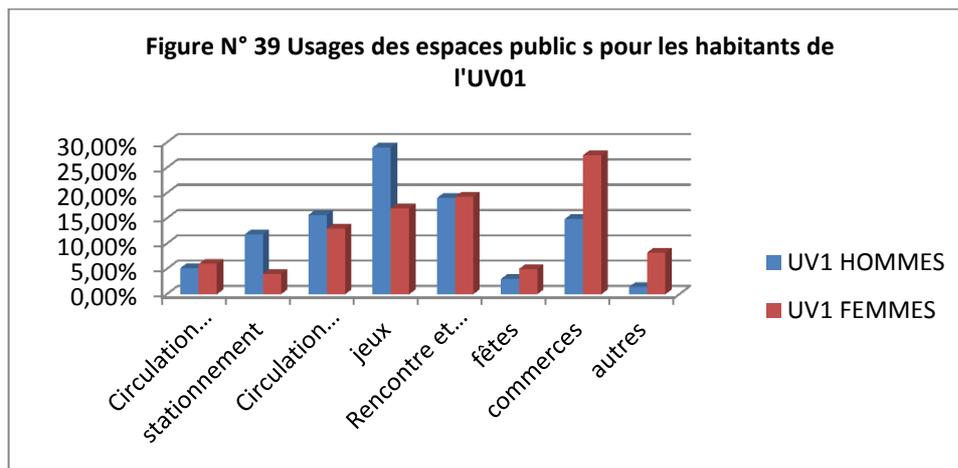


1-4 Pratiques des espaces publics par les usagers

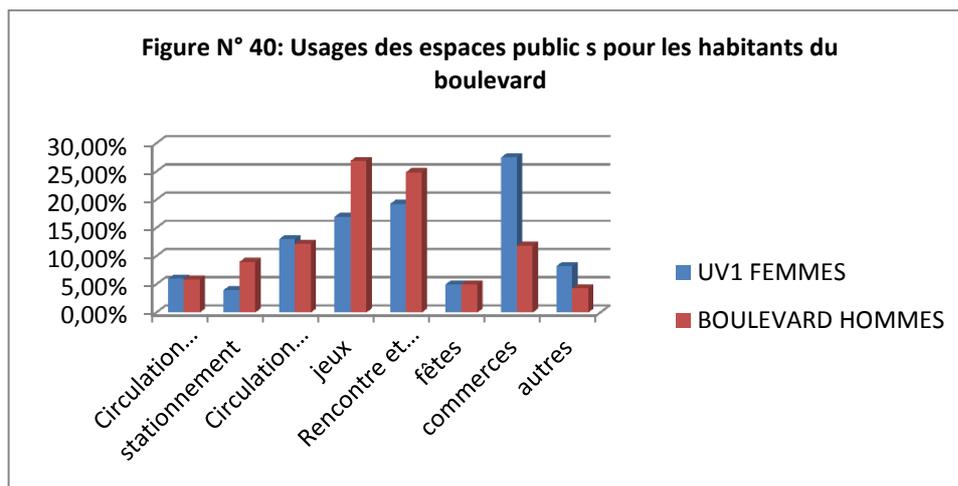
1-4-1 Usages des espaces publics

Pour l'usage des espaces publics, la population questionnée de l'UV01, a concerné les deux sexes. Pour les hommes, la plupart trouve que l'espace public est assimilé autant qu'espace de jeux avec un taux de 29%, suivi d'un taux de 28%

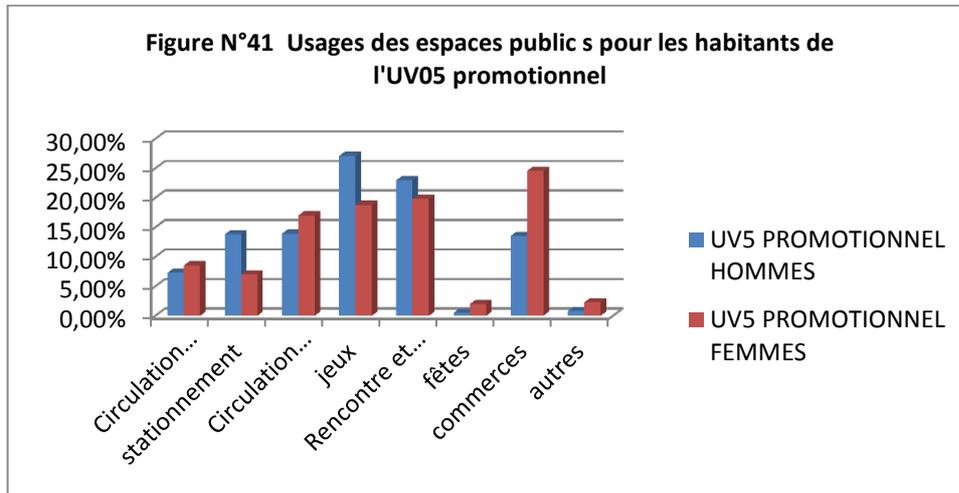
comme lieu de commerces et en troisième position, un lieu d'échanges et de rencontre avec un taux de 19%. Les femmes définissent l'espace public comme un lieu de commerce, avec un taux de 28%, un lieu d'échange et de rencontres, avec 18%, et espace de jeux avec 11% pour la catégorie jeune.



Pour la population du boulevard principal, les hommes définissent aussi l'espace public comme espace de jeux avec un taux de 26.88%, et espace de rencontre avec un taux de 24.88%. Les femmes définissent l'espace public autant que lieu de rencontre et lieu de commerces (les espaces les plus fréquentés par les femmes), avec des respectifs de 23.87% et 23.58%.

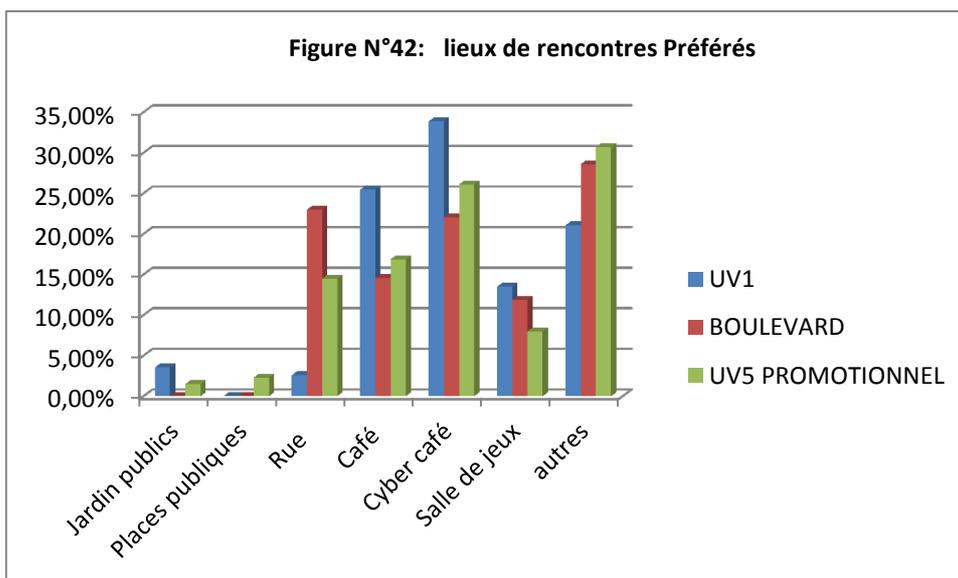


Les habitants des logements promotionnels de l'UV05, et l'UV06 donnent les mêmes définitions que ceux du boulevard principal.



1-4-2 les lieux de rencontres préférés

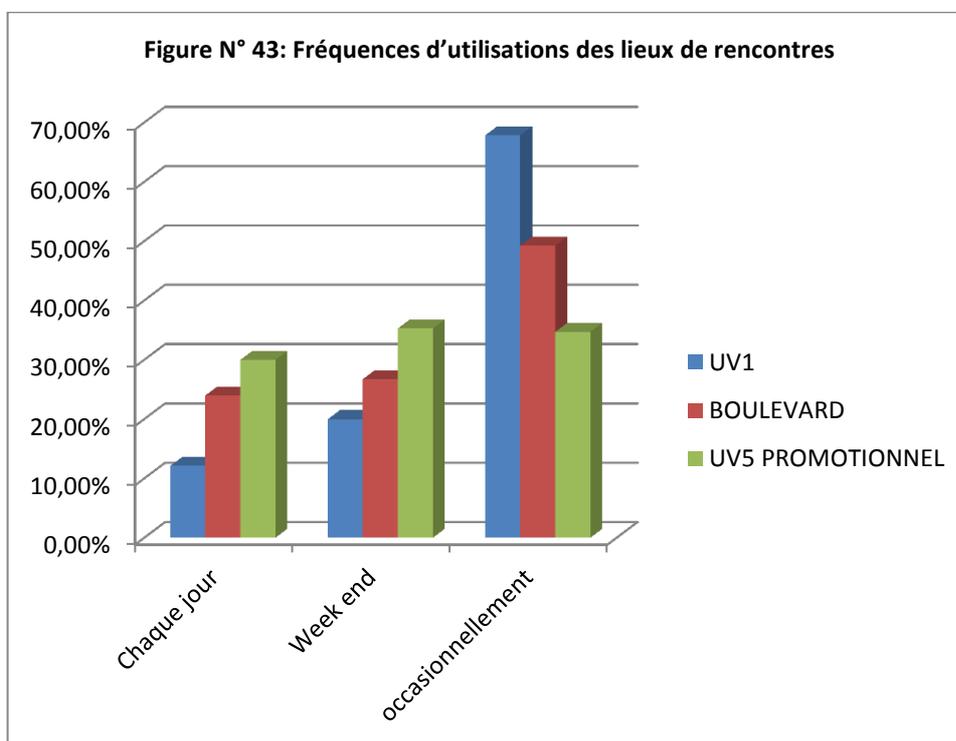
Les lieux de rencontre préférés pour les habitants de l'UV01 ciblés par les questionnaires, c'est la rue qui est la plus convoitée, elle constitue l'espace le plus fréquenté de la ville nouvelle Ali Mendjeli par les habitants avec 45.58%, Les cafés avec 25.45% pour la population moins jeunes. Les cybercafés et les salles de jeux pour les jeunes. Le plus grand taux de population questionnée fréquente des espaces autres que ceux de la ville nouvelle avec un pourcentage de 28.58%, la rue avec 23% et les cybercafés avec 22%. Les habitants questionnés des logements promotionnels de l'UV05 et l'UV06 fréquentent eux aussi les mêmes espaces que ceux du boulevard principal, ce qui explique le rapprochement socioprofessionnel des deux catégories.



3-4-3 fréquences d'utilisations des lieux de rencontres

Pour les habitants de l'unité de voisinages N° 01, le pourcentage des habitants qui se rendent occasionnellement aux lieux de rencontres, est important il représente 67.86% de la population questionnée, ceci explique que les habitants préfèrent rentrer chez eux que de fréquenter ces endroits pour des raisons divers. Les habitants qui se rendent le week-end et chaque jour, ne représentent que 32.14%. Pour les habitants du boulevard, 49.26% se rendent occasionnellement, 26.74% se rendent le week-end et 12.14% se rendent chaque jour.

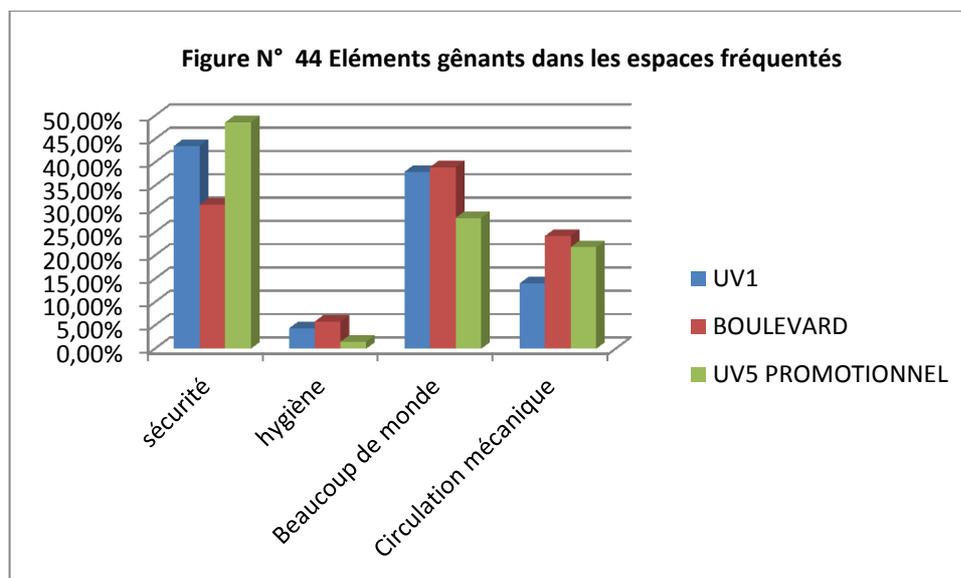
Par contre, les fréquentations des habitants des logements promotionnels à ces espaces ont presque le même pourcentage. Ceux qui le fréquentent les week-ends représentent 35.29%, 34.71% se rendent occasionnellement et 30% tous les jours. Ces résultats se justifient par la situation des habitations au niveau de l'UV05 et l'UV06 qui sont très animées.



1-3-3 Eléments gênant dans les espaces fréquentés

Pour les éléments gênant dans les espaces publics de la ville nouvelle, l'insécurité, est le sentiment qui paralyse les habitants d'après la figure n°44, c'est la réponse de la majorité de la population questionnée, ceux qui viennent en seconde position, trouvent qu'il ya beaucoup de monde. La circulation mécanique vient en 3^{ème}

position, c'est facteur très ennuyant à l'avenir d'après les habitants.



2- Espaces publics de proximités : Cas de l'unité de voisinage N° 01

2-1 Présentation de l'unité de voisinage n° 01

2-1-1 Situation

L'unité de voisinage n°01 est située au sud-est de la ville nouvelle Ali Mendjeli, elle fait partie du quartier n°01, elle est limitrophe au centre urbain de la ville nouvelle, qui occupe une assiette d'environ 95,30 ha, elle est limitée :

- Au nord par le boulevard principal
- Au sud par L'UV n°10
- A l'est par l'UV n°09
- A l'ouest l'UV n°02 et l'UV n°03

2-1-2 organisation de l'unité de voisinage n°01

L'unité de voisinage n°01 est constituée essentiellement de logements sociaux locatifs à l'exception des logements participatifs de l'AADL qui donnent sur le boulevard principal, et d'un nombre important d'équipements qui se concentrent sur sa moitié gauche, elle est structurée par une trame viaire très régulière et hiérarchisée. Les larges voies et trottoirs qui desservent l'UN01 lui procurent une flexibilité de la circulation mécanique e piétonne.

2-1-3 Programme de logements

L'unité de voisinage n°01 compte 9722 logements pour une population de 48610 ha dont 3862 logements habités 5860 logements en cours de réalisation. En

termes de population, l'UV01 est la plus peuplée des unités de voisinages de la ville nouvelle Ali Mendjeli.



Photos N°997-98-99-100 : quelques variantes des logements sociaux

Source : Auteur 2011

nous avons remarqué que les habitants n'ont pas beaucoup modifié les façades, le seul changement c'est les loggias qui ont été intégrés à l'espace habitable

Photo N°93 variantes des 6000 logements location vente de la CNEP IMMO en achèvement dont une partie se situe à l'UV01.



Photos N°101

Auteur 2011

Tout le programme de la CNEP Immo est réalisé avec deux types de cellules, une cellule barre et une cellule angle, la répétitivité des constructions rend le paysage monotone.



Photo N°102 : une variante des logements des programmes LSP de l'AADL

Cette variante exprime une certaine recherche architecturale, aussi la qualité de la réalisation et le bon choix des couleurs, les habitants les mêmes matériaux pour fermer les loggias. Toutes ces qualités auront un impact positif sur le paysage urbain.

2-1-4 Programme d'équipements

L'UV01 est l'une des unités de voisinages qui dispose d'équipements de proximité et d'équipements à l'échelle de la ville, de la wilaya et même de la région. Le centre de télécommunication et l'agence PTT-CCP à l'échelle de la ville, le siège de la CACOBATPH à l'échelle de la wilaya et la direction régionale du CADASTRE, qui se situent à l'entrée à l'entrée de cette dernière. Cette disposition a créé une certaine animation, des espaces de regroupements à proximité de ces équipements (voir photos n° 95-96-97-



Photo N°103 Agence PTT –CCP
Source : Auteur 2011



Photo N°104 CACOBATPH
Source : Auteur 2011



Photo N°105 Direction régionale du cadastre
Source : Auteur 2011



Photo N°106 Centre de télécommunication
Source : Auteur 2011

Tableau N° 07 : Equipement UV N° 01

<i>UV</i>	<i>Désignation</i>	<i>Projetés dans l'étude</i>	<i>Existant</i>		<i>Non lancés</i>
			<i>Opérationnels</i>	<i>En cours</i>	
	C.E.M	3	3		
	Cadastre	1	1		
	Tribunal	1			1
	PTT – CCP	1	1		
	Centre de télécommunication	1	1		
	Siège CACOBATH	1	1		
	Salle des fêtes	1			1
	Polyclinique	1		1	
	Antenne APC	1		1	
	Centre commercial	1		1	
	Mosquée	1		1	
	Centre d'archive de la justice	1		1	
	Ecole	4	4		
	Lycée	1	1		
	Sûreté urbaine	1	1		
	Hôtel	1		1	
	Terrain de sport	1	1		
	Locaux commerciaux	1	1		
	Crèche J E	1			1
<i>UV 01</i>	Résidence universitaire 140 logts	1	1		

Source : URBACO 2001

2-2 Réalités des espaces publics de l'UV01

A travers le travail sur terrain et les multiples sorties effectuées, nous avons constaté que l'organisation spatiale de l'UV06 est acceptable du point de vue occupation du sol, la rationalité des espaces extérieurs, et leurs répartitions en matières de surfaces, ce qui faciliter la maîtrise des ces espaces par à rapport à ceux des autres unités de voisinages. Nous avons remarqué l'intérêt accordé par les habitants à l'entretien des espaces publics de proximité, et surtout les espaces attenants aux logements, même si l'occupation est illégale, la plupart des ces espaces se sont appropriés autant qu'espaces verts.

2-2-1 Aires de stationnement et circulation piétonne

Sachant que l'UV01 compte le plus grand nombre des habitants de la ville nouvelle Ali Mendjeli, avec une densité de 243 ha/ha pour les logements habités, cela ne paraît évident, parce qu'elle est dotée de grandes voies de circulation, qui est hiérarchisées, en allant de la voie primaire à la voie secondaire, aux voies de dessertes et aires de stationnements.

Photos N° 107-108 : Les aires de stationnements à proximité des accès aux immeubles, la circulation piétonne est assurée par des trottoirs sur les longs de voies mécaniques.



Source : auteur 2011

Photos N° 109-110 : L'accès aux immeubles est assuré par des cheminements piétons réalisés en béton armé.

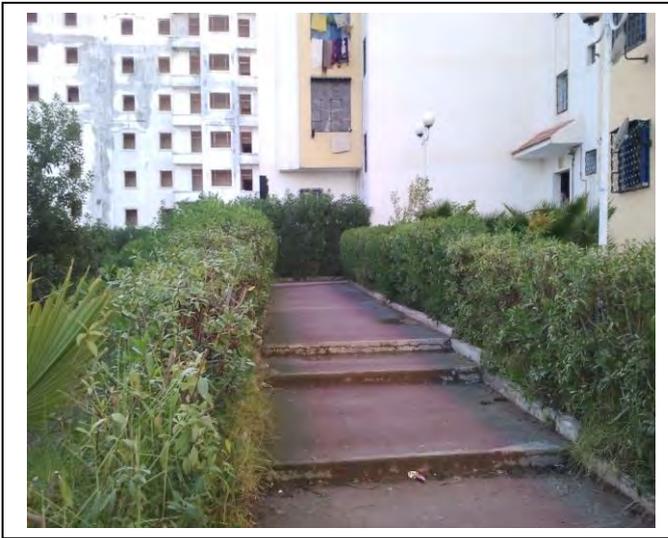


Photo N° :111 : Appropriation du passage **piéton** par commerçants, ce qui a causé un gêne pour les habitants.



Source : auteur 2011

2-2-2 les espaces verts

Les espaces verts à l'UV01 se localisent dans types de programmes logements. Le programme de logements sociaux locatifs confiés à l'OPGI de Constantine et le programme sociaux participatifs. Pour les deux programmes, les espaces verts ont été aménagés avant l'attribution des logements, ces des opérations qui sont budgétés. Pour les logements de l'OPGI, l'entretien des ces espaces, et au début, c'était pris en charges par la commune d'EL khroub, après, c'est les habitants qui se sont organisés, avec des actions volontaristes pour l'entretien de ces espaces. Pour les logements de l'AADL, l'entretien des espaces

verts est assuré d'après les habitants, par une régie dont le financement est assuré par leurs cotisations mensuelle qui rentre dans le remboursement de leurs logements.



Photos N°112-113-114-115 l'entretien des espaces verts par les anciens habitants du quartier de Bardo avec leurs moyens. Il est constitué d'arbres, d'arbustes et de gazons. Malgré les insuffisances, l'initiative est bonne.

Source : Auteur 2011

Photos n°116-117 l'entretien des espaces verts par les anciens habitants du quartier de l'avenue de Roumanie (Djenène Tchina), avec une variété de plantations, qui reste un modèle d'espace vert de proximité.



Source : auteur 2011

L'entretien des espaces verts est la même initiative des habitants d'el Amir Abdelkader, de Aouinet El Foul et les habitants des quartiers de la vieille ville.

Photos n°118 : l'espace public de proximité aménagé en espace vert constitué de gazon et de palmiers qui se sont dégradés avec le temps en l'absence d'entretien qui était assuré par les habitants originaire du quartier de Emir Abdelkader.

Il constitue aussi un espace de regroupement.



Source : auteur 2011

2-2-3 les aires jeux

Les aires de jeux sont les endroits fréquentés par tous les âges, au niveau de l'UV01, nous avons enregistré un seul terrain de sport qui est opérationnel, Il est dans un état très dégradé, impraticable pendant les intempéries. D'ailleurs c'est l'unique terrain de sport dans le programme des équipements de l'UV01. Une telle programmation est caduque pour une unité de voisinage qui compte le plus grand nombre d'habitants.

Photo N 119: Etat dégradé du stade

Source : Auteur 2011



Il existe une assiette de terrain destiné pour un équipement, utilisée comme terrain de football. Vue le manque d'aires de jeux, Les Habitants, et en collaboration

Photo N°120 assiette d'équipement utilisée comme terrain de football

Source : auteur 2011



avec les autorités locales, veulent réaffecter l'assiette pour un terrain de football. (voir photo120)

3-4-5 Appropriation des espaces attenants aux logements

Les espaces attenants aux logements se sont appropriés par les habitants de diverses manières. Généralement, et d'après notre constatation, la plupart des habitants ont clôturé l'espace et l'ont aménagé en espace vert pour éviter le vis-à-vis et surtout lorsque la distance entre le trottoir est la limite de l'immeuble est petite. D'autres habitants on exploiter l'espaces pour des pratiques domestiques.



Photos N°121 : Appropriation de l'espace attenant au logement par les habitants du RDC en espace vert.

Source : Auteur 2011

Photo N° 122: Appropriation de l'espace attenant au logement par deux habitants du RDC pour des activités domestiques qui abime le paysage urbain

Source : auteur 2011





Photo N°123 : Etat délabré de l'espace clôt attenant aux logements des anciens habitants de la cité El Amir Abdelkader

Source : auteur 2011

4- Le boulevard principal

Le boulevard principal conçu linéairement, constitue le centre urbain de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Il se situe en plein centre de la ville nouvelle, il s'étale sur 1500m de long et 80m de large. Il représente l'espace le plus important de la ville nouvelle. La conception et le programme d'équipements affectés au boulevard, le qualifie autant que centre urbain de la ville nouvelle, c'est l'artère la plus importante de la ville nouvelle.

Le boulevard doit créer une animation et une vie urbaines à l'échelle de la ville nouvelle.

4-1 Présentation du boulevard principal

4-1-1 Programmes de logements

Le boulevard principal compte 1064 logements socio-participatifs du programme de logements de l'AADL. Ce programme est constitué de tours de R+16 avec deux variantes architecturales. L'AADL autant que maître d'ouvrage, a confié l'étude à deux bureaux d'études privée et la réalisation pour une entreprise chinoise et une entreprise Algériennes.



Photo N°124 boulevard principal : sur la gauche les tours de réalisées par GECO
Source : www.ville nouvelle Ali mendjeli.com



Photo N°125 boulevard principal : les tours réalisées par une entreprise chinoise
Source N : Auteur 2001

4-1-2 Programme d'équipements

Les équipements programmés au niveau du boulevard principal se situent au niveau du terre-plein. C'est des équipements de consommation et de loisirs, le programme comprend :

Tableau N°08 : Programme d'équipements du boulevard principal

Espace	Surfaces (m ²)	Nombre
Restaurant « A »	67.17	02
Restaurant « B »	40.36	02
Pizzeria	25.43	01
Cafeteria	25.43	02
Fleuriste	20.32	02
Cafés terrasse	25.43	01
Tabac-journaux	20.32	02
Kiosque	20.32	02
Toilettes publics	15	04
Total	498.70 m ²	

Source : DUC de Constantine

Les équipements programmés pour le boulevard principal sont très insuffisants pour créer une ambiance urbaine, pour une ville qui abritera plus de 360 000 habitants.

En réalité ce sont des équipements de quartiers. Les concepteurs de la ville nouvelle voulaient faire de ce boulevard un lieu de consommation, de divertissement et de loisirs. D'autres part, les trois (03) premiers niveaux des tours, abriteront des fonctions libérales, de services et de commerces.

4-2 Réalité des espaces publics du boulevard principal

Les aménagements des espaces de proximités du boulevard principal ont été réalisés par l'AADL, autant que maître d'ouvrage. Les espaces verts, les chemins de piétons et les aires de jeux sont bien localisés au niveau de cette cité. Les espaces publics sont bien aménagés comparativement à d'autres de la ville nouvelle, Ils ont offert une belle image de la cité.

Photos N° 126 les allées piétons menant du boulevard vers les habitations, avec un revêtement en béton poreux coloré et des espaces verts. Cet aménagement simple et économique, est d'une qualité plus ou moins intéressante. Les problèmes de ces espaces, ce qu'ils sont toujours vides, surtout du côté du boulevard.



Source : Auteur 2011

Photo N°127 Les concepteurs ont conçu l'espace de jeux pour enfants sur les larges allées piétonnes et loin de la circulation mécanique, pour assurer leurs sécurités. Ces espaces de jeux composés de balançoires et de toboggans, ne sont

fréquentés qu'en fin de journée pour des raisons de sécurité, c'est les raisons pour lesquelles ces passages sont toujours vides.



Source : auteur 2011

Photo N°128-129 : les accès aux immeubles se trouvent aux niveaux des façades qui ne donnent pas directement sur le boulevard principal, ce qui justifie l'absence des piétons sur les chemins piétons qui relient le boulevard aux accès des immeubles. Les espaces attenants aux logements du boulevard sont structurés, les allées piétonnes sont bien définies, les parkings donnent directement sur les accès aux immeubles. Le cadre de vie de la cité est plus ou moins intéressant. Ce qui à déplorer au niveau de la cité 1092 logements, c'est la verdure et surtout la partie construite par les chinois, L'espaces vert est ponctuel et très réduit, comparer aux nombre d'habitants.

Les parkings et les espaces piétons constituent les espaces de jeux pour enfants en l'absence d'un aménagement adéquat pour cette catégorie de population



Source : Auteur 2011

Source : www.lanouvelleville.com

Photo N°130 la notion de prospect n'a pas été tenue en considération, le rapport entre la hauteur et la distance entre les tours est très importante. Les immeubles sont très rapprochés, ceci à créer des espaces fermés et ouvert par le ciel, l'échelle humaine n'a pas été respectée, les habitants éprouvent un sentiment de dominance et d'écrasement, ils se regroupent généralement en dehors des espaces clos. Le manque de commerces de premières nécessités constituent un problème pour les habitants, ils sont obligés de se déplacer ailleurs pour faire des petites courses.



Source :

www.lanouvelleville.com

4-3 Proposition de l'aménagement du boulevard principal

4-3-1 Caractéristiques physiques de l'esplanade

Le terrain d'assiette s'étend sur une surface qui dépasse les 20 Ha. D'une forme régulière, le terrain est d'une longueur de 4430 m et d'une largeur variable selon la variation des îlots, elle peut être de 3.00 m depuis l'accès, 35.00 m de l'îlot 01 pour atteindre une moyenne de 40.00 m dans les autres parties, il longe la ville de l'entrée à l'est jusqu'à la sortie de la ville au sud ouest.

Le Boulevard principal qui se localise en plein centre de la ville nouvelle Ali Mendjeli. Par son emplacement, son échelle et ses dimensions, a fait l'objet d'un concours d'architecture lancé par la DUC de Constantine dans le but de créer un centre à forte animation urbaine, un endroit dense qui regroupe l'ensemble des

activités tertiaires, commerciales, sociales, administratives et économiques. C'est aussi un endroit à une forte concentration d'équipements qui se trouvent alignés le long de ce boulevard, et d'une influence à l'échelle de la ville et même régionale.

4-3-2 vue en 3D du boulevard

La proposition en 3D montre une ambiance extraordinaire, une lecture de vie urbaine à travers les espaces extérieurs aménagés. L'aménagement des terrasses, des places et des chemins piétons en montre une belle ambiance et un cadre de vie agréable. Mais seulement, ce genre de projet reste de l'utopie dans notre pays manque de moyen financier d'une part, et la défaillance des projets d'exécutions d'autre part. Les places de la cité Ziadia, la cité Sakiet Sidi Youcef et même la place Kerkeri, constituent des exemples d'aménagements qui n'ont pas réussi. Les images en 3D montrent des aménagements plus ou moins intéressants, mais la réalité est autre, la qualité des matériaux et des mobiliers urbains ont donné des espaces où la fréquentation est très faible



source : DUC Constantine





Figures 44: les images en 3d de l'aménagement de l'esplanade

Source : DUC de Constantine

4 3-3 3 parties réalisées du boulevard

La première partie de l'aménagement du boulevard est déjà réalisée (photos 131-132-133), elle commence de l'entrée de la ville de la partie nord-est jusqu'au premier rond-point. Les travaux réalisés ne sont conformes à l'étude proposée. L'aménagement qui s'est limité aux travaux de VRD, sa réalisation a recourue à des matériaux de qualité inférieur. La surface des espaces verts est très réduite à l'exception des arbres d'alignement



Photo 131-132-133: arbres d'alignement, pavage et éclairage public

Source : Auteur 2011



4-3-4 Cout global de l'aménagement

Au stade de notre recherche et compte tenu de l'engagement des travaux dit »d'amélioration urbaine », nous avons jugez utile d'apporter un regard sur l'ordonnancement de cette opération. (voir tableau N°9)

Le recul que nous possédons sur la réalité du secteur des études et de la réalisation nous autorise à une critique objective de cette opération.

Le tableau N° 09 : Cout global de l'aménagement

<u>LOTS D'AMENAGEMENT</u>	<u>SURFACE DU PROJET M2</u>	<u>ESTIMATION APROXIMATIVE DE LA REALISATION (DA)</u>
I.TERRASSEMENT ET PLATEFORMES	<u>200 000.00</u>	150 000 000.00
VOILES ET ESCALIER		
MURS EN PIERRES TAILLEES		
MURS DE PIED ET BORDURES		
II.AMENAGEMENT		130 000 000.00
PAVAGE ET REVETEMENT 1 ^{ER} CHOIX		
ASSAINISSEMENT		
AEP		
ESPACE VERT		
MOBILIER		
AIRES DE JEUX		
III. ECLAIRAGE EXTERIEUR		60 000 000.00
POSTE TRANSFORMATEUR		
IV.ROND POINTS		20 000 000.00
V.BATIS (COMMERCES ET AUTRES)		20 000 000.00
<u>COUT GLOBAL DE L'AMENAGEMENT</u>	380 000 000.00	

Tableau N° 09.

Source DUC 2008

L'enveloppe allouée à cette opération, de notre évaluation ne reflète que superficiellement la réalité du terrain. En effet nous intervenons sur un terrain rocheux où la plus value pour l'utilisation d'engins est très onéreuse. la déclivité du site commande des travaux fastidieux et génèrent des travaux d'infrastructure aussi élevés.

Cette appréciation, réaliste des choses, implique de notre point de vue des approches particulières. Elles ne peuvent naître que d'une mure réflexion avec des concertations multiples et multisectorielles.

Le programme d'aménagement du boulevard entamé avec des opérations de logements individuels et suivis par un programme de logements (Location vente) ne pouvait en aucun cas définir un axe d'aménagement.

Le recours à l'injection d'une étude d'aménagement telle que lancée ne pouvait déboucher que sur le greffon en déséquilibre avec l'ensemble du projet. La correction de la perception de ce que nous avons qualifié d'espace public ne peut se rapporter à cet espace.

Le coût du mètre carré habitable concernant les équipements du boulevard est de quarante mille trois cent dinars algériens (40 300,00 DA le m²)[44] et le coût du mètre carré de l'aménagement est de mille huit cent dinars le mètre carré (1800 DA la m²)[45] demeurent insuffisants.

L'aménagement proposé par l'étude ne reflète pas pleinement les objectifs à retenir pour le boulevard. Il s'agit dans ce contexte de revoir et le programme d'équipements et le financement.

5- Logements promotionnels de l'UV05 et l'UV06

L'UV05 et L'UV06 sont les unités de voisinages qui comptent le plus grand nombre de logements promotionnels, nous avons vu dans les deux cas précédents les pratiques de l'espace public pour deux types d'utilisateurs, les habitants du boulevard et les habitants de l'UV01. Cette partie est consacrée aux habitants des logements promotionnels, pour voir le mode de pratique de l'espace public de proximité par les habitants.

5-1 Programme de logements

L'UV06 compte 63 logements et l'UV05 compte 1460 logements, dont 1107 logements sont achevés. Notre étude concerne la promotion Dembri, Ziani-Chaabani et Talbi qui sont des promoteurs privés et les logements de l'EPLF Oum EL Bouaghi, le seul promoteur étatique.

5-1-1 Variantes de logements

Les variantes de logements des différentes promotions sont intéressantes, la qualité architecturale est meilleure, comparativement aux logements LSP et sociaux, relativement à leurs coûts. Le problème dans ce type de logement, c'est l'occupation du sol, Les promoteurs immobiliers ne respectent pas les plans d'occupations des

sols. Les plans de masses sont densifiés au dépend des espaces publics de proximités qui se limites à des petites surfaces qui correspondent pas aux normes. Les habitants ne pouvaient rien faire malgré leurs réclamations aux services concernés. Tous les rez de chaussées des immeubles de toutes les promotions sont des locaux commerciaux.



Photos N° 134-135 variantes logement Talbi

Source : Auteur 2011



Photo N° 136 : variantes logements
Ziani-Chaabani



Photo N° 137 : variantes logements
EPLF Oum El Bouaghi



Photo 137 : Variante des logements
de la proposition Ziani-Chaabani



Photo : 138 La moitié des logements de la promotion Dembri transformée en tour de R+10

5-1-2 Réalités des espaces publics dans l'habitat promotionnel

- Les aires de stationnements :

Les habitants trouvent d'énormes difficultés pour stationner, les parkings ne sont pas conçus dans les normes d'une part, et la croissance du taux de motorisation d'autre part. les habitants utilisent le long des trottoirs des voies de circulations comme aires de stationnements.

- Espaces de jeux pour enfants

Les espaces de jeux sont inexistant dans ces types de logements, toutes les promotions ne disposent pas d'espaces de jeux pour enfants, l'occupation irrationnelle des terrains par les promoteurs, réduit l'espace public de proximité à des simples passages aux accès des immeubles. Les espaces de jeux pour enfants sont les voies publiques et les trottoirs.



- **Photo N° 139** : Etat des espaces de proximités de la cité Ziani-Chaabani
Les espaces publics attenants aux logements sont réduits à un parking non conforme aux normes, et une petite surface aménagée en espace vert.

Source : Auteur 2011

- Les espaces verts

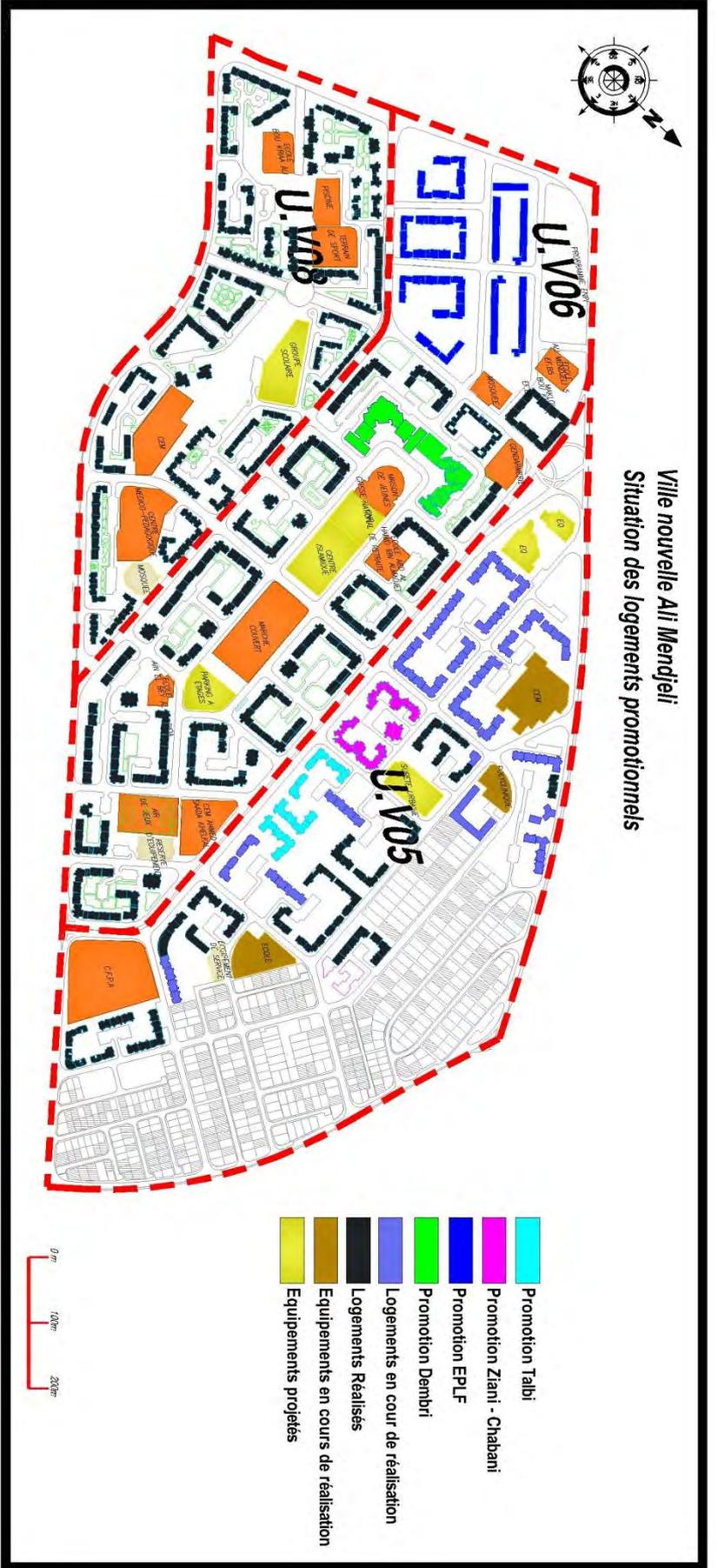
La surface réservée aux espaces verts par les promoteurs privés est très minimes, le cas de la promotion Ziani-Chaabani, et parfois inexistante, c'est le cas de la promotion Dembri. Pour les logements de l'EPLF, Les espaces verts sont dégradés, le paysage urbain est altéré, en raison des facteurs endogènes et exogènes. L'image de la cité ne reflète en un cas le statut social des habitants.



Photo N° 140-141 l'insalubrité des espaces extérieurs de la cité 864 logements

Source : Auteur 2011

Ville nouvelle Ali Mendjeï
 Situation des logements promotionnels



Source : URBACO 2011 actualisée par l'auteur



Photo N° 142 les espaces clos de la cité qui sont affectés aux espaces verts, ne sont ni aménagés par le maitre de l'ouvrage ni par les habitants

Source : Auteur 2011

A l'exception de la promotion Talbi, qui est le bon exemple de l'aménagement des espaces verts. L'idée de clôturer la cité a créé une hiérarchie fonctionnelle, qui a préservé les espaces verts, l'espace attenant aux immeubles est devenu un public-privé. Son entretien est assuré bénévolement par les habitants.

Photo N° 143-144 La qualité des espaces verts, l'aménagement des espaces piétons qui desservent les différents blocs avec des murs en pierres de tailles, les cheminements mènent aux accès des blocs, reflètent une belle image de la cité.

Source : auteur 2011





Conclusion

L'espace public est l'un des éléments fédérateur au niveau de l'espace urbain, et lieu d'expression des faits urbains. L'espace public fonctionnel dépend essentiellement de sa composition, son aménagement et les aspirations des usagers.

Nous avons essayé de comprendre les véritables causes du disfonctionnement de l'espace public. Le travail de terrains a révélé beaucoup de réalités des espaces publics à travers les différentes sorties et le questionnaire population. Ce dernier a ciblé trois types d'usagers qui diffèrent sur le plan socioéconomique et l'origine géographique, dans le but de savoir le mode d'appropriation de chaque type d'usagers.

Les résultats de l'enquête ont montrés une certaine similitude des réponses pour certaines catégories d'âges des trois cas d'études pour la perception des espaces publics. Pour les hommes, la plupart de la population questionnée définit l'espace public autant que jardins publics ou espaces verts, par contre les femmes l'assimilent autant qu'espace de commerces.

La consommation des surfaces foncières par les différents maitres d'ouvrages, a eu un impact négatif sur les espaces publics de proximités. Les promoteurs privés occupent presque la totalité du terrain. À l'exception de l'OPGI et l'EPLF Oum El Bouaghi, les autres promoteurs n'ont pas respecté les plans d'occupation des sols. Les espaces publics se limitaient à des parkings non normalisée et des petites surfaces affectées à l'espace vert.

Les espaces publics de proximités est une partie intégrante du programme de logement, l'aménagement de ces espaces est la responsabilité des maitres d'ouvrages. L'OPGI, l'AADL et la promotion Talbi ont livrés des programmes avec des aménagements extérieurs plus ou moins intéressants relativement aux promoteurs Ziani-Chaabani et Dembri, l'entretien de ces espaces est assuré par les habitants, en l'absence d'associations de quartiers, qui sont l'intermédiaire entre les autorités et les habitants pour la prise en charges des espaces publics de proximités.

L'EPLF Oum El Bouaghi a livrée ses programmes avec des espaces extérieurs presque à l'état de chantier. Les habitants n'ont pas fait d'efforts pour améliorer le cadre de vie de leur cité.

Il est très important de mettre l'accent sur la proposition de l'aménagent du boulevard futur centre de vie de la ville nouvelle. Les équipements de consommations et de loisirs proposés dans l'esplanade qui s'étale sur une distance de 4400 m sont insuffisants pour répondre aux aspirations des citoyens.

Références

[44] Coût du mètre carré habitable = cout du projet/surface habitable total

[45] Coût du mètre carré d'aménagement = cout du projet/surface total de l'aménagement.

Conclusion générale

A travers cette recherche sur les espaces publics, sujet d'actualité et préoccupation majeur de l'acteur public, demeure toujours une problématique pour les chercheurs, sur les angles de lecture, la conception, la gestion et les pratiques de l'espace public, il est l'image de la ville et le théâtre de tous les comportements, commence à perdre son rôle assigné, tout au long de ce travail de recherche nous avons constaté la dégradation de ces espaces sur le plan spatial, social, fonctionnel et gestion.

L'étude des espaces publics à travers l'histoire des villes anciennes a bien révélé leurs rôles dans la structuration de la ville, il est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité, l'architecture monumentale, les espaces de circulations, l'esthétique, l'alignement du bâti, traitement ornemental du mobilier urbain, et de l'éclairage public, et la présence d'institutions et de services, commerces... Il témoigne de l'identité de la ville, de son histoire et de sa culture locale.

La conception des espace publics contemporains est le résultat d'un urbanisme quantitatif et la séparation des fonctionnalités déqualifient les lieux et mettent l'espace public au service de la voiture ; il devient système de circulation et de stationnement. De même, les objectifs des politiques de création de nombreux logements et de rentabilité financière ne permettent pas l'aménagement des espaces extérieurs.

Nous avons jugé utile de mentionner qu'il faudrait remédier à notre politique urbaine qui est l'une des causes majeures de la déféctuosité de nos espaces publics. On peut souligner que les instruments d'urbanisme qui devraient infléchir les points forts de la gestion urbaine et les conditions d'un développement urbain durable et d'un espace public plus adéquat, Souffrent d'une grande rigidité à savoir les contenus des cahiers des charges, l'évaluation des études qui est le soucis des maitres d'ouvrages, l'incompétence des concepteurs, maitres d'œuvres, bureaux d'étude... et l'absence de la gestion de l'état pour prétendre bien prendre en charge les problèmes urbains et notamment la projection des espaces publics, qui demandent une certaine flexibilité, en raison de leur caractère local et leur spécificité propre, cette politique qui a montré son échec est toujours utilisée par les décideurs.

Les objectifs de la création de la ville nouvelle Ali Mendjelli n'ont pas été atteints, pour des raisons conceptuelles, sociales, gestions et sécuritaires :

- La défaillance conceptuelle de la ville nouvelle et des espaces publics, inspirée du model progressistes des C.I.A.M, ou l'état a refait la même politique des Z.H.U.N datant les années 1970, pour les opérations d'aménagement et d'urbanisation qui ont montré l'effet négatif des espaces publics sur les comportements des usagers.
- C'est une ville qui a été conçue par des programmes de logements pour répondre aux multiples problèmes de la ville de Constantine, constructions menaçant ruines, glissement de terrains, résorption de l'habitat précaire etc...
- La standardisation, la répétitivité des formes et la rationalisation des espaces extérieurs, qui ont donné des espaces vagues, discontinus et monotones, et la continuité du bâti est rompue, où la notion de « lieu » a disparue est remplacé par la notion d'espaces.
- L'espace public se situe alors dans des secteurs résidentiels ou ils sont parfois déstructurés, sans qualité esthétique ni convivialité.
- Le rapport entre la surface bâti et non bâti non équilibré, qui a donné des espaces extérieurs immenses, vagues et monotones ce qu'on qualifie « d'espaces négatifs » qui demandent une grande volonté de tout le monde et des grands investissements pour requalifier ces espaces.
- L'aspect social qui est absent, nous avons remarqué que la ville est presque déserte durant la journée à l'exception de l'UV06, qui est le premier noyau de la ville nouvelle, elle a crée une centralité par les différents commerces situés aux rez de chaussée des immeubles qui se sont étalés sur les trottoirs et les passages couverts d'une part, et aussi souks Erritedj, un lieu où des groupes sociaux se rencontrent, se côtoient, et se mélangent entre eux.
- L'aspect sécuritaire qui est un facteur très important, l'insécurité dans les espaces publics urbains, et surtout le cas de la ville nouvelle est très inquiétant, nous avons remarqué que pendant toute la journée, la majorité des quartiers sont presque vides, les habitants ont peur de se déplacer, ou de se promener dans les autres quartiers.

L'analyse de cette cité nous a permis de faire ressortir des insuffisances

d'ordre : spatial, social, fonctionnel et de gestion. Les espaces urbains publics se caractérisent principalement par leur nudité et leur manque de définition et de lisibilité.

Le faible indice de richesse comportementale dans ces espaces est révélateur d'un cadre de vie des plus déplorables.

Aujourd'hui, l'évolution plus citoyenne des esprits et la prise de conscience des citoyens en matière de qualité du cadre de vie et amélioration de l'environnement incitent à des démarches plus qualitatives. La conception des espaces publics se doit maintenant de concilier fonctionnalité, sécurité, confort, esthétique...

A la lumière de notre étude sur ces espaces qui, en fait, ont évolué au rythme de la ville, nous pouvons déduire que l'espace urbain, qui au départ, était produit pour répondre à un besoin, s'est vite transformé en espace générateur. Il se matérialise sous diverses formes, sous diverses échelles pour assumer des fonctions mais aussi structurer la ville.

Son évolution à travers les âges et les civilisations constitue l'image et l'histoire des tissus urbains.

Du passage au simple chemin bordant les maisons, l'espace public urbain a évolué vers les routes, les boulevards, puis aux places avec leurs diverses tailles mais aussi avec leurs diverses fonctions.

L'usage de ces espaces affirme la personnalité mais aussi les défis que se lancent les acteurs publics dans la construction des villes. De son aménagement et de sa destination se lit le niveau de maturité de la société.

Aujourd'hui au moment où le taux d'urbanisation connaît une croissance exponentielle due aux multiples facteurs liés aux contraintes et défis du siècle, l'espace public constitue l'enjeu autour duquel se définissent des politiques d'aménagement voire de culture dans son sens le plus large ; il s'y développe et s'y expose les débats les plus riches sous les formes allant de l'abstrait (comme le mobilier) au concret comme les discours qui s'y déroulent (animations culturelles, politiques).

Ces espaces compte tenu de ce qui précède connaîtront, nous le sommes convaincus, un regain d'intérêt dans les années à venir, pour les besoins d'urbanisation que commande notre forte demande de logement.

Il convient à ce titre de veiller à définir les différents types d'espace que requiert notre société dans sa diversité sociale et culturelle.

L'association des professionnels à leur conception restera le garant d'une juste projection qui permettra la mise en œuvre de la ville car , ces espaces aujourd'hui sont les générateurs des villes.

A l'issue de cette recherche, il est utile de souligner que l'état investit des moyens considérables pour mettre en œuvre la ville nouvelle Ali Menjdeli, mais on a oublié d'investir sur l'homme, parce que tout simplement c'est lui qui fait la ville.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- **Alexander C**, de la synthèse de la forme, Ed. dunod, paris 1971 ;
- **Bailly, A**, La perception de l'espace, CRU, Paris, 1991.
- **Bastié ,J et Désert, B**, L'espace urbain, Ed. Masson, Paris1980.
- **Bertrand M.J, Listowski H.**, Les places dans la ville, Ed. Dunod, paris, 1984.
- **Boyer ,A**, armature piétonnière et paysage urbain, la documentation française, Paris, 1973
- **Boyer .A., et Rojat-Levebre Elisabeth**, Aménager les espaces publics, le mobilier urbain, Ed. du Moniteur, Paris 1994.
- **Castex .J, Depaule, J. Ch., Panerai Ph.**, formes urbaines : De l'ilot à la barre, Ed Dunod, Paris, 1980.
- **Chelkoff G.**, Le public et son espace : Comment s'entendent-ils ? in espace et sociétés, Espace public et complexité, L'harmattan, Paris.
- **Choay. F**, Merlin P., Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement, PUF, Paris, 1980.
- **Choay .F**, L'urbanisme : Utopie et réalité, Ed. du Seuil, Paris, 1965.
- **Coromio G., J. Muret**, Loisir du mythe aux réalités, CRU, paris 1973.
- **De sabet. M**, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et jardin.
- **Driss.N**, la vile mouvementée espaces publics centralité mémoire urbaines à Alger , Ed l'harmattant 2001.
- Loucif.T, les espaces publics dans les villes algériennes ; fonctionnement et perspectives. (Cas de la ZHUN « Boussouf ») Constantine, mémoire de magister Option : urbanisme – gestion des villes et développement durable, année 2009, 233 p
- **Marc. C**, Cité antique – ville nouvelle, Edition Media plus 2006.
- Séminaire national sur le thème : une ville nouvelle pourquoi ? intitulé de la communication : la ville nouvelle comme pole régional ou la solution à la problématique de la croissance urbaine à Constantine ; université de Constantine 20-21 et 22 Mai 2001.
- Seinberg.J, les villes nouvelles D'Ile- De- France,édition Masson 1981

- **S et B. Belabed Sahraoui.** « Nouvelle ville Ali Mendjeli, Ville en construction ou en production » Cherrad 1^{ère} rencontre fabrication urbaine, centre Jacques Berque Rabat 20-21 Mai 2002.
- **Panerai .Ph, Depaule .J-C, Demorgan. M et Veyrenche. M:** Eléments d'analyse urbaine.
- **Pelletier. J et Delfante. C:** villes et urbanisme dans le monde, Ed Masson, Paris 1994.
- **Picon-Lefebvre .V:** Les espaces publics modernes, situations et propositions, Ed Moniteur 1997.
- **Pinon (P):** Lire et composer l'espace public, Ed du STU (service technique de l'urbanisme), Paris.
- **Ruzicka-Rossier.M:** Planification et aménagements territoriaux (Notes de cours), Ed Ecole Polytechnique Fédérale De Lausanne (EPFL) 2004
- **Sablet De .M:** Des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, squares et 239 jardins. Ed Moniteur, Paris 1991.
- **Saidouni.M:** Eléments d'introduction à l'urbanisme; histoire, méthodologie, Réglementation, Ed Casbah, Alger 2000.
- Samali.M, les espaces publics entant que lieux des manifestations des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjelli ; mémoire de magister option faits urbains, année 2008 , 202 p
- **Touam Benhassine .N:** Approche théorique sur la notion d'espace vert, Ed de l'université Mentouri Constantine, 2004-2005
- **Toussaint.J-Y et Zimmermann.M:** User, observer, programmer et fabriquer l'espace public, Ed Presses Polytechniques et Universitaire Romandes, Lausanne 2001.
- Ville de Lyon: Une charte pour valoriser l'occupation de l'espace public.
- **ARTICLES ET REVUES :**
- -Espaces libres en ville, EPAU, Alger (1992).
- -Missions d'assistance à décideur et maître d'ouvrage: terminologie et repères de pratiques, direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction septembre 2005.
- -Revue **Urbanisme**, n° 346, janvier/février 2006.
- **SITES INTERNET**

- · <http://fr.wikipedia.org>
- · <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Coman.pdf>
- · <http://www.espacestems.net/document1178.html>
- · http://www.international.icomos.org/monumentum/vol18-19/vol18-19_4.pdf
- · <http://multitudes.samizdat.net/reappropriations-de-l-espace.html>
- · <http://www.unesco.org/most/cityprof.htm>
- · <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/chelkof.htm>
- · <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/espagne/e>

LISTES

Listes des plans

Plan N° 01 : Plan de la Place St pierre, à Rome.....	14
Plan N°02 : Plan de Situation de la Place de 1 novembre 1954 (la brèche) ..	76
Plan N°03 : La Place du 1 novembre 1954 (la brèche) plan de masse.....	76
Plan N°04: Avenue Ben Boulaid Plan de situation.....	80
Plan N°05: Boulevard Ben boulaid Plan de Masse.....	80
Plan N°06 : Square Benacer, Plan de Situation.....	86
Plan N°07: Square Benacer, Plan de Masse.....	87
Plan N°08 : Placette de La Cité Sakiet Sidi Youcef.....	93
Plan N°09 : ville nouvelle Ali Mendjeli Plan D'équipement	109
Plan N°10 : Ville Nouvelle Ali Mendjeli Plan Situation centre commerciale el ritedj.	116
Plan N°11 : Plan de situation logements promotionnel	164

Listes des cartes

Carte N°01 : Un lotissement de jardins familiaux à Strasbourg	39
Carte N°02 : Bilan villes nouvelles Française 2000-2005	60
Carte N°03 : Bilan Villes Nouvelles 2000-2005	64
Carte N°04 : plan de situation de la ville nouvelle de Sidi Abdellah / Alger	66
Carte N°05 : La carte des secteurs d'urbanisation de Sidi Abdellah	66
Carte N°06 : Schéma Directeur de la ville nouvelle de SIDI ABDELLAH	67
Carte N°07 : situation ville nouvelle Ali Mendjeli	99
Carte N°08 : Les Unités De Voisinages Ville Nouvelle Ali Mendjeli.....	101
Carte N°09 : Population Par Unité De Voisinage La Ville Nouvelle Ali Mendjeli.	104
Carte N°10 : Répartitions Des Logements Habités Par Unité De Voisinage De La Ville Nouvelle Ali Mendjeli En 2010	108

Listes des figures

Figure 01 : L'agora de Millet est constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de L'art urbain et de la composition urbaine.....	09
Figure N° 02 : Plan et restitution de l'agora hellénistique d'Assos.....	10

Figure N°03 : Les Ruines Du Forum Roman, Vue Sud-Est De La Ville et Vue Nord-Ouest	10
Figure N° 04 : Lampadaire de Paris.....	16
Figure N° 05 : Le tissu de la ville moderne, qui doit remplacer celui de la ville traditionnelle ; projet de le Corbusier pour l'assainissement de L' « îlot insalubre » à Paris(1936)	18
Figure N°6 : La rue et la création du cadre de vie	26
Figure N°7 : La rue assume une fonction sociale	27
Figure N°8: la rue dessert les activités.....	27
Figure N°9 : La rue Accueille les circulations.....	27
Figure N°10 : Un cimetière anglo-saxon.....	43
Figure N°11 :La silhouette des arbres et des arbustes : essai de classification.....	44
Figure N°12: Les supports des plantes grimpantes.....	44
Figure N°13 : Les bancs.....	49
Figure N°14 : F. Gibberd, Revue <<the design of Harlow>> Development Harlow Corporation, 1980.....	57
Figure N°15 : Le Master Plan De La Ville De Boughzoul	60
Figure N°16 : Population Par Sexe.....	130
Figure N°17 : Selon La Tranche D'âge.....	130
Figure N°18 : Origine de population	131
Figure N°19 : Selon niveau d'instruction	132
Figure N°20 : Selon l'occupation	132
Figure N°21 : Selon domaine de l'activité	133
Figure N°22: Définition de l'espace public par les habitats de l'uv01.....	134
Figure N° 23 : Définition de l'espace public des usagers du boulevard	134
Figure N° 24 : Définition de l'espace public des usagers de L'uv05 Promotionnel.....	135
Figure N° 25 : Eléments Attractifs Dans L'espace Public	135
Figure N° 26 :Usages des espaces public s pour les habitants de l'UV01.....	136
Figure N° 27: Usages de l'espace public s pour les habitants du boulevard.....	136
Figure N°28 : Usages des espaces public s pour les habitants del'UV05 promotionnel.....	137
Figure N°29: Lieu de rencontres Préférés	137
Figure N° 30: Fréquences d'utilisations des lieux de rencontres	138

Figure N° 31 : Eléments gênants dans les espaces fréquentés	139
Figure N°32: les images en 3d de l'aménagement de l'esplanade	156

Liste des photos

Photo N°01: Les ruines du forum romain ; vue sud-est de la ville et vue nord-ouest.	10
PhotoN°02 : Vue Aérienne De La Piazza S.Cross,Avec L'église Et Le Couvent.....	11
Photo N°03 : La Piazza del Campo à Sienne avec le Palazzo Pubblico.	12
Photo N°04 : Vue de place centrale de brême (le markt) ; à gauche le palais Des marchands, à droite l'Hôtel de Ville, au fond les maisons des corporations Gravure de M.Merian ,1653	12
Photo N° 05 : Vue de la place du marché de Nuremberg.....	12
Photo N° 06: Les jardins de Versailles à paris	13
Photo N° 07 : L'hôtel Condé à Paris.....	13
Photo N° 08 : Photo de la place Saint-Pierre à Rome.....	14
Photo N° 09 : Une allée promenade Tourny- Bordeaux (1755).....	15
Photo N° 10 : Photo actuel du jardin de Tourny à Bordeaux	15
Photo N° 11 : Place des Vosges, Paris.	16
Photo N° 12 : La Place Charles II. Charleroi Belgique	33
Photo N° 13: La place du marché A Namur (place de marché Aux légumes).....	34
Photo N° 14 :La place de Charles de Gaulle Etoile à Paris – France.....	34
Photo N° 15: La place des Terreaux A Lyon. Hôtel De Ville Et Musée Des Beaux Arts.. Les édifices Publics Organisent L'espace Urbain	36
Photo N°16: Jardin privé d'une maison individuel	38
PhotoN°17 : Jardin public Jardin de Luxemburg A Paris- France.....	39
Photo N° 18 :Parc De Bercy Paris.....	40
Photo N° 19: Le pavillon d'art contemporain, France.....	40
Photo N° 21: 20 Aire de jeux de l'Avenue d'Iéna à Paris- France.....	41
Photo N° 22: Jeux de plein air.....	42
Photo N° 23 : Equipement pour jeux Sportifs.....	42
Photo N° 24 : Ornotesando, Tokyo, Japon 2003. Green Screen, mur vegetal: cloture organique	45

Photo N° 25 : Plantation d'arbres dans la place : Charles de Galle Etoile Paris – France.....	46
Photo N° 26 : Les plantes en bacs.....	46
Photo N°27 : Parc du champ de Mars Paris – France.....	47
Photo N° 28 : Banc intégré à des bacs à fleurs.....	49
Photo N° 29: Vue moderne sur le concept de bancs d'extérieur.....	50
Photo N°30:Les bornes sélectives, pour les bouteilles, plastiques et journaux.....	50
Photo N°31 : Corbeilles à papier.....	51
Photo N° 32 : Université Neuville	61
Photo N° 33 : Centre (préfecture, la gare)	62
Photo N° 34: Vue générale de Cergy Pontoise ou le concept des « Villes nouvelles au naturel »	62
Photo N°35: les seules réalisations de la ville nouvelle de Sidi Abdellah	68
Photo N° : 36 : La ville de Boughzoul en 3D	69
Photo N° 37 : La Place de la Brèche, vue prise du Palais de Justice.....	75
Photo N° 38: Ouverture de la Place du 1 ^{er} Novembre 1954 (La Brèche) sur une vue lointaine.....	77
Photo N° 39: La Place du 1 ^{er} Novembre 1954 (La Brèche) délimitée par des équipements avec une architecture coloniale (la grande poste).....	78
Photo N°40: La Place du 1 ^{er} Novembre 1954 (La Brèche) délimitée par des équipements avec une architecture coloniale (la BNA et le théâtre).....	78
Photo N°41: la Place du 1 ^{er} Novembre 1954 (L'esplanade).....	78
Photo N° 42: L'Allée des squares, actuellement l'Avenue Ben Boulaid.....	79
Photo N° 43: La Place des martyrs.....	81
Photo N°44: Les deux squares situés de part et d'autre de « l'Allée des Squares », actuellement l'Avenue Ben Boulaid.....	82
Photo N°45: la place Si El Haoues durant la période coloniale qui montre un kiosque en plein centre de la place.....	82
Photo N°46: L'aménagement de la place durant période coloniale très simple.....	82
Photo N° 47: La place Si EL Houes l'unique espace vert existant.....	84
Photo N° 48: La place Si EL Houes presque vide en plein milieu de la journée...	84
Photo N° 49: square Benacer à gauche et l'ex square Hadj Ali à droite.....	85
Photo N°50: les deux hotels Ibis et Novotel construit sur une grande assiette du square Had jAli.....	85

Photo N° 51: Etat du Square Benacer en 2008.....	87
Photo N°52: Square Benacer. Fréquentation faible du sexe féminin.....	88
Photo N°53: Etat du Square Benacer en 2008.....	88
Photo N°54: Square Benacer. Fréquentation faible du sexe féminin	88
Photo N°55: Square Benacer. Fréquentation faible du sexe féminin.....	88
Photo N°56: Vue générale de la place Kerkeri coté avenue Rahmani Achour...	89
Photo N°57 : vue de la place Kerkeri qui montre l'esplanade, les commerces et placettes par la porte urbaine coté vieille ville.....	90
PhotoN°58 : Les Placettes Privées Et Publics De la Place Kerkeri Qui est Quasiment Vides.....	91
Photo N°59: vue de l'esplanade par la porte urbaine coté hôtel Cirta.....	92
Photo N° 60: Vue générale de la placette.....	93
Les photos N° 61 62 63 : Montrent la fréquentation de la placette en fin de journée.	94
Les photos N°64 65 : Montrent la fréquentation de la placette durant la journée.	95
Les photos N°66 67 : Montrent La fréquentation de la placette en fin de journée.	95
Photo N° 68 : problèmes d'accessibilité de l'entrée du coté boulevard durant les heures de pointes.....	113
Photo N° 69 : l'entrée principale du souk El Ritedj.....	115
Photo N°70 : Commerces Qui donnent sur L'extérieur du souk El Ritej.....	115
Photo N° 71 : le RDC réservé aux fruits et légumes du souk el Ritedj.....	115
Photo N° 72 : Etage du souk el Ritedj réservé a la confection et articles des femmes.....	115
Photo N° 73 : commerces illicites autour du souk el Ritedj.....	117
Photo N° 74 : vue général du square de l'uv06.....	118
Photo N°75 : environnement immédiat du square.....	118
Photo N° 76 : situation du square de l'uv06.....	118
Photo N° 77 : l'allée voutée du square.....	119
Photo N° 78 :locaux commerciaux fermée.....	119
Photo N° 79 : type d'espaces vert du square.....	120
Photo N° 80 : montre le peu de mobilier urbain du square.....	120
Photo N° :81 des jeunes qui jouent au boulodrome.....	121
Photo N° 82 : Boulevard principal	122
Photo N° 83 : Boulevard secondaire	122
Photo N 84 : placette uv06 a proximité de la promotion Ziani et Chaabani.....	123

Photo N° 85 : place uv06	123
Photo N° 86 : occupation de la galerie commerçante par les commerçants.....	124
Photo N°87 : occupation de la galerie commerçante par l'agence Sonelgaz...	125
Photo N°88 : cadre bâti dégradé et la couleur terne des façades.....	125
Photo N° 89 : stationnement dans l'espace attenant au logement	125
Photo N°90 : la répétitivité des façades un phénomène qui se généralise au niveau de la ville nouvelle qui rend les espaces extérieurs monotones.....	126
Photo N° 91 : insalubrité des espaces extérieurs.....	126
Photo N° 101 :.....	140
Photo N° 102 : Une Variante des logements des programmes LSP de L'AADL....	141
Photo N° 103 : Agence PTT- CCP	142
Photo N° 104 : CACOBATPH.....	142
Photo N° 105 : Direction régionale du cadastre	142
Photo N° 106 : Centre de télécommunication.....	142
Photo N° 107 108 : Les Aires de stationnements proximités des accès aux immeubles, la circulation piétonnes est assurée par des trottoirs sur les longs des voies mécaniques.....	144
Photo N°109 110 : L'accès aux immeubles est assuré par des cheminements piétons réalisé en béton armé	144
Photo N°111 : Appropriation du passage piéton par commerçants, ce qui a causé un gêne pour les habitants	145
Photos N°112 113 114 115 : L'entretien des espaces verts par les anciens habitants du quartiers de bardo avec leurs moyen.....	146
Photo N° 116 117 : L'entretien des espaces verts par les anciens habitants du quartier de l'avenue de Roumanie (Djnène Tchina)	146
Photo N° 118 : L'espace public de proximité aménagée en espace vert	147
Photo N° : 119 Etat dégradé du stade.....	148
Photo N° : 120 Assiette d'équipement utilisée comme terrain de football	148
Photo N° 121 : Appropriation de l'espace attenant au logement par les habitants du RDC en espace vert	149
Photo N° 122 : Appropriation de l'espace attenant au logement par deux habitants du RDC pour les activités domestiques qui abime le paysage urbain.....	149
Photo N°123 : Etat délabré de l'espace clôt attenant aux logements des anciens habitants de la cité El Amir Abdelkader.....	150

Photo N°124 : boulevard principal : sur la gauche les tours de réalisées par GECO.....	151
Photo N°125 : boulevard principal : les tours réalisées par une entreprise chinoise.....	151
Photos N° 126 les allées piétons menant du boulevard vers les habitations.....	152
Photo N°127 Les concepteurs ont conçu l'espace de jeux pour enfants sur les larges allées piétonnes et loin de la circulation mécanique.....	152
Photo N°128-129 : les accès aux immeubles se trouvent aux niveaux des façades qui ne donnent pas directement sur le boulevard principal.....	153
Photo N°130 la notion de prospect n'a pas été tenue en considération.....	154
Photo N° 131-132-133: arbres d'alignement, pavage et éclairage public	157
Photo N° 134-135 :variantes logement Talbi.....	160
Photo N°136 : variantes logement Ziani-Chaabani	160
Photo N°137 : variantes logement EPLF Oum El Bouaghi	160
Photo N°138 : La moitié des logements de la promotion Dembri transformée en tour de R+10.....	161
Photo N° 139 : Etat Des Espaces de proximités de la cité Ziani-Chaabani	162
Photo N°140 141 : L'insalubrité des espaces extérieurs de la cité 864 logements. 162	
Photo N° 142 : Les espaces clos de la cité qui sont affectés aux espaces verts .163	
Photo N° 143 144 : La qualité des espaces verts.	163

Liste des Tableaux

Tableau N° 01 : Découpage de la ville universitaire en unité de voisinage	101
Tableau N° 02 : Evolution Démographique de la population état actuel en 2010...	103
Tableau N° 03 : Nombre de logements en plus	105
Tableau N° 04 : Répartition du parc de logements par unité de voisinage état 2010.....	107
Tableau N° 05 : Equipements existants	111
Tableau N° 06 : Equipements en cours de réalisation.....	112
Tableau N° 07 : Equipements UV N° 01.....	143
Tableau N° 08 : Programme D'équipements du boulevard principal.....	151
Tableau N° 09 : Cout global de l'aménagement.....	158

ANNEXES

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE
FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

QUESTIONNAIRE

✓ IDENTITE DES USAGERS

➤ Sexe nombre de personnes

Adresse

➤ Catégorie d'âge

- Moins de 20 ans - Entre 20 et 60 ans - Plus de 60 ans

➤ Sexe Masculin Féminin

➤ Quel est votre niveau d'instruction ?

- Sans - Primaire - Moyen

- Secondaire Universitaire

➤ Quelle votre activité ?

- Travail - Etude - Retraite - Chômeur

- Autres (à préciser)

➤ Si vous travaillez, dans quel domaine ?

- Administration - Service - Commerce

Autres (à préciser)

➤ Ou habitez avant ?

- Constantine - communes limitrophes - ailleurs

➤ Précisez le quartier

➤ Depuis quand vous habitez la ville nouvelle

➤ Est-ce que vous aimez la ville nouvelle ?

- oui - non

- Pourquoi ?

➤ Avez-vous une association de quartier ?

- oui - non

- Si oui qu'est ce qu'elle a fait pour le quartier ?

✓ PERCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC

Que représente pour vous l'espace public ?

- Espace attenant (voisin, proche) - Espace de proximité
- Espace de quartier
- Autres (à préciser)

➤ Qu'entendez-vous par espaces publics ?

- Façade - Rue - Trottoir - Chaussée
- Parking - Park - Place - Jardin public -
- Espace vert - Autres (à préciser)

➤ Est-ce que les espaces publics vous calment ?

- Si oui, qu'est ce que vous attire le plus ?

- Aménagement - Mobilier urbain - Dimensions - Activités
- Autres (à préciser)

➤ Est-ce que l'espace public est bien aménagé ?

- Oui - Non

➤ Est que l'espace public proche du rez de chaussée des logements de votre immeuble est occupé ?

- Si oui préciser l'usage

- Jardin - Espace de stationnement
- Autres (à préciser)

➤ Est-ce que les espaces verts sont suffisants ?

- Oui - Non

➤ Est-ce qu'il est facilement repéré ?

- Oui - Non

- Stell

- Equipement (à préciser)

- Boulevard - Voie de circulation - Boutique - Immeuble

- Autres (à préciser)

➤ Aimez –vous votre quartier ?

➤ Quels sont les problèmes qui vous gênent dans les espaces que vous fréquentez le plus ?

- Sécurité
- Hygiène
- Beaucoup de monde
- Circulation mécanique

➤ Quel est votre lieux de rencontre

- Jardins publics
- Places publiques
- Rue
- Café
- Cyber café
- Salle de jeux
- Autres (à préciser)

➤ Est-ce que vous connaissez vos voisins ?

- Oui
- Non

➤ Est-ce que vous avez organisé des actions concernant votre quartier ?

- Oui lesquelles ?
- Non pourquoi ?

➤ Quels sont les espaces désirés à la ville nouvelle ?

.....

➤ Est-ce que vous connaissez les limites de votre quartier ?

- Oui
- Non

➤ Ou jouent vos enfants ?

- Espace de jeux
- Autres (à préciser)

➤ Est-ce qu'il y a une amélioration des espaces publics depuis votre installation à la ville nouvelle ?

- Bonne
- Moyenne
- Pas d'amélioration

➤ Combien de fois par semaine vous vous rendez à votre ancien quartier ?

➤ Quel est le lieu qui vous attire le plus?

- Ville nouvelle
- Ancien quartier
- Votre ville

➤ Est-ce que vous connaissez le boulevard de la ville nouvelle ?

- Oui

- Non

➤ Que pensez du boulevard de la ville nouvelle ?

- Espace de bonne qualité

- Espace de mauvaise qualité

- Voies larges

- Lieu de passage

- Espace vague

- Point de repère

- Centre de la ville nouvelle ?

➤ Est vous êtes au courant de l'aménagement du boulevard de la ville nouvelle ?

- Oui

- Non

Résultat de l'enquête

- SELON LE SEXE :

	HOMMES	FEMMES
UV1	65,58%	34,42%
BOULEVARD	76,33%	23,67%
UV5 PROMOTIONNEL	69,22%	30,78%

- POPULATION PAR TRANCHE D'AGE :

	HOMMES	FEMMES
UV1	65,58%	34,42%
BOULEVARD	76,33%	23,67%
UV5 PROMOTIONNEL	69,22%	30,78%

- NOMBRE DE PERSONNES :

	2	3	4	5	6 personnes et plus
UV1	-	6,55%	21,20%	33,12%	52,23%
BOULEVARD	-	1,88%	19,17%	29,79%	49,16%
UV5 PROMOTIONNEL	-	7,56%	25,90%	42,25%	24,29%

- NIVEAU D'INSTRUCTION :

	Sans	primaire	moyen	secondaire	universitaire
UV1	5,23%	20,02%	32,33%	28,89%	13,53%
BOULEVARD	1,06%	28,23%	18,32%	27,21%	15,18%
UV5 PROMOTIONNEL	1,03%	24,46%	15,32%	28,21%	30,98%

- QUELLE EST VOTRE ACTIVITE :

	employé	retraite	étude	chômeur	autres
UV1	29,89%	7,87%	40,47%	14,67%	7,10%
BOULEVARD	45,00%	7,25%	39,27%	7,36%	1,12%
UV5 PROMOTIONNEL	49,60%	6,28%	35,93%	5,91%	2,28%

- SI VOUS TRAVAILLEZ, DANS QUEL DOMAINE ? :

	Administration	Service	Commerce	Autres
UV1	28,25%	23,89%	28,50%	19,36%
BOULEVARD	43,08%	8,98%	6,25%	41,69%
UV5 PROMOTIONNEL	37,58%	12,58%	11,22%	38,62%

- SELON LA TRANCHE D'AGE :

	-20 ans	20-60 ans	plus de 60 ans
UV1	35,25%	56,50%	8,25%
BOULEVARD	44,08%	53,98%	1,94%
UV5 PROMOTIONNEL	46,58%	51,58%	1,84%

- OU HABITEZ-VOUS AVANT ? :

	Constantine	communes limitrophes	ailleurs
UV1	89,98%	8,75%	1,27%
BOULEVARD	63,28%	14,91%	21,81%
UV5 PROMOTIONNEL	65,28%	12,88%	21,84%

- DEPUIS QUAND VOUS HABITEZ LA VILLE NOUVELLE :

	Moins de 06 ans	06 à 12 ans
UV1	86,54%	13,46%
BOULEVARD	30,77%	69,23%
UV5 PROMOTIONNEL	78,87%	21,13%

- **AIMEZ-VOUS LA VILLE NOUVELLE ? :**

	<i>Aimer la ville nouvelle</i>	<i>Ne pas aimer</i>
<i>UV1</i>	<i>67,56%</i>	<i>32,44%</i>
<i>BOULEVARD</i>	<i>62,33%</i>	<i>37,67%</i>
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	<i>54,33%</i>	<i>45,67%</i>

- **AVEZ-VOUS UNE ASSOCIATION DE QUARTIER ? :**

	oui	non
UV1	0,00%	100,00%
BOULEVARD	0,00%	100,00%
UV5 PROMOTIONNEL	0,00%	100,00%

PERCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC ET APPROPRIATION

- **Que représente pour vous l'espace public ? :**

	Espace attenant	Espace de proximité	Espace de quartier
UV1	7,17%	33,28%	59,55%
BOULEVARD	12,58%	35,89%	51,53%
UV5 PROMOTIONNEL	13,89%	42,80%	43,31%

- **Q' entendez vous par espace public ? :**

		Façad e	rue	trottoir	chaussée	parking	Parc	Place	Jardin public	Espace vert	Autres
UV01	moins de 19 ans	0,00%	6,00%	1,00%	0,00%	0,00%	12,00%	13,00%	55,00%	11,00%	2,00%
	18-60	0,00%	2,00%	2,00%	0,00%	0,00%	12,00%	19,00%	36,00%	27,00%	2,00%
	+ 60 ans	0,00%	5,00%	5,00%	2,00%	0,00%	13,00%	4,00%	46,00%	22,00%	3,00%
BOULEVARD	moins de 20 ans	0,00%	4,00%	3,00%	0,00%	0,00%	16,00%	17,00%	28,00%	25,00%	7,00%
	20-60	0,00%	4,00%	8,00%	1,00%	3,00%	14,00%	14,00%	21,00%	32,00%	3,00%
	+ 60 ans	0,00%	12,00%	12,00%	2,00%	4,00%	5,00%	15,00%	23,00%	26,00%	1,00%
PROMOTIONNEL UV5 et UV6	moins de 20ans	0,00%	13,00%	16,00%	5,00%	1,00%	17,00%	19,00%	11,00%	15,00%	3,00%
	20-60	0,00%	2,00%	7,00%	1,00%	0,00%	14,00%	15,00%	38,00%	19,00%	4,00%
	+ 60 ans	0,00%	9,00%	5,00%	0,00%	0,00%	12,00%	10,00%	29,00%	32,00%	3,00%

Est-ce que les espaces publics vous calment ?

- **Si oui, qu'est ce vous attire le plus ? :**

	Aménagement	Mobilier urbain	dimensions	activités	autres
UV1	5,23%	1,00%	31,00%	43,00%	19,77%
BOULEVARD	26,21%	25,00%	27,00%	19,25%	2,54%
UV5 PROMOTIONNEL	6,12%	14,58%	16,00%	63,00%	0,30%

- **Est ce que l espace public est bien aménagé? :**

	Bien aménagé	Mal aménagé
UV1	35,56%	64,44%
BOULEVARD	75,23%	24,77%
UV5 PROMOTIONNEL	19,56%	80,44%

- **Est-ce que l espace public proche du rez-de-chaussée des logements de votre immeuble est occupé ? :**

	stationnement	jardin
UV1	8%	92%
BOULEVARD	0%	34%
UV5 PROMOTIONNEL	0%	28%

- **Est que les espaces verts sont suffisants ? :**

	<i>suffisant</i>	<i>insuffisant</i>
<i>UV1</i>	25%	75%
<i>BOULEVARD</i>	22%	82%
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	17%	83%

- **Est-ce que vous aimez votre quartier ? :**

	<i>J'aime mon quartier</i>	<i>Je n'aime pas mon quartier</i>
<i>UV1</i>	22,00%	78,00%
<i>BOULEVARD</i>	27,00%	73,00%
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	25,50%	74,50%

- **Est-ce qu'il est facilement repéré ? :**

	<i>Difficilement repéré</i>	<i>Facilement repéré</i>
<i>UV1</i>	17,78%	82,22%
<i>BOULEVARD</i>	7,50%	92,50%
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	13,00%	87,00%

- **Identifier le repère :**

	équipement	boulevard	Voie de circulation	boutique	immeuble	autres
<i>UV1</i>	60%	15%	2%	4%	12%	17%
<i>BOULEVARD</i>	-	100%	-	-	-	-
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	65%	1%	3%	12%	10%	9%

- Précisez les manques ? :

	Espace vert	Espaces de détente	hygiène	parking	Voies piétonnes	autres
UV1	30,10%	35,20%	18,20%	6,80%	8,21%	1%
BOULEVARD	32,50%	22,14%	13,47%	18,98%	2,12%	11%
UV5 PROMOTIONNEL	35,00%	24,14%	20,58%	15,54%	3,00%	2%

- Est-ce qu'il y a des espaces de jeux pour enfants ? :

	<i>J'aime mon quartier</i>	<i>Je n'aime pas mon quartier</i>
UV1	64,00%	36,00%
BOULEVARD	68,14%	31,86%
UV5 PROMOTIONNEL	73,25%	26,75%

- COMMENT VOUS TROUVEZ LE PAYSAGE DE VOTRE QUARTIER ? :

	bien	mauvais	banal	déplaisant	moderne	ancien	monotone	continu	discontinu
UV1	5,00%	23,10%	13,80%	4,08%	1,20%	0,00%	48,45%	2,00%	2,37%
BOULEVARD	16,21%	13,00%	5,00%	8,21%	0,00%	0,00%	38,89%	2,25%	16,44%
UV5 PROMOTIONNEL	8,58%	24,92%	17,00%	21,00%	0,00%	0,00%	22,00%	0,96%	5,54%

- Est-ce que les quartiers avoisinants ne vous dérangent ? :

	<i>Dérange</i>	<i>Ne dérrange pas</i>
UV1	23,00%	77,00%
BOULEVARD	30,89%	69,11%
UV5 PROMOTIONNEL	73,00%	27,00%

- **Est-ce qu'il y a des chantiers avoisinants ? :**

	<i>Il y a des chantiers</i>	<i>Il n y a pas des chantiers</i>
<i>UV1</i>	<i>22,87%</i>	<i>77,13%</i>
<i>BOULEVARD</i>	<i>8,20%</i>	<i>91,80%</i>
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	<i>72,00%</i>	<i>28,00%</i>

- **Vous causent-ils des problèmes ? :**

	<i>Ils causent des problèmes</i>	<i>Ils ne causent pas des problèmes</i>
<i>UV1</i>	<i>33,21%</i>	<i>66,79%</i>
<i>BOULEVARD</i>	<i>18,00%</i>	<i>82,00%</i>
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	<i>69,25%</i>	<i>30,75%</i>

- **quels sont les problèmes majeurs au niveau de la ville nouvelle ? :**

	<i>nuisances</i>	<i>Sécurité</i>	<i>circulation</i>	<i>hygiène</i>
<i>UV1</i>	<i>21,21%</i>	<i>28,36%</i>	<i>30,25%</i>	<i>20,18%</i>
<i>BOULEVARD</i>	<i>51,91%</i>	<i>21,99%</i>	<i>2,00%</i>	<i>24,10%</i>
<i>UV5 PROMOTIONNEL</i>	<i>53,99%</i>	<i>23,00%</i>	<i>8,00%</i>	<i>15,01%</i>

ESPACE CONCU/ESPACE VECU :

Quels sont les lieux de rencontre que vous préférez à la ville nouvelle.

Précisez l'endroit :

- Quelles sont les pratiques de l'espace public ? :

		Circulation carrossable	stationnement	Circulation piétonne	jeux	Rencontre et échanges	fêtes	commerces	autres
UV1	HOMMES	5,20%	11,81%	15,69%	29,00%	19,00%	3,00%	14,87%	1,43%
	FEMMES	6,00%	4,00%	13,00%	17,00%	19,25%	5,00%	27,50%	8,25%
BOULEVARD	HOMMES	5,89%	8,98%	12,21%	26,88%	24,88%	5,00%	11,87%	
4,29%	FEMMES	8,09%	5,00%	15,25%	19,79%	23,87%	1,30%	23,58%	3,12%
UV5 PROMOTIONNEL	HOMMES	7,30%	13,80%	13,93%	27,12%	23,00%	0,50%	13,55%	0,80%
	FEMMES	8,55%	7,00%	17,00%	18,79%	19,82%	2,00%	24,56%	2,28%

- Quels sont les problèmes qui vous gênent dans les espaces que vous fréquentez le plus ? :

	sécurité	hygiène	Beaucoup de monde	Circulation mécanique
UV1	14,56%	4,42%	38,00%	43,02%
BOULEVARD	21,88%	5,88%	39,00%	33,24%
UV5 PROMOTIONNEL	5,60%	1,50%	41,00%	51,90%

- Quel est votre lieu de rencontre :

	Jardin publics	Places publiques	Rue	Café	Cyber café	Salle de jeux	autres
UV1	3,54%	0,00%	2,58%	25,45%	33,87%	13,50%	21,06%
BOULEVARD	0,00%	0,00%	23,00%	14,54%	22,00%	11,88%	28,58%
UV5 PROMOTIONNEL	1,50%	2,30%	14,50%	16,88%	26,11%	8,00%	30,71%

- **Combien de fois vous fréquentez ces espaces ? :**

	Chaque jour	Week-end	occasionnellement
UV1	12,14%	20,00%	67,86%
BOULEVARD	24,00%	26,74%	49,26%
UV5 PROMOTIONNEL	30,00%	35,29%	34,71%

- **Est-ce que vous connaissais vos voisins ? :**

	Je connais oui	Je ne connais pas non
UV1	92,23%	7,77%
BOULEVARD	42,81%	57,19%
UV5 PROMOTIONNEL	38,96%	61,04%

- **Est ce que vous avez organisé des actions concernant votre quartier ? :**

	on a organisé	on n'a pas organisé
UV1	56,58%	43,42%
BOULEVARD	14,54%	85,46%
UV5 PROMOTIONNEL	21,89%	78,11%

- **Est-ce que vous connaissez les limites de votre quartier ? :**

	Oui	Non
UV1	58,97%	41,03%
BOULEVARD	23,77%	76,23%
UV5 PROMOTIONNEL	15,88%	84,12%

- **Est-ce qu'il y a amélioration des espaces publics depuis votre Installation à la villa nouvelle ? :**

	Bonne	Moyenne	Pas d'amélioration
UV1	23,54%	19,87%	56,59%
BOULEVARD	32,89%	20,57%	46,54%
UV5 PROMOTIONNEL	12,57%	14,39%	73,04%

- **Combien de fois par semaine vous vous rendez à votre ancien quartier ? :**

	1fois par semaine	2 fois par semaine	3 fois par semaine	3 fois et plus
UV1	16,28%	19,45%	43,89%	20,38%
BOULEVARD	38,97%	39,15%	20,89%	0,99%
UV5 PROMOTIONNEL	49,78%	30,55%	13,77%	5,90%

- **Quel est le lieu qui vous attire le plus :**

	Ville nouvelle	Ancien quartier	Votre ville
UV1	8,00%	52,00%	40,00%
BOULEVARD	15,00%	58,00%	27,00%
UV5 PROMOTIONNEL	24,00%	63,00%	13,00%

Est-ce que vous connaissez le boulevard de la ville nouvelle ? :

- **Que pensez du boulevard de la ville nouvelle ? :**

	Espace de bonne qualité	Espace de mauvaise qualité	Voies larges	Lieu de passage	Espace vague	Point de repère	Centre de la ville nouvelle
UV1	2,00%	28,90%	48,01%	1,20%	1,00%	17,89%	1,00%
BOULEVARD	1,50%	30,99%	45,88%	2,88%	2,50%	16,25%	0,00%
UV5 PROMOTIONNEL	0,00%	42,99%	42,89%	3,50%	2,25%	5,37%	3,00%

- **Est vous êtes au courant de l'aménagement du boulevard de la ville nouvelle ? :**

	Oui	Non
UV1	13,00%	87,00%
BOULEVARD	26,73%	73,27%
UV5 PROMOTIONNEL	28,99%	71,01%

-

RESUME

A travers l'histoire, les espaces publics urbains ont toujours été le support de pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de diverses formes, leurs usages reflétaient les cultures locales. Aujourd'hui, les espaces publics urbains s'assimilent à de simples vides résiduels entre les constructions, le plus souvent dédiés à la voirie. Il en résulte des conflits d'usages déstructurant ainsi l'espace public et dégradant le cadre de vie.

L'image de La ville nouvelle Ali Mendjeli, conçue pour offrir aux habitants un meilleur cadre de vie et un environnement sain, reflète une autre réalité.

La conception de la ville inspirée au départ du modèle progressiste, basé sur la standardisation et la rationalisation des espaces, a abouti au final à l'image des grands ensembles connu dans les années 70 remis en question aujourd'hui.

Le paysage urbain s'est façonné par une production massive de logements, en majorité des logements sociaux reléguant l'aménagement des espaces publics, élément structurant de l'espace urbain, au second plan.

Le rôle des espaces publics en tant que vecteurs révélateurs des pratiques sociales n'apparaît pas.

Il est dû à l'indigence de la conception et l'incohérence de leur gestion, ceci a conduit à la naissance d'espaces vagues, anonymes et indéterminés. Marginalisés, loin des aspirations des usagers ils ne répondent plus à leur vocation se transformant de fait en espaces dénués de toute sécurité.

L'autre constatation révèle l'appropriation et les détournements d'usages, une attitude systématique rencontrée à travers plusieurs unités de voisinage.

Nous y trouvons l'extrapolation des activités commerciales (terrasse de café, exposition de denrées alimentaires) et l'appropriation pour des considérations sécuritaires (cas des habitations situées au rez de chaussée des immeubles).

Le présent travail à la ville nouvelle Ali Mendjeli a été le support de cette recherche.

Mots clés

Ville nouvelle, pratiques sociales, lieux d'échanges, espaces urbain, cadre de vie.

SUMMARY

Throughout history, urban public spaces have always been the support of social practices and places of exchanges between people. Designed in various shapes, their uses reflect local cultures. Today, urban public spaces are assimilated to simple residual voids between buildings, mostly dedicated to the road. This results in conflicting uses destructuring and public space and degrading the environment.

The image of Ali Mendjeli The new town, designed to give people a better living environment and a saint, reflects another reality.

The design of the city initially inspired the progressive model, based on the standardization and rationalization of space, has led to the final image of large ensembles known in the 70 questioned today.

The urban landscape was shaped by mass production of homes, mostly housing relegating the development of public spaces, structuring element of urban space, in the background.

The role of public spaces as vectors revealing social practices does not appear.

It is due to the paucity of design and the incoherence of their management, this led to the birth of space waves, anonymous and indeterminate. Marginalized, far from the aspirations of users, they no longer serve their purpose effectively transforming itself into spaces devoid of any security.

Another finding reveals the appropriation and misappropriation of uses, a systematic attitude met through several neighborhood units.

We find the extrapolation of commercial activities (café, exhibition of food) and ownership for security considerations (homes situated on the ground floor of buildings).

This work at the new town was Ali Mendjeli support of this research.

Keywords

New town, social practices, meeting places, urban spaces, living environment.

